Quatre-vingt-cinquième année. — N° 209. Le Numéro : 15 francs. Vendredi 4 Septembre 1953.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations | DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e | POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Décret n° 53-789 du 3 septembre 1953 portant autorisation d'engagement et de payement par anticipation sur l'exercice 1954 (budget annexe de la radiodiffusion-télévision française) (p. 7838).

Ministère de la justice.

Décret conférant l'honorariat à d'anciens magistrats consulaires (rectificatif) (p. 7839).

Ministère de l'intérieur.

Arrêté du 28 août 1953 portant affectation temporaire au ministère de l'intérieur de bâtiments provisoires édifiés dans diverses localités du département du Nord (p. 7839).

Ministère de la défense nationale et des forces armées.

Citations à l'ordre de l'armée aérienne (p. 7839).

Décrets du 29 août 1953 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur et additif (p. 7841).

Décrets du 29 août 1953 portant concession de la médaille militaire (p. 7843).

Décret n° 53-747 relatif à la réorganisation de la défense nationale et des forces armées (rectificatif) (p. 7846).

Arrêtés portant homologation de grades au titre des forces françaises combattantes de l'intérieur (p. 7846).

Arrêté portant nomination d'un maître de conférences à l'école polytechnique (p. 7849).

Arrêté portant nominations (personnels civils extérieurs de l'air) (rectificatif) (p. 7849).

Décisions portant reclassements et mise en position hors cadres (armée de terre, réserve et personnels militaires féminins de l'armée de l'air) (p. 7850).

Désignations pour servir sur les théâtres d'opérations extérieurs (p. 7851).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Décrets du 29 août 1953 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 7852).

Décret n° 53-790 du 3 septembre 1953 mettant fin à la prorogation des délais des protêts et des actes destinés à conserver les recours en matière de valeurs négociables (p. 7853).

Arrêtés du 31 août 1953 fixant la résidence des délégués du contrôle financier dans les territoires d'outre-mer (p. 7853).

Arrêtés portant désignation des délégués du contrôle financier en Afrique occidentale française et en Afrique équatoriale française (p. 7854).

Arrêté portant nomination d'un attaché financier (p. 7854).

Arrêté portant désignation, à titre intérimaire, d'un agent comptable à l'office scientifique et technique des pêches maritimes (p. 7854).

Ministère de l'éducation nationale.

Décrets du 1er septembre 1953 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 7854).

Arrêté portant détachements (enseignement du premier degré) (rectificatif) (p. 7857).

Liste des candidats admis en première année dans les écoles nationales d'ingénieurs arts et métiers à compter du 1er octobre 1953 (rectificatif) (p. 7857).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Arrêtés portant titularisations et affectations (direction générale du tourisme et ponts et chaussées) (p. 7857).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Décret du 3 septembre 1953 portant délégation de signature (p. 7858).

Arrêté du 29 août 1953 portant délégation de pouvoirs (p. 7858).

Arrêté modifiant la composition du comité de coordination des enquêtes statistiques (p. 7858).

Ministère de l'agriculture.

Arrêté portant nominations (génie rural) (p. 7858).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décret n° 53-791 du 3 septembre 1953 fixant l'ouverture de la session budgétaire de l'assemblée représentative de l'Inde française (p. 7858).

Arrêtés portant promotions, titularisations, mises en position de mission, admission à la retraite et acceptation de démission:

Agriculture (p. 7858).

Chiffreurs (p. 7859).

Elevage et industries animales (p. 7859).

Transmissions (p. 7859).

Travaux météorologiques (p. 7859).

Travaux publics (p. 7859).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Arrêté du 26 août 1953 fixant les mesures de protection applicables aux pétrins, fraseuses et meules utilisés dans les fabriques de pâtes alimentaires (p. 7859).

Circulaire n° 72 S.S. relative aux modèles d'imprimés en vue de l'application des textes de coordination entre les régimes métropolitain et algérien des assurances sociales (rectificatif) (p. 7859).

Ministère de la reconstruction et du logement.

Décrets du 2 septembre 1953 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 7859).

Ministère de la santé publique et de la population.

Arrêté portant nomination (police sanitaire) (p. 7860).

Ministère des postes, télégraphes et téléphones.

Décrets du 1er septembre 1953 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 7860).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Réunion de commission (p. 7861).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Sociétés étrangères: Avis d'abonnement à la taxe proportionnelle sur le revenu des personnes physiques (actions, parts et obligations) (p. 7861).

Résultats du tirage de la trentième tranche de la loterie nationale 1953 (p. 7862).

Avis aux exportateurs de peaux brutes de veaux à destination des U. S. A. et du Japon (p. 7862).

Avis aux exportateurs de peaux entières de chevaux vers les U.S.A. (p. 7862).

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance d'Autriche (p. 7862).

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de Turquie (p. 7863).

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de Turquie (p. 7863).

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de Turquie (p. 7863).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de Turquie (p. 7863).

Avis relatif aux conditions générales de vente des céréales secondaires appartenant à l'office national interprofessionnel des céréales (rectificatif) (p. 7863).

Situation de la Banque de France (p. 7864).

Annonces (p. 7865).

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

PUBLIÉS EN ANNEXES

Assemblée nationale. — Annexes: feuille 101 (session de 1952) (*pour l'édition complète*). (Voir le sommaire des annexes au *Journal officiel* du mardi suivant.)

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

Décret n° 53-789 du 3 septembre 1953 portant autorisation d'engagement et de payement par anticipation sur l'exercice 1954 (budget annexe de la radiodiffusion-télévision française).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat au budget,

Vu la loi n° 49-1032 du 30 juillet 1949 et, notamment, son article 6 instituant un fonds de réserve du budget annexe de la radiodiffusion-télévision française;

Vu l'article 4 de la loi n° 53-61 du 3 février 1953,

Décrète:

Art. 1er. — Le président du conseil des ministres est autorisé à engager, par anticipation sur les autorisations de programme qui lui seront allouées en 1954, au titre du budget annexe de la radiodiffusion-télévision française, des dépenses d'un montant global de 190 millions de francs applicables au chapitre 53-20 « Equipement de la télévision dans la métropole » du budget annexe de la radiodiffusion-télévision française pour l'exercice 1953.

Art. 2. — Il est ouvert au président du conseil des ministres sur l'exercice 1953, en addition aux crédits accordés par la loi n° 53-61 du 2 février 1953 et par des textes spéciaux, un crédit de 190 millions de francs applicable au chapitre 53-20 « Equipement de la télévision dans la métropole » du budget annexe de la radiodiffusion-télévision française.

Art. 3. — Est autorisé le prélèvement d'une somme de 190 millions de francs sur le fonds de réserve du budget annexe de la radiodiffusion-télévision française.

Les recettes du budget annexe de la radiodiffusion-télévision française pour l'exercice 1953 sont majorées d'une somme de 190 millions de francs applicable à la ligne 101 « Produit de prélèvements sur le fonds de réserve » (recettes extraordinaires).

Art. 4. — Le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat au budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 septembre 1953.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des finances et des affaires économiques,

EDGAR FAURE.

Le secrétaire d'Etat au budget,

HENRI ULVER.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret conférant l'honorariat à d'anciens magistrats consulaires.

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 août 1953: page 7280, 1re colonne, 9e ligne, au lieu de: « M. Lapierre (Henri-Bathelemy-Charles) », lire: « M. Lapierre (Henri-Barthelemy-Charles) ».

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Affectation temporaire au ministère de l'intérieur de bâtiments provisoires édifiés dans diverses localités du département du Nord.

Par arrêté du 28 août 1953, sont affectés, à titre provisoire, au ministère de l'intérieur (direction générale de la sûreté nationale), pour le fonctionnement des services de police, les bâtiments provisoires respectivement immatriculés comme suit et édifiés dans les localités du Nord, désignées ci-après:

Bâtiments nos 76/9714, 77/9715, 78/9716, 79/9717 et 410/10111 édifiés dans le parc de la marine à Dunkerque.

Bâtiment n° 70/9829 édifié rue Emile-Zola, à Coudekerque-Branche.

Bâtiment n° 115/9634 édifié place de l'Hôtel-de-Ville, à Malo-les-Bains.

Bâtiment n° 416/10330 édifié avenue Maurice-Berteaux, à Saint-Pol-sur-Mer.

Bâtiments nos 521/9326 et 522/9327 édifiés square Guynemer, à Dunkerque.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMEES

Citations à l'ordre de l'armée aérienne.

Par décision en date du 27 août 1953, le ministre de la défense nationale et des forces armées cite à l'ordre de l'armée aérienne:

Christe (Paul), capitaine, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Danjou (Georges), capitaine, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Flamand (Charles), capitaine, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Hentges (Pierre), capitaine, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Locqueneux (Charles), capitaine, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Paronnaud (Edmond), capitaine, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Pinaud (Emilien), capitaine, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Jallas (Jacques), lieutenant, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Lemieuvre (Pierre), lieutenant, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Lucien-Brun (Paul), lieutenant, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Rouaux (Henri), lieutenant, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Camperguc (Marcel-Roger), adjudant-chef, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Dubreuil (Alexis), adjudant-chef, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Saisselain (Maurice-Albert), adjudant-chef, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Wolf (Albert), adjudant-chef, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Barberis (Aimé), adjudant, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Lacombe (Guy), adjudant, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Mazière (Georges), adjudant, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Dedieu (Georges-Jules), sergent-chef, groupe de transport 2/62 « Franche-Comte ».
Grand (Roland), sergent-chef, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Luxey (Jean), sergent-chef, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Viant (Claude), sergent-chef, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Dudebout (Maurice), sergent, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Esquerre (Claude), sergent, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Le Gal (Roger), sergent, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Mars (Etienne), sergent, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Mechoulam (Paul), sergent, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Blary (François), capitaine, groupe de transport 1/61 « Béarn ».
Fayard (Henri), capitaine, groupe de transport 1/61 « Béarn ».
Rimbaud (Pierre), capitaine, groupe de transport 1/61 « Béarn ».
Baudinat (Paul), lieutenant, groupe de transport 1/61 « Béarn ».
Chamouton (Jean), lieutenant, groupe de transport 1/61 « Béarn ».
Crinon (Rémy), lieutenant, groupe de transport 1/61 « Béarn ».
Delabruyère (Louis), lieutenant, groupe de transport 1/61 « Béarn ».
Bonnefous (Marcel), adjudant-chef, groupe de transport 1/61 « Béarn ».
Cochois (Bernard-Félix-Julien), adjudant-chef, groupe de transport 1/61 « Béarn ».
Manick (Nicolas), adjudant-chef, groupe de transport 1/61 « Béarn ».
Marque (Guy-Jean-Maurice), adjudant-chef, groupe de transport 1/61 « Béarn ».
Lapeyre (Robert-Jacques), adjudant, groupe de transport 1/61 « Béarn ».
Beauvais (Marcel-André), sergent-chef, groupe de transport 1/61 « Béarn ».
Bevilon (Marcel), sergent-chef, groupe de transport 1/61 « Béarn ».
Boudal (Albert), sergent-chef, groupe de transport 1/61 « Béarn ».
Gauthier (René), sergent-chef, groupe de transport 1/61 « Béarn ».
Marceau (Hervé), sergent-chef, groupe de transport 1/61 « Béarn ».
Simard (Robert), sergent-chef, groupe de transport 1/61 « Béarn ».
Brou (André-Julien-Adolphe), sergent, groupe de transport 1/61 « Béarn ».
Carpentier (André), sergent, groupe de transport 1/61 « Béarn ».
Lalaye (René), sergent, groupe de transport 1/61 « Béarn ».
Lefranc (Jacques), sergent, groupe de transport 1/61 « Béarn ».
Mace (François), sergent, groupe de transport 1/61 « Béarn ».
Rouge (Guy), sergent, groupe de transport 1/61 « Béarn ».
Seitre (Roland-Maurice), sergent, groupe de transport 1/61 « Béarn ».
Unvoas (Jacques), sergent, groupe de transport 1/61 « Béarn ».
Tissot (Eugène), commandant, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Briet (André), capitaine, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Clément (Henri), capitaine, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Giroux (André), capitaine, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Lamothe (Jean), capitaine, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Le Coze (Henri), capitaine, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Smith (Michel), capitaine, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Dupuy (Robert), lieutenant, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Grossard (Jacques), lieutenant, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Landragin (René), lieutenant, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Lempereur (Gaston), lieutenant, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Liebenguth (Jean), lieutenant, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Meunier (Robert), lieutenant, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Pericard (André), lieutenant, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Vidal (Pierre), lieutenant, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Vlaminck (Robert), lieutenant, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Dorleac (Joseph-Louis), adjudant-chef, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Fillion (Gilbert-Henri-Albert), adjudant-chef, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
De Bernes de Longvilliers (Antoine-Marie-Guy-Benoît), sous-lieutenant, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Mendès (Jean-Robert-Gérard), adjudant-chef, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Verard (Victor-Francis), adjudant-chef, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Bertranet (Roger-Georges), adjudant, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Gorse (Roland), adjudant, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Guichemerre (Louis-Henri), adjudant, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Lecam (Guillaume), adjudant, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Marit (Robert), adjudant, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Rozard (Georges-Charles-Maurice), adjudant, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Sylvestrone (Fernand-Joseph-Xavier), adjudant, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Bezard (Edouard-Joseph), sergent-chef, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Roberi (Edouard), sergent-chef, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Aimé (Jean), sergent, groupe de transport 2/61 « Anjou ».

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Par décision en date du 27 août 1953, le ministre de la défense nationale et des forces armées cite à l'ordre de l'armée aérienne :

Gille (Edmond-Marcel), adjudant, groupe de chasse 2/8 « Languedoc ».
Pace (Lucien), sergent-chef, groupe de chasse 2/8 « Languedoc ».
Chantier (Louis), commandant, groupe de chasse 1/21 « Artois ».
Barreaud (Roland-Antoine), capitaine, groupe de chasse 1/21 « Artois ».
Dechanet (Pierre), capitaine, groupe de chasse 1/21 « Artois ».
Thelot (Jean), capitaine, groupe de chasse 1/21 « Artois ».
Dubernet (Louis), lieutenant, groupe de chasse 1/21 « Artois ».
Leriche (Virgile), lieutenant, groupe de chasse 1/21 « Artois ».
Lagarde (Jacques), sous-lieutenant, groupe de chasse 1/21 « Artois ».
Meunier (Raymond), sous-lieutenant, groupe de chasse 1/21 « Artois ».
Sarah (Roger), sous-lieutenant, groupe de chasse 1/21 « Artois ».
Vidal (Maurice), sous-lieutenant, groupe de chasse 1/21 « Artois ».
Negaret (Marcel), adjudant, groupe de chasse 1/21 « Artois ».
Pelletanne (Etienne), sergent-chef, groupe de chasse 1/21 « Artois ».
Dubois (Joseph-Raymond), sergent, groupe de chasse 1/21 « Artois ».
Evrat (André), sergent, groupe de chasse 1/21 « Artois ».
Guidoni (Toussaint), sergent, groupe de chasse 1/21 « Artois ».
Liedet (Claude), sergent, groupe de chasse 1/21 « Artois ».
Mauvigner (Yves), sergent, groupe de chasse 1/21 « Artois ».
Pourchet (Jean), sergent, groupe de chasse 1/21 « Artois ».
Segala (Maurice), sergent, groupe de chasse 1/21 « Artois ».
Heliot (Noël), commandant, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Bachelia (Georges), capitaine, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Chourrout (Jean), capitaine, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Cosson (Robert), lieutenant, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Duquenoy (Pierre), lieutenant, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Lanez (Jean), lieutenant de réserve, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Motais de Narbonne (Yves), lieutenant, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Peron (Alain), lieutenant, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Dumont (Alfred), adjudant, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Guilbaud (Georges), adjudant, groupe de bombardement « Gascogne ».
Guyard (Jules), adjudant, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Osterroth (Guillaume), adjudant, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Berne (Clément), sergent-chef, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Caille (Gérard), sergent, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Cornec (René), sergent, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Deleuze (Edmond), commandant, groupe de bombardement 1/25 « Tunisie ».
Carnoy (Pierre), capitaine, groupe de bombardement 1/25 « Tunisie ».
Lissarrague (Pierre), capitaine, groupe de bombardement 1/25 « Tunisie ».
Darribehaude (Christian-Bernard), lieutenant, groupe de bombardement 1/25 « Tunisie ».
Albareil (André), adjudant-chef, groupe de bombardement 1/25 « Tunisie ».
Bouquet des Chaux (Pierre), adjudant-chef, groupe de bombardement 1/25 « Tunisie ».
Pla (Fernand), adjudant-chef, groupe de bombardement 1/25 « Tunisie ».
Pruneau (Pierre), adjudant-chef, groupement de bombardement 1/25 « Tunisie ».
Amrein (Guy), adjudant, groupe de bombardement 1/25 « Tunisie ».
Bultieaux (Gérard-Alexandre), sergent-chef, groupe de bombardement 1/25 « Tunisie ».
Dolbois (Yves), sergent-chef, groupe de bombardement 1/25 « Tunisie ».
Goaziou (Roger), sergent-chef, groupe de bombardement 1/25 « Tunisie ».
Henge (Michel), capitaine, 21e groupe aérien d'observation d'artillerie.
Collet (Daniel), adjudant-chef, 21e groupe aérien d'observation d'artillerie.
Bartier (Henri), adjudant-chef, escadrille de liaisons aériennes n° 53.
Reinaud (Paul-Jean), adjudant-chef, escadrille de liaisons aériennes n° 53.
Bataillard (Roger-Edouard), sergent-chef, centre administratif de l'air n° 117. Cette citation annule et remplace la citation à l'ordre de la brigade aérienne accordée par ordre général n° 156 en date du 27 juin 1953 du général, chef d'état-major général des forces armées (air).

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Par décision en date du 27 août 1953, le ministre de la défense nationale et des forces armées cite à l'ordre de l'armée aérienne :

Noel (Georges Etienne), capitaine, groupement aérien tactique Nord.
Segura (Alfred-Dominique), commandant, groupement aérien tactique Sud.
Lagoarde-Segot (Pierre-Christian), groupement aérien tactique Sud.
Tesseraud (Georges-Pierre), capitaine, groupe de chasse 1/8 « Saintonge ».
Humbert (Elie-Gaston), lieutenant, groupe de chasse 1/8 « Saintonge ».
Maslin (Henri-Jean-Marie), lieutenant, groupe de chasse 1/8 « Saintonge ».
Mulleman (Roland-Albert-Ferdinand-Joseph), lieutenant, groupe de chasse 1/8 « Saintonge ».
Pichancourt (Pierre-Christian), lieutenant, groupe de chasse 1/8 « Saintonge ».
Raynaud (Jean-Marie), lieutenant, groupe de chasse 1/8 « Saintonge ».
Pioch (Pierre-Camille-Jules), adjudant-chef, groupe de chasse 1/8 « Saintonge ».
Baylou (Jean-Roger-Barthélémy), adjudant-chef, groupe de chasse 1/8 « Saintonge ».
Laceres (André-Simon-Max), adjudant, groupe de chasse 1/8 « Saintonge ».
Regnault (Claude-André-Gaston-Jean), adjudant, groupe de chasse 1/8 « Saintonge ».
Tomasi (Gabriel-Antoine), sergent-chef, groupe de chasse 1/8 « Saintonge ».
Dabas (Pierre), sergent, groupe de chasse 1/8 « Saintonge ».
Touchard (Marc-Octave), sergent, groupe de chasse 1/8 « Saintonge ».
Bret (Maurice-François), capitaine, groupe de chasse 2/9 « Auvergne ».
Colomes (Lucien-Georges), capitaine, groupe de chasse 2/9 « Auvergne ».
Birden (Pierre), lieutenant, groupe de chasse 2/9 « Auvergne ».
Brion (Pierre), lieutenant de réserve, groupe de chasse 2/9 « Auvergne ».
Tardieu (Roger-Guy), lieutenant, groupe de chasse 2/9 « Auvergne ».
Potel (Louis-Eugène), sergent-chef, groupe de chasse 2/9 « Auvergne ».
Ains (Robert-Emile), sous-lieutenant, groupe de chasse 1/21 « Artois ».
Breuil (Jean), sous-lieutenant de réserve, groupe de chasse 1/21 « Artois ».
Pons (René-Antoine), capitaine, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Saint-Cricq (Maurice-Pierre), capitaine, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Remond (Jacques-Paul), lieutenant de réserve, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Remond (Jacques-Paul), lieutenant de réserve, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Fox (Armand), sous-lieutenant de réserve, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Jos (Eugène), sous-lieutenant, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Jos (Eugène), sous-lieutenant, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Alamamy (Raymond), sergent, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Bajard (Jean), sergent, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Laxenaire (Marcel), sergent, groupe de bombardement 1/19 « Gascogne ».
Leost (Laurent), lieutenant, groupe de transport 1/64 « Béarn ».
Chagnot (Roger-Alfred), lieutenant, escadrille de reconnaissance outre-mer n° 80.
De Comte (Maurice-Albert), lieutenant, escadrille de reconnaissance outre-mer n° 80.
Farsy (René-Jean), lieutenant, escadrille de reconnaissance outre-mer n° 80.
Rauly (André-Jean), adjudant-chef, escadrille de liaisons aériennes n° 53.
Léonard (André), sergent, escadrille de liaisons aériennes n° 53.

Flamant (Ivan-Pierre), sergent, escadrille de liaisons aériennes n° 54.
Flament (André-William), capitaine de réserve, 22e groupe aérien d'observation d'artillerie.
Cabrera (Yvan), sergent-chef, 23e groupe aérien d'observation d'artillerie.
Nicolas (Georges-Emile), sergent, 23e groupe aérien d'observation d'artillerie.

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Par décision en date du 27 août 1953, le ministre de la défense nationale et des forces armées régularise la citation ci-après, à l'ordre de l'armée, accordée par ordre particulier n° 136 en date du 20 juillet 1953 de M. le vice-amiral d'escadre Auboyneau, commandant en chef, provisoirement, des forces terrestres, navales et aériennes en Indochine.

M. Jourdan (Pierre-Adolphe), capitaine, escadrille de liaison aérienne n° 52.

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Décret du 29 août 1953 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 29 août 1953, pris sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de commandeur.

(RÉGULARISATION)

(Pour prendre rang du 26 mai 1953.)

Fourcade (Louis-Georges), lieutenant-colonel, chef d'état-major du groupement opérationnel de Nasan. Cette promotion comporte l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Au grade d'officier.

(RÉGULARISATIONS)

(Pour prendre rang du 23 mai 1953.)

Nguyen Van Vy, capitaine (colonel dans l'armée vietnamienne), chef du cabinet militaire de Sa Majesté Bao-Dai.

(Pour prendre rang du 25 mai 1953.)

Desfarges (Alexandre), capitaine, groupement de commandos mixtes aéroportés du Nord-Viet-Nam.

Ces promotions comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Au grade de chevalier.

(Pour prendre rang à la date du présent décret.)

Bouchereau (Eugène), adjudant-chef (T. M.), 3/1e régiment de tirailleurs marocains.
Colin (Jacques-Gaston), capitaine (T. M.), 1er bataillon étranger de parachutistes.
Flamand (Roger-Denis-Etienne-Eugène), lieutenant (T. M.), groupement de commandos mixtes aéroportés.
Gambini (Paul-Philippe), lieutenant d'I. C., forces terrestres, Nord-Viet-Nam.
Le Minor (Edouard-Eugène-Léon), médecin commandant (T. C.), 13e demi-brigade de légion étrangère.
Lê-Quang-Triêu (André-Joseph), capitaine (T. M.), mission militaire française près le gouvernement du Viet-Nam. Cette nomination annule la décision n° 26 du 9 juillet 1953.
Nguyen Huu Nang, lieutenant supplétif, forces supplétives du Sud-Viet-Nam. Cette nomination annule la citation à l'ordre n° 449 du 15 mai 1953.
Roussel (André-Alphonse), chef de bataillon, 8e bataillon montagnard.
Nguyen Tram, chef de bataillon, armée nationale vietnamienne.
Vincent (Pierre-Aimé), capitaine (T. C.), groupement de commandos mixtes aéroportés. Cette nomination annule la citation à l'ordre n° 59 du 22 décembre 1952.

Ces nominations comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Au grade de chevalier.

(RÉGULARISATIONS)

(Pour prendre rang du 16 avril 1953.)

Ehrhart (Charles-Jules-Edouard), médecin lieutenant (T. C.), 1er bataillon étranger de parachutistes.

(Pour prendre rang du 19 mai 1953.)

Mauduit (André-Julien-François), sous-lieutenant (T. C.), 1/21e régiment de marche de tirailleurs sénégalais.
Valette d'Osia (Michel-Marcel-Jean), lieutenant (T. M.), 8e groupement de commandos parachutistes.

(Pour prendre rang du 21 mai 1953.)

Meyer (Jean), capitaine (T. M.), 5e bataillon montagnard.

(Pour prendre rang du 22 mai 1953.)

Lucet (Paul-Marcel), capitaine (T. M.), commandement des forces terrestres du Nord-Viet-Nam.

Ces nominations comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Décret du 29 août 1953 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 29 août 1953, pris sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier.

A titre posthume.

INDOCHINE

Ancey (Louis-Edouard), sergent-chef, 4e bataillon montagnard.
Costiou (Jean-Louis-François-Marie), sous-lieutenant, batterie de commandement de l'artillerie divisionnaire.
Dejoie (Bernard-Paul-Daniel), sous-lieutenant, 2e bataillon du 1er régiment de chasseurs parachutistes.
Delalay (Kléber-Emile-Georges-Octave), sous-lieutenant, 2e bataillon de marche du 3e régiment de tirailleurs algériens.
Edel (François-Joseph-Laurent), sous-lieutenant, 71e compagnie de quartier général.
Ferrer (Antoine-Victor), capitaine, 2/6e régiment de tirailleurs marocains.
Gontier (Marcel-Philippe-Alexandre), sous-lieutenant, 2e bataillon de marche du 3e régiment de tirailleurs algériens.
Gourmelen (Jean-Pierre-Marie), capitaine, encadrement des supplétifs militaires du secteur de Phan-Thiet.
Huetz (Louis-Marie-François), sous-lieutenant, 4e bataillon de marche du 7e régiment de tirailleurs algériens.
Komiane (Stanislas), sergent-chef, 55e bataillon vietnamien, mle 16521.
Lafon (André-Joseph-Jean), capitaine, 3e bataillon du 4e régiment de tirailleurs tunisiens.
Larronde-Larretche (Paul), sergent-chef, 71e compagnie de quartier général.
Le Gall (Pierre-Yves-Félix-Marie), lieutenant, 3e bataillon du 6e régiment d'infanterie coloniale.
Margelli (François-Achille-André), lieutenant, 1er régiment étranger de cavalerie.
Nassour Abdallah Kaisso (André), capitaine, 5e bataillon de chasseurs laotiens.
Tehet (Louis), adjudant, 6e régiment de spahis marocains.
Thery (Jean-Louis-Marie), lieutenant, 1er régiment étranger de cavalerie.
Thouvenin (René-Louis), sergent-chef, 3/3e régiment de tirailleurs algériens.
Tramuset (Philippe-Edmond-Henri), sergent, centre d'instruction des troupes aéroportées en Indochine.
Tran Cong Thong, adjudant-chef, bataillon de marche indochinois, mle 10585.

Ces nominations comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Décret portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Additif au *Journal officiel* du 23 août 1953, page 7460, 1re colonne, 58e ligne.

Après:

M. Barral (Georges-Joseph), lieutenant de vaisseau de réserve; 24 ans 9 mois de services, dont 13 ans 9 mois dans la réserve. Cité.

Ajouter:

Corps des officiers des équipages de la flotte.

M. Huguet (Léon-Henri), officier de 1re classe des équipages de la flotte de réserve; 28 ans 3 mois de services, en situation d'activité depuis le 31 décembre 1946. Cité.

Décrets du 29 août 1953 portant concession de la médaille militaire.

Par décret du Président de la République en date du 29 août 1953, pris sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), sont décorés de la médaille militaire les militaires dont les noms suivent:

A titre posthume.

INDOCHINE

Abdelamid ben Es Seghir ben Bekkar Lazreg, soldat de 2e classe, 2/1er régiment de tirailleurs tunisiens, mle 240.

Abdesselam ben Abdallah, brigadier, A. B. C., 5e régiment de spahis marocains, mle B. 2841/43.

Abdesselem ben Mohamed, soldat de 2e classe, 9e tabor marocain, 46e goum marocain, mle 292.

Abouki ould Nadi, soldat de 2e classe, 3/6e régiment d'infanterie coloniale, mle 2871.

Adoumgar, soldat de 2e classe, 3/6e régiment d'infanterie coloniale, mle 6753.

Ahmed ben Mohamed ben Ali, soldat de 2e classe, 1er bataillon de marche du 4e régiment de tirailleurs marocains, mle 49/52.

Aissaoui Benouis, soldat de 2e classe, 22e bataillon de tirailleurs algériens, mle 2861.

Allal ben M'Hamed, soldat de 1re classe, 12e compagnie lourde de réparation de matériel, mle B. 1721/39, Rabat.

Amouroux (Louis-René), sergent-chef, secteur de Phan-Thiet, section de commandement.

Arts (Werner), soldat de 2e classe, 13e demi-brigade de légion étrangère, 3e bataillon, mle 91392.

Attou Attou, caporal, 1er bataillon de marche du 6e régiment de tirailleurs algériens, mle 0899, recrutement d'Oran.

Bachasson (René-Joseph), sergent, bataillon de marche n° 2 d'Afrique centrale française.

Benatallah Habib, soldat de 2e classe, 22e bataillon de tirailleurs algériens, mle 2863.

Bencherif Abdelkader ben Kaddour, caporal-chef, 22e bataillon de tirailleurs algériens, mle 2544.

Benkhamkham Abdelkader ben Ali, caporal, 2/2e régiment de tirailleurs algériens, mle 1504.

Benseddik Ikhlef, soldat de 2e classe, 22e bataillon de tirailleurs algériens, mle 2858.

Bombard (Jacques), caporal-chef, 3e bataillon du régiment mixte du Cambodge.

Bouabdallah Ammar, soldat de 2e classe, 2e bataillon de marche du 2e régiment de tirailleurs algériens, 4e compagnie, mle 1163.

Bouchentouf Youcef, soldat de 2e classe, 3e bataillon de marche du 2e régiment de tirailleurs algériens, mle 286.

Bourse (Richard), sergent, 2/1e régiment de tirailleurs tunisiens.

Bouzelmate Hocine, caporal-chef, 22e bataillon de tirailleurs algériens, mle 2402.

Camara Abou, soldat de 2e classe, 3/6e régiment d'infanterie coloniale, mle 37409.

Camara Missa, soldat de 2e classe, 1/6e régiment d'infanterie coloniale, mle 45106.

Camara Sory M, soldat de 2e classe, 3/6e régiment d'infanterie coloniale, mle 48079.

Casalta (Jean-Pierre), soldat de 1re classe, 1/6e régiment d'infanterie coloniale.

Castres (Henri-Joseph-René), maréchal des logis chef, 1er chasseurs.

Causse (Claude-André), sergent, bataillon de marche, 13e régiment de tirailleurs sénégalais.

Chakoue Edo, soldat de 2e classe, 3/6e régiment d'infanterie coloniale, mle 90656.

Chavand (Henri-Constant), adjudant, bataillon de marche, 13e régiment de tirailleurs sénégalais.

Chevaucherie (Georges-Albert), soldat de 2e classe, compagnie de commandement de la zone Sud.

Clouet (Marcel-Marceau), sergent, 3e régiment mixte du Cambodge.

Crave (Bernard-Paul-Jean-Théophile), sergent-chef, 4e bataillon de chasseurs coloniaux.

De Dampierre (Armand-Roger), sergent, régiment mixte du Cambodge.

Danh Phat, adjudant, commando n° 724 des forces supplétives, mle 200.

Daninki O/Nangoto, soldat de 2e classe, bataillon de marche, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, mle 13298.

Davidon (Antony), soldat de 1re classe, 12e compagnie lourde de réparation du matériel, mle 276/P., recrutement de Saigon.

Demoulin (Marcel-Edouard-Guislain), garde principal, G. V. F. du Centre-Viet-Nam.

Bidoge (Daniel), caporal, 3/6e régiment d'infanterie coloniale, mle 1360.

Digoule (Zerbo), sergent, 1/6e régiment d'infanterie coloniale, mle 44372.

Djerakouma (Gaston), soldat de 2e classe, bataillon de marche n° 2 d'Afrique centrale française, mle 16551.

Dresel (René), soldat de 2e classe, bataillon de marche indochinois, mle 68-3204.

Driss ben M'Hamed ben Mohamed, soldat de 1re classe, 1er bataillon de marche du 4e régiment de tirailleurs marocains, mle 1182/51.

Dussaigne (Claude), sergent, 5e bataillon de parachutistes coloniaux.

Dussourd (Charles), soldat de 2e classe, 6e régiment d'infanterie coloniale.

Faya Tinkeano, soldat de 2e classe, 1/6e régiment d'infanterie coloniale, mle 45276.

Fofana Bakary, soldat de 2e classe, 3/6e régiment d'infanterie coloniale, mle 45102.

Gervais (Charles-Jean-Pierre), soldat de 2e classe, 5e régiment de spahis marocains.

Girault (Joseph), sergent, 3e régiment étranger d'infanterie, mle 63415.

Gning Seyni, soldat de 2e classe, bataillon de marche, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, mle 30125.

Gregory (Elie), soldat de 1re classe, 2e bataillon de marche du 2e régiment de tirailleurs algériens.

Guindo Brahima, soldat de 2e classe, 3/6e régiment d'infanterie coloniale, mle 33690.

Haouari Bouziane, soldat de 2e classe, 22e bataillon de tirailleurs algériens, mle 2855.

Ho Thao, caporal-chef, 4/2e régiment étranger d'infanterie, mle 85588.

Houedanou Djabolika, soldat de 2e classe, 3,6e régiment d'infanterie coloniale, mle 90699.

Juzaine (Henri), soldat de 2e classe, bataillon de marche, 13e régiment de tirailleurs sénégalais.

Karfa Oularé, soldat de 2e classe, 3/6e régiment d'infanterie coloniale, mle 45151.

Kazinga Noraogo, soldat de 1re classe, 3/6e régiment d'infanterie coloniale, mle 88275.

Keita Noumouke, soldat de 1re classe, 3/6e régiment d'infanterie coloniale, mle 39254.

Lahcen ben Ahmed ben Kaddour, soldat de 2e classe, 1er bataillon de marche du 4e régiment de tirailleurs marocains, mle 6216, recrutement de Rabat.

Lahoucine ben Mohamed, dit Ikhlef, soldat de 2e classe, 9e tabor marocain, 46e goum marocain, mle 121.

Lama Sindaye, soldat de 1re classe, bataillon de marche de tirailleurs sénégalais n° 32, mle 38001.

Larose (Victor-Charles-Antoine), sergent-chef, 2e bataillon du 43e régiment d'infanterie coloniale.

Le Caoussin (Joseph), maréchal des logis, 5e régiment de spahis marocains.

Leclerre (Benjamin), soldat de 1re classe, 2/1er régiment de chasseurs parachutistes.

Lecuyer (Marcel), caporal, 3e régiment étranger d'infanterie, mle 86783.

Mahmoudi Ali, soldat de 2e classe, 22e bataillon de tirailleurs algériens, mle 1716.

Martin (René-Charles), sergent, 32e bataillon de marche de tirailleurs sénégalais.

Matter (Marcel-Eugène), soldat de 2e classe, 2e bataillon de marche du 2e régiment de tirailleurs algériens.

Mekadem Abdelkader, soldat de 2e classe, 3e bataillon de marche du 2e régiment de tirailleurs algériens, mle 1066.

Mesrouk Mohammed, soldat de 2e classe, 22e bataillon de tirailleurs algériens, mle 2839.

M'Hammed ben Ali, soldat de 1re classe, 12e compagnie lourde de réparation du matériel, mle 17616, recrutement de Rabat.

Miabalidje, soldat de 2e classe, bataillon de marche du 13e régiment de tirailleurs sénégalais, mle 14197.

Mimoun ben M'Bark ben Mimoun, soldat de 1re classe, 2e régiment de tirailleurs marocains, 4e bataillon de marche, mle 4262/50.

Mohand ben Mohand ben Abderrahman, soldat de 2e classe, 1er bataillon de marche du 4e régiment de tirailleurs marocains, mle 2599/51, recrutement de Rabat.

Mokrane Belarbi, soldat de 2e classe, 2e bataillon de marche du 2e régiment de tirailleurs algériens, mle 1628.

Muller (André-Gérard-Théodore), soldat de 2e classe, 2/1er régiment de chasseurs parachutistes.

Mullet (Maurice), brigadier-chef, groupe d'artillerie coloniale de montagne du Levant.

N'Diaye Amadou Demba, soldat de 1re classe, 3/6e régiment d'infanterie coloniale, mle 30964.

Nguyen Van Hue, sergent-chef, 2/2e régiment étranger d'infanterie, mle 1103.

Ouadah Hadj, soldat de 2e classe, 22e bataillon de tirailleurs algériens, mle 2867.

Pain (Régis), sergent, 2/6e régiment de tirailleurs marocains.

Pham Van Ken, soldat de 1re classe, bataillon de marche indochinois, mle 102713.

Pommier (Claude-René), caporal, bataillon de marche, 13e régiment de tirailleurs sénégalais.

Richard (Jean-René), caporal-chef, 2/1er régiment de chasseurs parachutistes.

Rissala, soldat de 2e classe, 3/6e régiment d'infanterie coloniale, mle 10971.

Roggero (Séraphin-Francis), sergent, C. I. T. A. P. I.

Roussel (Maurice), sergent, mission régionale du Sud-Viet-Nam.

Rouvier Anoucregame, sergent, 1/24e régiment de marche de tirailleurs sénégalais, mle 1828.

Sales (André-Honoré), sergent, 13e bataillon de marche de tirailleurs sénégalais.

Sanou Soro, soldat de 2e classe, 2/24e régiment de marche de tirailleurs sénégalais, mle 91313.

Schott (Jacques), soldat de 2e classe, 3e bataillon thaï.

Seybou Ali, soldat de 1re classe, 3/6e régiment d'infanterie coloniale, mle 20458, recrutement de Niamey.

Singo (Robert), soldat de 2e classe, 3/6e régiment d'infanterie coloniale, mle 40377.

Slimane ben Mohamed, soldat de 2e classe, 1er bataillon du 1er régiment de tirailleurs marocains, mle 5095/50.

S. N. P. El Hadj ben Elhafnaoui, maréchal des logis, 8e régiment de spahis algériens, mle A. 2182/41, recrutement d'Alger.

Some Noro, soldat de 2e classe, 3/6e régiment d'infanterie coloniale, mle 83893.

Sory Keita, soldat de 2e classe, 3/6e régiment d'infanterie coloniale, mle 46536.

Tamimou Abderrahmane, soldat de 2e classe, 22e bataillon de tirailleurs algériens, mle 2849.

Thami ben Houcine, soldat de 1re classe, 2/3e régiment de tirailleurs marocains, mle 3078.

Theurillat (Robert), soldat de 1re classe, 61e compagnie de circulation routière. Cette concession annule et remplace la citation à l'ordre de la brigade (ordre n° 887 du 11 octobre 1952 du général commandant les F. T. S. V.).

Thinh Bui Van, adjudant, 538e C. L. S. V.

Tioumon Son, soldat de 2e classe, 3/6e régiment d'infanterie coloniale, mle 92188.

Tombo Yare, caporal-chef, 3/6e régiment d'infanterie coloniale, mle 41326.

Villatte (Robert), adjudant, 61e bataillon vietnamien.

Yassima Diomandé, soldat de 2e classe, 1/6e régiment d'infanterie coloniale, mle 45993.

Zorzin (Raymond), sergent, 6e bataillon de parachutistes coloniaux.

Ces concessions comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Ahmed ou Si Ali, soldat de 1re classe, 9e tabor marocain, 9e goum, mle 70.

Bienieck (Kurt), soldat de 2e classe, 1er régiment étranger de cavalerie, recrutement de Strasbourg.

Birzalis (Janis), soldat de 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, mle 301 L. M., recrutement de Marseille.

Boer (Hans-Kuno), sergent, 3e régiment étranger d'infanterie, mle 3623 L. M., recrutement de Marseille.

Boil (Wilhem), soldat de 1re classe, 40e compagnie de camions-bennes.

Boraso (Charles), caporal, 2e groupe de chasseurs laotiens.

Bose (Helnut-Herber-Hans), soldat de 2e classe, 13e demi-brigade de légion étrangère, mle 4251, recrutement de Marseille.

Brauer (Reinhold), soldat de 2e classe, 13e demi-brigade de légion étrangère, recrutement de Strasbourg.

Buhner (Kurt), soldat de 2e classe, 13e demi-brigade de légion étrangère, mle 2244 L. M., recrutement de Marseille.

Macia-Alonso (Diego), soldat de 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, mle 149 L. E., recrutement d'Oran.

Maier (Joseph), soldat de 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, mle 141 L. M., recrutement de Marseille.

Martinez (Antoine-Ramon), maréchal des logis, 1er régiment étranger de cavalerie, mle 241 L. E., recrutement d'Oran.

Maschke (Gerhard-Rudolf-Friedrich), soldat de 2e classe, 13e demi-brigade de légion étrangère, recrutement de Marseille.

Melnicek (Frantisek), soldat de 2e classe, 13e demi-brigade de légion étrangère, mle 1175 L. M., recrutement de Marseille.

Mindermann (Arno), soldat de 2e classe, 13e demi-brigade de légion étrangère, mle 116 L. M., recrutement de Marseille.

Mohreng (Karl-Henrich-Wilhelm), soldat de 2e classe, 2e régiment étranger d'infanterie, mle 972 L. E., recrutement d'Oran.

Moussaoui Zouaoui, soldat de 2e classe, 23e bataillon de tirailleurs algériens, mle L. M. 406 C, recrutement de Constantine.

Muller (Franz), sergent, 13e demi-brigade de légion étrangère, mle A. 39 L. E., recrutement de Thionville.

Munoz-Fernandez (Virgilio-Andres), soldat de 2e classe, 13e demi-brigade de légion étrangère, mle 1560 L. M., recrutement de Marseille.

Narr (Alex), soldat de 2e classe, 5e régiment étranger d'infanterie, mle 1286, recrutement de Marseille.

Nersesow (Anatalie), soldat de 2e classe, compagnie de passage de la legion étrangère, mle 5894 L. M., recrutement de Marseille.

Ousin-Oglu (Hassan), soldat de 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, mle 6993, recrutement de Marseille.

Ces concessions ne comportent pas l'attribution de la Croix de guerre, les intéressés ayant déjà été cités pour les mêmes faits.

Par décret en date du 29 août 1953, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), le conseil de l'ordre entendu, sont décorés de la médaille militaire, les militaires dont les noms suivent (décrets n° 50-664 du 14 juin 1950 et n° 51-760 du 14 juin 1951).

Abbes, dite Soulie (Emma-Marie-Madeleine).
Alalouf (Léon).
Alcan (Georges-Maurice).
Amet (Albert-Désiré).
Antoine (Ferdinand-Joseph).
Argoud (Georges-Louis).
Antona (Charles).
Arnaud (Bonté).
Arrighi (Jean-Laurent).
Attane (Marcel).
Auvigne (Jules).
Avenier (Constant-Jean).
Badin (René).
Baehr (Georges-Marie-Joseph).
Baitch (Dragolioube).
Balochard (Eugène-Alfred).
Barataud (Louis-Emile).
Barbe (Edouard-Bertrand).
Bardiot (Marcel).
Baron (Daniel-Joseph-Jacques).
Barrat (Pierre).
Barraud (Robert).
Barrier (Pierre).
Barthe (René-Maurice-François).
Bayle (Maurice).
Bayon (Georges-Marcel-Joseph).
Bazin (Ernest-Paul).
Beaufil (Roger).
Belleville, née Passe (Alice).
Ben Simon (Gabriel).
Bergeron (André-Pierre).
Berthou (Paul-Louis).
Bertrand (Emile).
Bes (Auguste-Joseph).
Bichat (Charles-Oscar).
Bidaine (Guy).
Bizat (Henri).
Biye (Jean-Pierre).
Blanc (Clovis).
Bloch (Jules).
Body (Julien-Edmond).
Bonnafoux (Joseph).
Bonvalet (Roger).
Boulssac (Auguste).
Bourbon (Henri-Julien).
Bourdineaud (Léo).
Bourg (Robert-Pierre).
Bourgeon (Henri).
Bourgue (Aimé-Alexis).
Bourrus (Paul-Ferdinand-Jean).
Boyea (René).
Brax (Roger).
Brigand (Jacques-Marcel).
Brion (Jules).
Briot (Eugène-Pierre).
Brocas (Jean).
Brouquier (Francis).
Broy (Charles).
Bruckert (Paul).
Brugiere (Pierre-François).
Brunet (René-Louis).
Brunschwig (René-Lucien).
Burgun (Emile-Joseph).
Cabane (Charles-François).
Cadilhon (René).
Caillez (Marcel-Joseph-Auguste).
Calmet (Marguerite-Fernande), épouse Loupia.
Calmon (Germain-Bernard).
Candau (Raymond-Victor).
Cappelaere (Jacques-Henri-André).
Caron (Maurice-Louis-Emile).
Carre (Jean).
Carrere (François).
Caubet (Jules-Lucien-Alexandre).
Caudron (Théophile-Léon).
De Cazalet (Charles-Edouard).
Ceolin (Santé).
Chabal (Jacques-Albert).
Chabaux (Maurice-Emile).
Charles (Louis).
Charpentier (Albert).
Charpiot (René).
Charreyron (Louis-Henri).
Chassagne (René-Irénée).
Chassagne (Roland-Louis-Martial).
Chatard (Marcel-Jean).
Chemin (Gaston).
Cherrier (Bernard-Georges).
Cherry (Suzanne-Laurence).
Chevalier (Neach, dit Roger).
Chopin (Pierre-Julien).
Clary (Germain).
Claudel (Henri-Albert).
Clavel (Henry-Joseph).
Claverie (Georges).
Clees (Roger-Jean).
Clement, née Labruguiere (Paule-Marie-Antoinette).
Cleyet-Sicaud (René-Antoine).
Cocquerelle (Marcel-Jean-Benoit-Euloge).
Collignon (Edgar-Jules-Gustave).
Colombani (Antoinette).
Colombani (Jean).
Condemine (Raymond-René).
Coquelin (Alfred-Eugène).
Coquisart (Henri).
Cornier (Louis-Georges).
Correia (André).
Corte (Fernand-Victor).
Couffinhal (Raymond-Jean).
Coulaud (René).
Courbe, née Bernard (Raymonde).
Coutou (Roger).
Crapotte (Gaston-Jules).
Crida (Louis-Claudius).
Curtet (Paul-Claude).
Dagneaux (Raymond-Eugène).
Dagon (André-Albert-Gabriel).
Dagron (Louis-Jean).
Dalmau (Emile).
Daniel (Marcel).
Darchen (Joseph-Auguste).
Dauve (Simone), épouse Lemahieu.
Decamp (Henri-Emmanuel-Félix).
De Falvard (René).
Delahoutre (Eugène-Henri-Désiré-Joseph).
Delange (Lucien-François).
Delbruel (Roger-Georges-Alexandre).
Delhom (Marcel).
Delpey (René).
Depardon (Jean-Baptiste).
Derache (Suzanne-Marie).
Derieux (Jean).
Despres (Patrice).
Detroyes (Edouard-Eugène).
Diberder (René).
Didierjean (Marguerite).
Dietz (Augustin).
Dimet (Eugène).
Dole (André).
Donan (Pierre).
Donze (Georges-Albert).
Dormann (François).
Doucet (Henri-Emilien).
Dreuilh (Jean-Roger).
Driay (Edmond).
Duboc (Roger-André).
Duc (Marcel).
Ducasse (Albert-Jean-Bernard).
Duhr (Nicolas-Pierre).
Dulac (Léon-Jacques-Jean).
Dumas (Jean-Marie-Paul).
Dumon (Lucien-Emile-Jean).
Dumoulin (François-Alphonse).
Duplan (Marcel).
Dupouy (Jean-Victor).

Dupuis (Jacques).
Dupuy (Henri).
Duquesne (Fernand).
Durand (Jean).
Echinard (Marius).
Ehlinger (Georges-Marcel).
Elie (Marcel-Jean-Albert).
Ephraim (Fritz).
Escaffit (Jean-Jules-Adrien).
Etcheber (Jean-Pierre).
Ettori (Marie-Madeleine).
Eyraud (Jacques).
Faure (Camille).
Faye (Henri).
Fernando (Manuel, pseudo Canus).
Fiorillo (Louis-Joseph).
Fleury (Maurice).
Fonson (René).
Fontes (Emile-Marius).
Fougeront (Jean-Eugène).
Frere (Roger).
Frescura (André).
Froger (René).
Gabelou, née Lentremy (Jeanne).
Galinier (Marius-Marcel).
Gallecier (Albert).
Gallican (Eugène-Henri).
Garcia (Robert-Etienne).
Garrigoux (Henri).
Gaulene (Jean-Jacques-Pierre).
Gavanier (Marcel-Henri).
Gelos, née Premier (Raymonde).
Gerbet (Noël).
Gerbron, née Gourvest (Yvonne).
Germain dit Germain-Thill (Pierre-André).
Gibert (Hervé).
Gillie (Pierre).
Gineste (Marie-Rose).
Ginestiere (Léon-Jean).
Ginibriere (René-Charles-Marie).
Girard (Paulette).
Godec (Louis-Marie).
Golliard (André).
Gorans (Jehouda).
Goudicheau (Roger).
Goulard (Jean-Fernand).
Goyard (Jean-Marie-Henri).
Graf (Lise).
Gregoire (Roger).
Grocq (Jean-Paul).
Groene (André-Fernand-Pierre).
Grosdidier (André-Marie-Léon).
Grosjean (Fernand-Aimé-Zéphirin).
Guiard (Henri-Jules-Lucien).
Guiganton (André-Guy, dit Dédé).
Guillemot (Charles-Théophane).
Guillemot (Louis).
Guillet (François).
Guillot (Lucien-Henri).
Guion (Jean).
Guyader (pseudo Bernard) (Camille).
Hahn (Marguerite-Charlotte), (pseudo Maggy-Marianne).
Harignordoquy (Pierre).
Herbin (Jacques).
Huguenel (Charles).
Humbert (René-Eugène-Henri).
Huon (François-Céleslin).
Igolen (Georges).
Jacquot (Jean-Claudius).
Jacquot (Yves-Henri).
Jalabert (Noël-Albert).
Jaladieu (Marcel-André-Joseph).
Jalu (Pierre).
Jardin (Georges-Emile-Eugène).
Jeanmougin (Maurice-René).
Jegou (André).
Joffrin (Emile-Adolphe).
Joubert (Maurice-Edouard).
Jourdain (Norbert).
Jourdan (Paul-Henri).
Jourdren (Louis-François).
Jouventin (Edouard).
Judicis (Marcel-Nicolas).
Juhel (Emile-Joseph).
Jusserand (Marcel).
Juvignat (Georges-Anthime-Oscar).
Koch (Henri).
Kron (Charles).
Kubler (Daniel-Charles-Emile).
Labetant (Joachim).
Lacourt (Germain-Léon).
Ladepeche (Roger).
Lagarde (Armand-Henri).
Lannou (Jean-François).
Laporte (Jean-Louis-Félix-Georges).
Laporte (Robert-Jacques).
Laporterie (Raoul).
Larrea (Jean).
Lartigau (Bernard-Jean-Marie).
Lartigue (Jacques-René).
Lassalle (Guillaume).
Lassandre (Raphaël-Eugène).
Lauvin (Henri-Maurice).
Lauzur, née Bousquet (Edwige-Ida).
Lavergne (René).
Lebaut (Roger-Eugène).
Le Bourhis, née Bouvret (Suzanne).
Lecomte (Jules-René).
Le Du (Maurice-Gabriel).
Lefevre-Duclos (Marie-Anne).
Lefin (Maurice-Julien-Emilien).
Le Fouillere (Robert).
Le Gall (Guy).
Legroux (Jean-Georges).
Leibovici (Jean).
Leininger (Hughe).
Le Mansec (Lucien).
Lengrand (Pierre-André).
Lentali (Dominique).
Lerys (Pierre).
Lesur (Jean-René).
Levet (Marcel).
Logier (Aimé-Fortuné-Désiré).
Lopes (Urbain-Jacques).
Lorin (Jean-Baptiste-Louis).
Louchon (Paul-Victor-Virgile).
Loustau (Jean).
Luck (Charles).
Lyoubovin (Alexandre).
Mader (Jean-François).
Maes (Léopold-Alphonse).
Maier (Jean-Victor-Noël).
Maier (Pierre-Roger).
Maire (Jean).
Majeste (Jean).
Maldiney (Roland).
Malique (Félix-Henri-Robert).
Marceau (François).
Marconi (Luigi).
Marcou (Victor-Gustave).
Mars (Jacques-Pierre-Edmond).
Martin (Albert).
Martin (Marcel).
Martin (Rémy-Aimé).
Martin (Roger-Paul).
Martres (Raymond-Victor-Marcel).
Massendes (Jean-Barthélemy-Victor).
Masson (Julien-Michel).
Mathern (Auguste).
Mauchamp (Maurice-Pierre).
Mauprime (André-Albert).
Maurel (Paul-Eugène).
Maurette (Marius-Paul-Théodore).
Mauvais (André).
Mayeux (Gilbert, pseudo Médard).
Mayoux (Robert).
Mercier (Jacques-Marie-Antonin-Paul).
Messina (Marcel).
Metzger (Joseph-Marie-Norbert).
Meyer, ex-Kleber (Louis-Georges).
Michel (René).
Micotti (Jean-Antonin).
Mignon (Camille).
Mirenont (Jean).
Miriot (Jean).
Moaty (Léon).
Molinier (Alexandre-Emile).
Monier (Jacques-Marie-Pétrus).
Monteilhet (Louis-Pierre).
Morandat, née Walbaum (Monique).
Morandat, née Perrin (Paulette).
Moreau (Charles).
Moreau (Victor).
Morin (Léon).
Moris (Albert-Pierre-Robert).
Moutous (Jean-Georges, alias Zézé).
Mozes (Fany).
Muzard (Jean-Lucien).
Noblot (Marcel-Alphonse).
Obin (Paul-Kléber).
Ollier (Pierre).
Oppicy (Raoul).
Padovani (Jean-Thomas).
Pajot (Alphonse).
Panaye (Louis).
Parage (Hubert).
Pascalidis (Paul).
Patiant (Gaston-Marius).
Paul (Pierre).
Paulat (Olivier).
Pautric (René-Albert).
Pawlicki (Joseph).
Pellissard (Fernand-Claude).
Pequignot (Paul-Maurice).
Peress (Charles).
Perez (Joseph).
Perrier (Maurice).
Pestel (Albert-Henri).
Petit (Robert-Eugène-Paul).
Petroff (Alexandre).
Petryszyn (Pierre) (pseudo François).
Picard (Jean).
Pichot (Louis-Céleslin-Raymond).
Picon (Emile).
Pied de Vache (Aimé-François).
Pierre (Georges-Louis).
Pillon (Suzanne).
Pin-Barre (Auguste).
Planchon (Maurice-Camille).
Planchon (Paul).
Poirot (Camille-Emile).
Poli (Jean-Baptiste).
Pommier (Camille).
Pompon (Robert).
Portrait (Louis-Joseph).
Potier (Martial).
Pouchain (André-Julien).
Pouget (Georges).
Poznanter (Henri).
Pradal (Georges-François).
Puges (Maurice).
Puig (Jean-Raymond-Louis).
Pujo (André).
Pujo, née Deridet (Jeanne-Céline).
Pujo (Robert).
Quintero (Robert).
Rabot (Léon-Robert).
Ravard (Pierre).
Raymondis (Louis-Marie).
Raynard (Roger-Emile-Eugène).
Recipon (Andrée).
Regnier (Jean-Marie).
Renaud (Gaston-Pierre).
Revers, née Duperray (Denise).
Reviron (Raymond-Gaston-Marcel).
Reynaud (Pierre-Joseph-Victor).
Ries (Lucien).
Rigard (Pierre).
Rigaud (Louis).
Rinders (Laurent-Jacob-Jules).
Ritz (Henri-Jean-Victor).
Robert (Michel-René).
Robin (Marcel-Paul).
Robin (Raoul-Maurice).
Roche (Guislain).
Rocquencourt (Julien).
Roger (Gustave).
Roncelly (Ferdinand).
Rose (Marcel-Julien).
Roussel (Charles).
De Rozières (Jacques-Edouard).
Ruaux (Robert-Marie-Gérard).
Ruffie (Jacques-Alphonse-Henri).
Ruplinger, née Tavernier (Jeanne).
Sabatier (Robert).
Saint-Maxent (Paul-Jean-Clovis).
De Saint-Ours (René-Louis).
Samour (Fernand).
Sanglan (Jean-Baptiste).
Sans (Pierre-Marie-François).
Saunier (Claire-Yvonne).
Sauvage (Gaston-Paul).
Sauvaget (Michel-Christophe-Théophile-Marie).
Scheibel, née Barbaud (Marthe).
Schneider (Charles-René).
Schoenehl (Albert-Alix-Claude).
Schirmann (Raymond).
Sciarli (François).
Septepe (Georges).
Simon (Eugène).
Soloni (Strull).
Sommerard (Georges-Elie-Michel).
Sourcis (Michel-Marie-Georges).
Spinelli (Paul).
Stempfel (André-Nicolas-Joseph).
Tabka M'hamed.
Taerea (Taero).
Tanguy (Charles).
Tardy (Pierre-Edouard).
Teissier (Jacques-Jean-Jules).
Theaud (Lucien-Eugène).
Thorax (Hervé-François-Alexandre).
Tissot (Auguste-Gaston-Henri).
Tournat (Pierre).
Tramcourt (Gaston-Philippe).
Traver (Fernand).
Truc (Yvon-Jules).
Turbin (Pierre-Maurice-Emile).
Vandaele (Théophile).
De Vaujany (Albert-Maurice).
Vedrenne (Paul-Marius).
Vernet (Emile).
Viau (René-André).
Vieil (Henri-Léon-Félix).
Vincenot (Jean-Jules).
Violette (Albert-Raymond).
Vion (Léa-Jeanne).
Vittot (Jean).
Vitu (Jean-Paul).
Voisin (Raymond-René).
Volle (Claudius-Marcel).
Voyemant (François-Maxime).
Vuillemot (Roland).
Vuillermet (Anthelme-Etienne).
Wagon, femme Renaud Tanter (Louisette).
Walter (Charles-Victor).
Weinland (Etienne).
Weisse (Charles-Edmond).
Wiedemann (Jean).
Willay (Simone).
Wurtz, née Bergerot (Suzanne).
Xabada (Pierre).
Zambon (Antoine).

Ces concessions comportent l'attribution de la Croix de guerre avec palme; elles annulent les citations accordées pour les mêmes faits.

Par décret du Président de la République en date du 29 août 1953, pris sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), sont décorés de la médaille militaire les militaires dont les noms suivent:

INDOCHINE

Baba Galli Camara, caporal, mle 94148, bataillon de marche de tirailleurs sénégalais n° 28 (T. C.). Cette concession annule la citation à l'ordre n° 483 du 7 mai 1952.

Danler (Hermann), soldat de 2e classe, mle 11814, 1/3e régiment étranger d'infanterie (T. M.). Cette concession annule la citation à l'ordre n° 595 du 8 décembre 1948 (T. C.).

Godot (Maurice), sergent, forces terrestres des plateaux montagnards. Cette concession annule la citation n° 262 en date du 18 mars 1953 (T. M.).

Gruebler (Werner), maréchal des logis, 5/1er régiment étranger de cavalerie.

Guichard (Félix), sergent, commando 65 (T. C.).

Gyurkics (Dezso), soldat de 1re classe (T. M.), mle 1067 L. E., 1948/Oran. 3e régiment étranger d'infanterie. Cette concession annule la citation à l'ordre n° 959 du 20 mai 1952.

Hassad Mohamed, soldat de 2e classe (T. M.), 8e régiment de spahis algériens, 1er escadron, mle 2732.

Herrscher (Roger), maréchal des logis chef (T. M.), 1er régiment de chasseurs.

Hoy (Werner), soldat de 2e classe (T. M.), 1er régiment étranger d'infanterie. Cette concession annule la citation à l'ordre n° 151 du 16 mai 1950.

Laime (Paul), brigadier (T. M.), 1er escadron du 1er régiment de chasseurs. Cette concession annule la citation à l'ordre n° 607 du 31 octobre 1950.

Maggiani (Joseph), sergent-major, 2/1e régiment de tirailleurs tunisiens (T. M.).

M'Ahmed ben Larbi ben Lachmi, soldat de 2e classe (T. M.), mle 2866/47, compagnie du génie 75/1. Cette concession annule la citation à l'ordre n° 96 du 21 mars 1952.

Milbach (André), sergent (T. C.), commando 61.

Mohamed ben Hamed ben Brahim, soldat de 2e classe (T. M.), mle 3872/50, 2e bataillon de marche du 6e régiment de tirailleurs marocains. Cette concession annule la citation à l'ordre n° 41 du 25 septembre 1952.

Mohamed ben Ahmed, soldat de 1re classe, mle 2057, 1er bataillon du 3e régiment de tirailleurs marocains. Cette concession annule la citation à l'ordre n° 13 du 21 mars 1952.

Nguyen Thi, soldat de 2e classe (T. C.), groupe de transport 503.

Paradi (Jean), caporal, 3e bataillon étranger de parachutistes (T. M.). Cette concession annule la citation à l'ordre n° 33 du 23 juin 1952.

Royer (Charles), caporal-chef, 6e régiment d'infanterie coloniale. Cette concession annule la citation à l'ordre n° 280 du 2 juillet 1948.

Sutter (Robert), soldat de 2e classe, 12e compagnie lourde de réparation du matériel (T. C.).

Thery (Gilbert), sergent-chef, commando n° 29.

Verdaven (Marcel), sergent, 1er bataillon étranger de parachutistes (T. M.).

Verdes (Pierre-Jean), sergent-chef, 3/4e régiment de tirailleurs marocains.

Wojciechowski (Mieczislaw), sergent (T. M.), 1er bataillon étranger de parachutistes.

Ces concessions comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

RÉGULARISATIONS

(Pour prendre rang du 13 décembre 1952.)

Lang Le Van, adjudant supplétif, commando 14.

(Pour prendre rang du 23 mars 1953.)

Arnoult (Roger-Marie), maréchal des logis chef (T. M.), 8e régiment de spahis algériens. Cette concession annule la citation n° 892 du 3 mars 1953.

Prime (André), maréchal des logis chef (T. M.), 8e régiment de spahis algériens.

(Pour prendre rang du 24 mars 1953.)

Berrier (Roger-Louis-Marcel-Joseph), maréchal des logis chef, 2e légion de marche de garde républicaine.

Juery (Georges-Joseph), maréchal des logis (T. M.), 6e régiment de spahis marocains.

Lahsen ben Ali ben Lahsen, maréchal des logis chef (T. M.), 6e régiment de spahis marocains.

(Pour prendre rang du 6 avril 1953.)

Dankovics (Istvan), maréchal des logis, 1er régiment étranger de cavalerie.

(Pour prendre rang du 7 avril 1953.)

Ehret (Martin), sergent, 71e compagnie de quartier général, commando 24.

(Pour prendre rang du 15 avril 1953.)

Yahia (Albert), caporal, 2/1er régiment de chasseurs parachutistes (T. C.).

(Pour prendre rang du 21 avril 1953.)

M'Barck ben Mohamed, caporal-chef (T. M.), mle 3328 A. 1212/38, 2/4e régiment de tirailleurs marocains de marche.

(Pour prendre rang du 24 avril 1953.)

Colembiewski (Lothar), caporal (T. M.), 3/5e régiment étranger d'infanterie.

(Pour prendre rang du 25 avril 1953.)

Dubois (Robert-Camille-Paul-Henri), sergent-chef (T. M.), groupement de commandos mixtes aéroportés.

(Pour prendre rang du 30 avril 1953.)

Espagnet (François), caporal-chef (T. M.), 5e régiment étranger d'infanterie.

(Pour prendre rang du 5 mai 1953.)

Nguyen Ky, caporal-chef, 4/2e régiment étranger d'infanterie.

(Pour prendre rang du 10 mai 1953.)

Cakic (Georges), sergent (T. M.), 3e régiment étranger d'infanterie.

Favier (Yves-Jean), sergent-chef (T. C.), 71e compagnie de quartier général.

(Pour prendre rang du 15 mai 1953.)

Manichon (Yvon), sergent-chef (T. C.), bataillon de marche du 13e régiment de tirailleurs sénégalais.

(Pour prendre rang du 16 mai 1953.)

Doffemont (Gilbert), sergent (T. C.), bataillon de marche de tirailleurs sénégalais n° 32.

Temmin Said, soldat de 2e classe (T. M.), mle 4536, recrutement de Constantine, 8e régiment de spahis algériens.

(Pour prendre rang du 17 mai 1953.)

Cellis (épouse Marzin) (Odette-Marie), ambulancière A. F. A. T. de 1re catégorie (F. T. N. V.).

Tran Tu Minh, sergent, garde territoriale du territoire de Hai Minh.

(Pour prendre rang du 19 mai 1953.)

Brunaud (Roger-Léon-Armand), sergent (T. C.), 1/24e régiment de marche de tirailleurs sénégalais.

(Pour prendre rang du 19 mai 1953.)

Macheret (Rolland-Gilbert), sergent, 1/24e régiment de marche de tirailleurs sénégalais.

Fantoma (Keita), caporal-chef (T. C.), mle G. K. 72133, 1/24e régiment de tirailleurs sénégalais.

Filori (Jean-Pierre), sergent (T. C.), 1/24e régiment de marche de tirailleurs sénégalais.

(Pour prendre rang du 21 mai 1953.)

Kojda (Michel), sergent (T. C.), 1er groupement de commandos spécialisés.

(Pour prendre rang du 25 mai 1953.)

Garde (Roger), sergent, 1er bataillon de chasseurs cambodgiens.

Ces concessions comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

COREE

Souillah Abdelkader, caporal-chef, bataillon français de l'O. N. U. en Corée. Cette concession annule la citation à l'ordre n° 4 du 2 mars 1953.

Vandenmoorgate (Jean-Roger), caporal-chef, bataillon français de l'O. N. U. en Corée. Cette concession annule la citation à l'ordre n° 41 du 6 mai 1953.

Ces concessions comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

COREE

Pour services exceptionnels de guerre en Extrême-Orient.

Groff (Georges), caporal, bataillon français de l'O. N. U. en Corée.

Marieu (Christian), sergent, bataillon français de l'O. N. U. en Corée.

Morelli (Morello), sergent-chef, bataillon français de l'O. N. U. en Corée.

Ouiste (Guy), sergent, bataillon français de l'O. N. U. en Corée.

Ces concessions ne comportent pas l'attribution de la Croix de guerre.

Décret n° 53-747 relatif à la réorganisation de la défense nationale et des forces armées.

Rectificatif au *Journal officiel* du 19 août 1953, page 7329, 4re colonne, article 1er, 7e paragraphe, au lieu de: « Conduire les négociations militaires interarmées », lire: « Conduire les négociations militaires interalliées ».

Homologation de grades au titre des forces françaises combattantes de l'intérieur.

Par arrêté du 28 juillet 1953:

I. — Sont homologués à titre posthume ou disparu les personnels des forces françaises de l'intérieur ci-après:

2e Région militaire

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Leprochon (Robert), né le 23 mai 1923, recrutement de Lille, classe 1943, mle 25616.

4e Région militaire

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Priollaud (Gaëtan), né le 26 mars 1915.

II. — Sont homologués, à titre pensionnable, les personnels des forces françaises de l'intérieur ci-après:

2e Région militaire

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Everard (Louis), né le 5 octobre 1923.

4e Région militaire

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Labadie (Marcel), né le 18 mai 1922, recrutement de Poitiers, classe 1942, mle 9277.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 15 août 1944.)

Amblard (Annet-Jean), né le 26 juillet 1911, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1931, mle 1717.

8e Région militaire

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 29 mai 1944.)

Guillemot (Rémi), né le 31 décembre 1912, recrutement d'Orléans, classe 1932, mle 1773.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Bernard (Lucien), né le 20 septembre 1915.

9e Région militaire

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Schneider (André), né le 16 janvier 1924.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Borgis (Albert), né le 28 janvier 1910, recrutement de Gap, classe 1930, mle 324.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 22 août 1944.)

Raymond (Gabriel), né le 2 mai 1920.

Sont homologués les personnels des forces françaises de l'intérieur ci-après:

1re Région militaire

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)

Bieber (Albert), né le 30 janvier 1895, recrutement de Strasbourg, classe 1915, mle 32.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)

Azoulay (Charles), né le 3 juin 1904, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1924, mle 6326.

(Pour prendre rang du 12 août 1944.)

Helias (Daniel), né le 8 février 1921.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Delafontaine (Marcel), né le 26 mai 1919, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1939, mle 69.

Gruffy (Jean-Louis), né le 7 juin 1904, recrutement du Rhône-Sud, classe 1924, mle 266.

Harnould (Edgard), né le 31 juillet 1888.

Lucchini (Pierre), né le 24 novembre 1917, recrutement d'Ajaccio, classe 1937, mle 1484.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)

Duperon (Louis), né le 31 décembre 1909, recrutement de la Seine, classe 1929, mle 7512.

Jeudy (Robert), né le 20 janvier 1914, recrutement de Versailles, classe 1934, mle 1768.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)

Casanova (Pierre), né le 8 août 1924, recrutement de la Seine, classe 1944, mle 37619.

Schmitz (Robert), né le 5 octobre 1917, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1937, mle 2564.

(Pour prendre rang du 18 août 1944.)

Froussis (André), né le 30 novembre 1910, recrutement de Versailles, classe 1930, mle 2012.

Jean-Marie (Marcelin), né le 11 novembre 1902, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1922, mle L. M. 404.

Laridan (Robert), né le 24 avril 1893, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1913, mle 1603.

Reynaud (Jules), né le 27 avril 1896, recrutement de Gap, classe 1916, mle 804.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 18 août 1944.)

Noel (Paul), né le 18 novembre 1920, recrutement de Versailles, classe 1940, L. M. 1075.

4e Région militaire

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Guyonnet (Arsène), né le 30 octobre 1916, recrutement de la Seine (1er bureau), classe 1936, mle 1835.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Daudignac (François), né le 26 juin 1919.

Olechnowicz (Edouard), né le 15 novembre 1906.

(Pour prendre rang du 15 juillet 1944).

Godrie (Gabriel), né le 9 mai 1913.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Costes (Jean), né le 9 août 1902, recrutement d'Agen, classe 1922, mle 1185.

Labaque (Jean), né le 8 novembre 1904, recrutement d'Agen, classe 1924, mle 1071.

Molnar (François), né le 29 février 1904, recrutement de Périgueux, classe 1924, mle 957.

Pethe (Henri), né le 5 février 1915, recrutement de Bar-le-Duc, classe 1935, mle 172.

Richez (Claude), né le 29 août 1913, recrutement de Laon, classe 1933, mle 2535.

Thomas (Emile), né le 8 janvier 1898, recrutement de Niort, classe 1918, mle 7503.

Titry (Paul), né le 24 janvier 1905, recrutement de Nancy, classe 1925, mle 1544.

(Pour prendre rang du 2 août 1944.)

Cristau (Michel), né le 7 mars 1918, recrutement de la Roche-sur-Yon, classe 1938, mle 1599.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Blondel (Jean-Pierre), né le 13 août 1918, recrutement d'Agen, classe 1938, mle 883.

Loverini (Sauveur), né le 28 janvier 1912, recrutement d'Ajaccio, classe 1932, mle 930.

Roumanie (Jean), né le 7 octobre 1923, recrutement de Périgueux, classe 1943, mle 8364.

(Pour prendre rang du 10 juin 1944.)

Martin (Roger), né le 7 mai 1908, recrutement de Toulon, classe 1928, mle 2702.

(Pour prendre rang du 30 juillet 1944.)

Alexandre (Robert), né le 21 février 1919, recrutement de Perpignan, classe 1939, mle L. 3003.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Thibaut (Louis), né le 13 novembre 1922, recrutement de Poitiers, classe 1942, mle 4439 B.

(Pour prendre rang du 10 juillet 1944.)

Moreau (Denis), né le 9 juin 1919, recrutement de Poitiers, classe 1939, mle 304.

5e Région militaire

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Carpentier (Jean), né le 21 février 1909, recrutement de Pau, classe 1929, mle 339.

Delbreil (René), né le 17 juillet 1920, recrutement de Montauban, classe 1940, mle 1288.

Descours (Paul), né le 10 janvier 1909.

Gauzias (Raymond), né le 3 septembre 1908, recrutement de Toulouse, classe 1928, mle 1827.

Landeau (Antoine), né le 6 juin 1902, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1922, mle 623.

Pambrun (Jean-René), né le 20 janvier 1897, recrutement de Bayonne, classe 1917, mle 1138.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Beziat (Gaston), né le 19 décembre 1920, recrutement de Pau, classe 1940, mle 822.

Dalbiez (Célestin), né le 16 juin 1901, recrutement de Montpellier, classe 1921, mle 160.

Faugere (Henri), né le 25 octobre 1916, recrutement de Périgueux, classe 1936, mle 731.

Giacoletto (Laure-Léon), né le 31 mai 1906, recrutement d'Albi, classe 1926, mle L. M. 625.

Gomez (Adolphe), né le 4 août 1923, recrutement de Marseille, classe 1943, mle 15180.

Puech (René), né le 1er février 1922, recrutement de Montpellier, classe 1942, mle 9938.

Renaud (Michel), né le 5 janvier 1922, recrutement de Poitiers, classe 1942, mle 9200 P.

Rigal (Germain), né le 19 avril 1919, recrutement de Montpellier, classe 1939, mle 2149.

Rilhac (Auguste), né le 13 juillet 1922, recrutement de la Seine, classe 1942, mle 38678.

Serieys (Georges), né le 16 juillet 1915, recrutement de Montauban, classe 1935, mle 527.

Serieys (Robert), né le 2 septembre 1914.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Barrau (Henri), né le 17 juin 1922.

Boiret (Pierre), né le 14 octobre 1907, recrutement de Bordeaux, classe 1927, mle 1318.

Bonet (Juan), né le 15 novembre 1905.

Boutry (Roger), né le 12 mars 1910, recrutement d'Avesnes, classe 1930, mle 6.

Campagne (Augustin), né le 28 janvier 1917.

Coulom (Victor), né le 6 mars 1920, recrutement de Tarbes, classe 1940, mle 63.

Dejeans (Jean), né le 19 janvier 1910, recrutement de Bordeaux, classe 1930, mle 1497.

Garbay (Joseph), né le 26 août 1916.

Habas (René), né le 26 mai 1906, recrutement de Tarbes, classe 1926, mle 65382.

Le Lay (Yves), né le 18 mars 1919, recrutement de Versailles, classe 1939, mle 1117.

Moures (François), né le 13 juin 1902.

Sansuc (Georges), né le 10 décembre 1919, recrutement d'Agen, classe 1939, mle 236.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Palanque (Fernand), né le 6 mars 1915, recrutement de Pau, classe 1935, mle 507.

6e Région militaire

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Salzard (Marcel), né le 17 août 1909, recrutement de Chaumont, classe 1929, mle 1706.

(Pour prendre rang du 15 août 1944.)

Chassain de Marcilly (Jean), né le 2 août 1910, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1930, mle 2919.

7e Région militaire

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

André (Georges), né le 10 mars 1901, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1921, mle 2515.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Deregnaucourt (Charles), né le 23 décembre 1913, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1933, mle 3351.

Direz (Jacques), né le 30 novembre 1920, recrutement de la Seine (4e bureau), classe 1940, mle 6773.

Robillard (Lucien), né le 9 octobre 1912, recrutement d'Orléans, classe 1932, mle 1323.

Witt (Emile), né le 23 août 1906, recrutement de Besançon, classe 1926, mle 1639.

8e Région militaire

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Dagouret (Jean), né le 14 mars 1918, recrutement de Moulins, classe 1938, mle 1289.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Cellier (Marcel), né le 29 octobre 1897, recrutement de Riom, classe 1917, mle 368.

Godeneche (Jean), né le 27 septembre 1920, recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1940, mle 3509.

Rufin (Louis), né le 13 février 1912, recrutement de Laon, classe 1932, mle 1541.

Sechi (Roméo), né le 2 avril 1920.

Voilhes (Etienne), né le 25 février 1914, recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1934, mle 173.

(Pour prendre rang du 19 juin 1944.)

Pothier (Lucien), né le 5 août 1905, recrutement de Vesoul, classe 1925, mle 901.

9e Région militaire

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 19 mai 1944.)

Ranquet (Etienne), né le 26 janvier 1901, recrutement de Nimes, classe 1921, mle 2277.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

La Porte (Louis), né le 30 mars 1896.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Bellavita (Georges), né le 10 janvier 1913.

Ganazzoli (Marcel), né le 16 juillet 1913, recrutement de Nice, classe 1933, mle 1336.

Roussel (René), né le 24 juin 1911, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1931, mle 3432.

Verdoni (Xavier), né le 15 septembre 1915, recrutement d'Ajaccio, classe 1935, mle 1515.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Borfiga (Louis), né le 26 février 1914, recrutement de Nice, classe 1934, mle 870.

Martin (Léon), né le 28 avril 1895.

Rimbaud (Félicien), né le 19 novembre 1914, recrutement de Toulon, classe 1934, mle 2731.

Tassi (Louis), né le 27 avril 1920, recrutement de Nice, classe 1940, mle 1204.

(Pour prendre rang du 10 juin 1944.)

Bonnefille (Jean-Pierre), né le 9 novembre 1906, recrutement du Puy, classe 1926, mle 91.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Peirani (Jacques), né le 17 août 1925, recrutement de Marseille, classe 1945, mle 2642.

(Pour prendre rang du 18 août 1944.)

Arthaud (Maurice), né le 9 juin 1923, recrutement de Marseille, classe 1943, mle 10838.

Les homologations prononcées au titre de l'article 1er du présent arrêté acquièrent le caractère d'homologation à titre posthume dès l'établissement de l'acte de décès.

Par arrêté du 28 juillet 1953:

I. — Est homologué, à titre posthume ou disparu, le personnel des Forces françaises de l'intérieur ci-après:

4e RÉGION MILITAIRE

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 24 juillet 1943.)

Du Rosier (Raymond), né le 24 avril 1919, recrutement de Poitiers, classe 1939, mle 122.

II. — Sont homologués, à titre pensionnable, les personnels des Forces françaises de l'intérieur ci-après:

4e RÉGION MILITAIRE

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Depelchin (Gaston), né le 15 août 1901, recrutement de Lille, classe 1921, mle 4554.

7e RÉGION MILITAIRE

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)

Galeazzi (André), né le 5 mars 1891.

8e RÉGION MILITAIRE

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Biondi (Michel), né le 3 avril 1925.

III. — Sont homologués les personnels des Forces françaises de l'intérieur ci-après:

1re RÉGION MILITAIRE

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 6 juin 1944.)

Guyot (Adrien), né le 6 juin 1908, recrutement de Melun, classe 1928, mle 910.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Aucuit (Georges), né le 24 juin 1899, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1919, mle 698.

Hernandez (Joseph), né le 23 février 1921, recrutement de la Seine, classe 1941, mle 16957.

Noblot (Charles), né le 18 avril 1905, recrutement de Versailles, classe 1925, mle 2562.

Verger (Marianne), née le 9 octobre 1903.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)

Robin (Maurice), né le 17 avril 1892, recrutement de Rouen, classe 1912, mle 1990.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Challot (Louis), né le 1er avril 1913, recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1933, mle 1423

Dubois (Jacques), né le 17 février 1917, recrutement de Beauvais, classe 1937, mle 703.

Le Poitier (Louis), né le 1er septembre 1922, recrutement de la Seine, classe 1942, mle 40300.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)

Piazza (Jacques), né le 10 novembre 1912, recrutement d'Orléans, classe 1932, mle 4554.

Thomas (Claude), né le 31 octobre 1891, recrutement d'Autun, classe 1914, mle 441.

(Pour prendre rang du 18 août 1944.)

Marot (Georges), né le 10 décembre 1910, recrutement d'Angoulême, classe 1930, mle 175.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 18 août 1944.)

Daubert (Pierre-Jules), né le 17 janvier 1914, recrutement de la Seine (1re subdivision), classe 1934, mle 1268.

3e RÉGION MILITAIRE

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Schramm (Jean), né le 15 mai 1920.

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Le Guen (Georges), né le 26 février 1908.

4e RÉGION MILITAIRE

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Biebuyck (Albert), né le 21 janvier 1903, recrutement de Lille, classe 1923, mle 842.

Bizeau (Jacques), né le 6 août 1925, recrutement de Poitiers, classe 1945, mle 12323.

Constanty (Germain), né le 6 décembre 1900, recrutement de Guéret, classe 1920, mle 360.

Esteve (Paul), né le 3 mars 1918, recrutement de Tulle, classe 1938, mle 1236.

Fievre (Lucien), né le 3 décembre 1911, recrutement de Tulle, classe 1931, mle 1591.

Guery (Jean), né le 5 mai 1915, recrutement de Lyon, classe 1935, mle 476.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Billerey (Adrien), né le 23 mai 1914.

Bloch (Léopold), né le 21 juillet 1892.

Bourdelle (Baptiste), né le 15 décembre 1906, recrutement de Tulle, classe 1926, mle 311.

Castille (Marc), né le 8 septembre 1920, recrutement de Guéret, classe 1940, mle 446.

Dupuy (Jean), né le 13 février 1906, recrutement de Périgueux, classe 1926, mle 46.

Eyma (Henri-Jean), né le 3 août 1902.

Guillaumie (Jean), né le 22 août 1902.

Labrousse (Camille), né le 20 novembre 1909, recrutement de Guéret, classe 1929, mle 849.

Maratrat (Jean), né le 17 mars 1913, recrutement d'Orléans, classe 1933, mle 82.

Reynaud (Jean), né le 19 août 1901, recrutement de Périgueux, classe 1921, mle 1620.

Touzeau (Jacques), né le 28 février 1914, recrutement de Châteauroux, classe 1934, mle 233.

Warler (Charles), né le 28 novembre 1916, recrutement de Strasbourg, classe 1936, mle 1390.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Bernaschini (Georges), né le 24 septembre 1926, recrutement de Nice, classe 1946, mle 49618.

Bertrand (Jean-Yves), né le 7 août 1924.

Bouchon (Jean), né le 6 juin 1913, recrutement de Poitiers, classe 1933, mle 2737.

Brochet (André), né le 11 juin 1923, recrutement de Limoges, classe 1943, mle 7638.

Chevalier (Louis), né le 11 juin 1920, recrutement de Périgueux, classe 1940, mle 3206.

Dupuy (Robert), né le 16 mai 1921, recrutement de Poitiers, classe 1941, mle 11269 L.

Gibiat (Marcel), né le 13 mars 1922, recrutement de Poitiers, classe 1942, mle 9526 L.

Gourinal (Louis), né le 20 décembre 1924, recrutement de Poitiers, classe 1944, mle 10105 L.

Henaff (Robert), né le 17 décembre 1920, recrutement de la Seine (1er bureau), classe 1940, mle 2762.

Juishomme (Raymond), né le 25 mars 1920.

Juvin (Roger), né le 2 octobre 1918, recrutement d'Alger, classe 1938, mle 512.

Lagueny (André), né le 1er décembre 1901, recrutement de Limoges, classe 1924, mle 1762.

Muneret (François), né le 10 juin 1914, recrutement de Besançon, classe 1934, mle 333.

Pailler (Marcel), né le 29 avril 1913, recrutement de Périgueux, classe 1933, mle 1426.

Rouillon (Albert), né le 17 avril 1901, recrutement de Parthenay, classe 1921, mle 428.
Schaff (Eugène), né le 5 mai 1907.
Thiebaut (Jean), né le 23 novembre 1917.
Thomas (Raoûl), né le 17 avril 1920, recrutement de Guéret, classe 1940, mle 279.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Bourgoin (René), né le 30 janvier 1922.
Drouet (Raymond), né le 27 avril 1923.
Valery (Henri), né le 10 octobre 1922, recrutement de Tulle, classe 1942, mle 11201 L.

5e Région militaire

Dans le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)

Bigeard (Marcel), né le 14 février 1916, recrutement de Nancy, classe 1936, mle 101.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

François (Marie-Henri), né le 14 août 1900, recrutement d'Epinal, classe 1920, mle 514.
Izard (Pierre), né le 29 décembre 1912, recrutement de Toulouse, classe 1932, mle 1992.
Le Bigot (Robert), né le 6 octobre 1909.
Lopez (Angel), né le 30 novembre 1912, recrutement de Pau, classe 1932, mle 929.
Solinhac (Jean), né le 24 mars 1914, recrutement de Rodez, classe 1934, mle 1034.
Tajan (Pierre-Louis), né le 3 décembre 1890, recrutement de Bordeaux, classe 1910, mle 903.
Touzet (Paul), né le 30 août 1910, recrutement de Toulouse, classe 1930, mle 2285.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Broquard (Jean-Louis), né le 22 février 1907.
Cohen (Albert), né le 29 septembre 1916.
Corteggiani (Pierre-Joseph), né le 16 décembre 1918, recrutement de Tarbes, classe 1938, mle 820.
Goudal (André), né le 26 juillet 1923.
Lacheze (Georges), né le 28 janvier 1920, recrutement de Tulle, classe 1940, mle 519.
Mathieu (Marcel), né le 24 mai 1908, recrutement de Périgueux, classe 1928, mle 950.
Senac (André), né le 11 juillet 1906.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)

Stern (Henri), né le 23 janvier 1893.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Dubos (René), né le 14 novembre 1913.

6e Région militaire

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Casali (Jean), né le 7 juillet 1911, recrutement de Thionville, classe 1931, mle 2089.

7e Région militaire

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 23 août 1944.)

Michalet (René), né le 30 août 1900, recrutement de Besançon, classe 1920, mle 418.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Corte (Jacques), né le 28 septembre 1918, recrutement de Nevers, classe 1938, mle 515.

8e Région militaire

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Coddet (Jean-Claudius), né le 30 avril 1915, recrutement de Chambéry, classe 1935, mle 321.
Montourcy (Lucien), né le 8 janvier 1917, recrutement d'Aurillac, classe 1937, mle 189.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Brunier (Elie), né le 12 mai 1918, recrutement de Bourg, classe 1938, mle 847.

9e Région militaire

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Aloisi (Marie-Joseph), né le 12 juillet 1916, recrutement de Nice, classe 1936, mle 1009.
Denis (Bernard), né le 19 décembre 1918, recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1938, mle 2368.
Trân-Ngoc (Diêp), né le 8 avril 1908.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Assayas (Victor), né le 7 juin 1916, recrutement de la Seine (6e bureau), classe 1936, mle 3152.
Bernard (René), né le 7 janvier 1912, recrutement de Nantes, classe 1932, mle 1581.
Bimbard (Raymond), né le 27 décembre 1909, recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1929, mle 3712.
Faure (Louis), né le 21 décembre 1920, recrutement de Digne, classe 1940, mle 520.
Gagne (Lucien), né le 20 août 1917, recrutement de Marseille, classe 1937, mle I. M. 840 M. R.
Morisque (Pierre), né le 11 octobre 1911, recrutement de Clermont-Ferrand, classe 1931, mle 3366.
Moulin (Pierre), né le 25 décembre 1915, recrutement de Nimes, classe 1935, mle 1873.
Siviragol (Roger), né le 31 décembre 1919, recrutement de Marseille, classe 1939, mle 283.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 13 septembre 1943.)

Poli (Joseph), né le 28 février 1905, recrutement d'Ajaccio, classe 1925, mle 225.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Gravant (Jean-Joseph), né le 1er mai 1917, recrutement de Marseille, classe 1937, mle 199.
Kieffer (Georges), né le 5 janvier 1920, recrutement de Lille, classe 1940, mle 8726.
Mir (Jean), né le 22 juin 1907, recrutement de Carcassonne, classe 1927, mle 736.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Lapina (Adolphe), né le 27 mars 1926.
Measson (Charles), né le 4 octobre 1925, recrutement de Marseille, classe 1945, mle 13715.

(Pour prendre rang du 16 juin 1944.)

Jeangeorges (Léon), né le 21 janvier 1917, recrutement de Nancy, classe 1937, mle 490.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)

Journiac (René), né le 11 mai 1921, recrutement de Marseille, classe 1941, mle 16510.

L'homologation prononcée au titre de l'article 1er du présent arrêté acquiert le caractère d'homologation à titre posthume dès l'établissement de l'acte de décès.

Nomination d'un maître de conférences à l'école polytechnique.

Par arrêté du 27 août 1953, M. Lepinoy (Paul), professeur agrégé au lycée Hoche, à Saint-Cloud, est nommé maître de conférences de langue allemande à compter du 1er octobre 1953.

Personnels civils extérieurs de l'air.

Rectificatif au *Journal officiel* du 14 août 1953: page 7225, 1re colonne, 19e ligne, au lieu de: « Bonjour (Auguste) », lire: « Bonjour (Augusta) ».

Armée de terre (réserve).

Par décision en date du 28 juillet 1953, les officiers de réserve figurant sur la liste ci-jointe sont placés dans la position hors-cadres, au titre de l'affectation spéciale, et maintenus affectés, pour administration, aux états-majors de région ou subdivisions désignés ci-après :

1re REGION MILITAIRE

Infanterie.

MM. les lieutenants :

Arnold (Félix-Charles-Jean), subdivision de Paris.
Audy (André-Jean), subdivision de Paris.
Baillon (Jean-Marie), subdivision de Paris.
Birkner (Joseph-Daniel), subdivision de Paris.
Boyance (Pierre-Firmin-Gabriel), subdivision de Paris.
Brethes (Claude), subdivision de Paris.
Broussaud (Jean), subdivision de Paris.
Chauvelot (Jean-Marie-Paul), subdivision de Paris.
Jacquinot (Louis-Emile), subdivision de Paris.
Mazuel (Gilbert-Georges), subdivision de Paris.
Parent (Pierre-Célestin-Léonard), subdivision de Paris.
Renault (Louis), subdivision de Paris.
Roques (Jean-François), subdivision de Paris.
Schipfer (Georges-Jean-Baptiste-Emile), subdivision de Paris.
Scheid (Robert-Emile), subdivision de Paris.
Texier (Pierre-Alfred-Antoine), subdivision de Paris.

MM. les sous-lieutenants :

Delaplanche (François), subdivision de Paris.
Karcher (Pierre-Jean-Adolphe), subdivision de Paris.
Soudin (Clément-André), subdivision de Paris.

Arme blindée et cavalerie.

MM. les lieutenants :

Laloup (Henri-Gaston-Alain), subdivision de Paris.
Ribeyrolle (Fernand-Lucien), subdivision de Paris.
Tellier (Marcel), subdivision de Paris.

MM. les sous-lieutenants :

Boisseau (André-Edouard), subdivision de Paris.
Girardier (Hubert), subdivision de Paris.

Artillerie.

MM. les lieutenants :

Arnoux (Jean), subdivision de Paris
Bayle (Jacques-Antoine-Louis), subdivision de Paris.
Bourgalay (Georges-Jean), subdivision de Paris.
Charzat (Jacques-Léopold-Ferdinand), subdivision de Paris.
Destruhaut (Marc), subdivision de Paris.
Dulac (Jean-Henri-Eugène), subdivision de Paris.
Galland (André-Louis-Emile), subdivision de Paris.
Gillot (André-Lucien-Alexandre), subdivision de Paris.
Gobert (Pierre-Louis-Charles), subdivision de Paris.
Guilluy (Pierre-André-Henri), subdivision de Paris.
Jacotot (Pierre-Robert), subdivision de Paris.
Langlois (Jean-Félix-Joseph), subdivision de Paris.
Laurent (Pierre-Germain), subdivision de Paris.
Le François des Courtis de Montchal (Jean-Joseph), subdivision de Paris.
Liegeois (Louis-Ernest-Jules), subdivision de Paris.
Loze (André), subdivision de Paris.
Maire (Jean-Victor-Louis), subdivision de Paris.
Marin (Charles-Edmond), subdivision de Paris.
Medard (Gaëtan-M.-François), subdivision de Paris.
Monnot (Charles-Georges-Etienne), subdivision de Paris.
Paget (Pierre-Camille), subdivision de Paris.
Pargon (Paul-Jean), subdivision de Paris.
Perry (René-Paul), subdivision de Paris.
Rabat (Jean), subdivision de Paris.
Schuster (Frédéric-G.), subdivision de Paris.
Stemmer (Paul-Lucien), subdivision de Paris.
Vernier (Charles-Emile-Pierre), subdivision de Paris.

MM. les sous-lieutenants :

Charbonnier (Roger-Paul), subdivision de Paris.
Monestiez (Jacques-Fernand), subdivision de Paris.
Raison (Maurice-Georges), subdivision de Paris.

Train.

MM. les lieutenants :

Bousson (Gaston-Auguste-Désiré), subdivision de Paris.
Carmouze (Georges), subdivision de Paris.
Ducreux (René-Charles), subdivision de Paris.
Roques (Alfred-Jean-Jules), subdivision de Paris.

Transmissions.

MM. les chefs de bataillon :

Bruniaux (Charles-Emile-Marie), subdivision de Paris.
Chovet (Antoine-Marie-J.), subdivision de Paris.
Faure (Jean-Marie-L.), subdivision de Paris.
Heliot (Jean-Marie), subdivision de Paris.
Rouviere (Jean-R.), subdivision de Paris.

Corps des interprètes militaires de réserve.

M. le capitaine d'Herville (François-Félix), E.-M., 1re région militaire.

2e REGION MILITAIRE

Infanterie.

MM. les capitaines :

Liez (Maurice-Louis), subdivision de Laon.
Van de Velde (Raymond-Pierre), subdivision de Lille.

MM. les lieutenants :

Cossart (André-Sosthène-Alfred), subdivision d'Arras.
Cuvillier (François), subdivision de Lille.
Hanicot (Pierre-Raymond-Silvius), subdivision de Lille.
Jaillard (Henri-Maurice), subdivision de Lille.
Mallevays (Maurice-Raymond-M.), subdivision de Laon.
Motrot (Maurice-Alexandre), subdivision de Laon.
Penin (Robert-Edouard), subdivision de Lille.

Artillerie.

MM. les lieutenants :

Beauviere (Guy-Eugène), subdivision de Lille.
Courtin (Robert-Ernest), subdivision de Lille.
Davroux (Marceau-Paul-Achille), subdivision de Lille.
Faillon (Marcel-Ernest), subdivision de Lille.
Ferrare (Gaston-Armand), subdivision d'Arras.
Gerard (Louis-E.-C.), subdivision de Rouen.
Germain (Henri-Del-Victor), subdivision de Laon.
Hugonny (Jean-Léon-Désiré), subdivision de Lille.
Jager (Roger-Pierre), subdivision de Lille.
Lernon (Gilbert), subdivision de Lille.
Louis (Marcel-Jean), subdivision de Laon.
Maisons (Henri-Paul), subdivision de Rouen.
Menu (Pierre), subdivision de Lille.
Roseau (Pierre-Louis-Auguste), subdivision d'Arras.
Sagnier (Gaston-Arthur), subdivision de Lille.
Verhaeghe (Albert-Maurice), subdivision de Lille.

Transmissions.

M. le lieutenant Sennesal (André-Germain), subdivision de Lille.

MM. les sous-lieutenants :

Cavillon (Omer-Louis-Léon), subdivision d'Amiens.
Oudet (Daniel-Louis-Jean), subdivision de Laon.

3e REGION MILITAIRE

Infanterie.

M. le sous-lieutenant Turban (Roger-Alexandre), subdivision du Mans.

Artillerie.

MM. les lieutenants :

Barre (René-A.), subdivision de Rennes.
Boussuge (André), subdivision de Nantes.
Bruge (Georges-Léon-Henri), subdivision de Caen.
Demazier (Pierre-Jacques-Georges), subdivision du Mans.
Lamolle (Charles-Eugène-Bertrand), subdivision du Mans.
Pecresse (Pierre-François-Paul), subdivision de Rennes.

4e REGION MILITAIRE

Infanterie.

MM. les lieutenants :

Bonneri (Jean), subdivision de Limoges.
Chiron (Maurice-Emile), subdivision de Poitiers.
Caurichon (Fulbert-Alexandre), subdivision d'Angoulême.
Philibert (Jean-Joseph-Félix), subdivision de Tours.

Artillerie.

M. le capitaine Pillon (Marcel), subdivision d'Angoulême.

MM. les lieutenants :

Chaze (Louis-Pierre), subdivision de Bordeaux.
Sugier (Pierre-Georges-Paul), subdivision de Bordeaux.

5e REGION MILITAIRE

Infanterie.

MM. les sous-lieutenants :

Cave (Marcel-Louis-Jean), subdivision de Toulouse.
Doucet (Ernest), subdivision de Toulouse.

Artillerie.

MM. les lieutenants :

De Beaucorps (Robert-Marie-Geoffroy), subdivision de Pau.
De Goislard de Montsabert (Marie-Anne-Henri), subdivision de Perpignan.
Mistral (Léon-Antoine-Charles), subdivision de Toulouse.
Ourmière (Georges-Henri), subdivision de Toulouse.

6e REGION MILITAIRE

Infanterie.

M. le capitaine Verel (Louis-A.-S.), subdivision de Strasbourg

MM. les lieutenants :

Cambas (Paul-Guillaume), subdivision de Strasbourg.
Celle (Lucien-Jean-Marie), subdivision de Nancy.
Metzinger (Rodolphe-Ernest), subdivision de Metz.

Artillerie.

MM. les lieutenants :

Adam (Marcel), subdivision de Metz.
Baudoin (Camille-Emile-Ferdinand), subdivision de Châlons sur-Marne.
Cariou (Henri), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Cointet (Armand-Georges), subdivision de Nancy.
Daegelen (André-Gabriel), subdivision de Châlons-sur-Marne.

Detaint (André-Lucien), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Gantzer (Marie-Paul-Joseph), subdivision de Nancy.
Gerard (Jean-Théophile-Célestin), subdivision de Nancy.
Grillet (Pierre-Charles-Auguste), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Matthieu (Lucien-René), subdivision de Strasbourg.
Millot (Eugène-F.), subdivision de Strasbourg.
Mury (René-L.-C.), subdivision de Strasbourg.
Priqueler (Pierre-Charles-Anatole), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Stenger (Adolphe-René), subdivision de Strasbourg.

Train.

MM. les lieutenants:

Houssement (Robert), subdivision de Nancy.
Wiet (Raymond-Cyrille-Jean), subdivision de Metz.

Transmissions.

M. le chef de bataillon Grosmann (Michel-Jean-Baptiste), subdivision de Strasbourg.

Corps des interprètes militaires de réserve.

M. le capitaine Pinard (Paul-Joseph), E. M., 6e région militaire.
M. le lieutenant Schmitt (Jean), E. M., 6e région militaire.
M. le sous-lieutenant Kruper (Léon-Armand-Henri), E. M., 6e région militaire.

7e REGION MILITAIRE

Infanterie.

M. le lieutenant Pernot (Albert-Paul-Joseph), subdivision de Dijon.

Artillerie.

M. le capitaine Vicaire (Jacques-André-Eugène), subdivision de Nevers.
M. le lieutenant Brousset (Robert), subdivision de Nevers.

8e REGION MILITAIRE

Infanterie.

MM. les lieutenants:

Laville (Armand-Victor), subdivision de Saint-Etienne.
Yolle (Jean-Henri), subdivision de Saint-Etienne.

Artillerie.

M. le capitaine Chaussemy (Marcel-Pierre), subdivision de Grenoble.

MM. les lieutenants:

Hebert (Jean-François), subdivision de Grenoble.
Paget (Jean-Louis-Emile), subdivision de Saint-Etienne.

9e REGION MILITAIRE

Infanterie.

M. le capitaine Ricard (Félicien-Louis-Henri), subdivision de Marseille.

MM. les lieutenants:

Beurdelet (Maurice), subdivision de Montpellier.
Chapus (Augustin-Jean-Urbain), subdivision de Montpellier.
Dumont (André-Louis-Marie), subdivision de Nice.
Morel (Célestin-Marius), subdivision de Marseille.
Pascal (Jacques-Augustin), subdivision de Montpellier.
Suchet (Paul-Fernand), subdivision de Montpellier.

MM. les sous-lieutenants:

Came (Jean-Charles-Eugène), subdivision de Montpellier.
Plantavin (Robert-Joseph-Marc), subdivision de Marseille.

Artillerie.

MM. les capitaines:

Boutron (Pierre-Noël), subdivision de Marseille.
Obriot (Louis-Gabriel-Léon), subdivision de Marseille.

MM. les lieutenants:

Blond (Jean-Baptiste-Joseph-Maurice), subdivision de Nice.
Coppier (Joseph-François-Marie), subdivision de Marseille.
Durant (Achille-Joseph-Alphonse), subdivision de Marseille.
Guilhaumon (Charles-Marie), subdivision de Montpellier.
Laligant (Maurice-Paul-Félix), subdivision de Marseille.
Peytavy (François-Joseph-René), subdivision de Marseille.
Vidal (Elie-Alphonse), subdivision de Montpellier.

M. le sous-lieutenant Recht (Georges-Pierre-Marie), subdivision de Marseille.

Train.

MM. les lieutenants:

Cousse (Anside-François-Désiré), subdivision de Marseille.
Pinchaud (Louis-René-Pierre Jean), subdivision de Montpellier.
Vincent (Charles-Joseph), subdivision de Marseille.

M. le sous-lieutenant Boudier (Antoine-Marie-Joseph), subdivision de Marseille.

COMMANDEMENT EN CHEF DES FORCES FRANÇAISES EN ALLEMAGNE

Infanterie.

MM. les lieutenants:

Barthélémy (Jean-Frédéric), zone Centre.
De Pontavice (René-Marie-Joseph-Pierre), zone Sud.
Vautier (Maurice-Victor-Ernest), zone Nord.
Stock (Robert-Louis), zone Sud.

M. le sous-lieutenant Heibel (Paul-Ernest), zone Centre.

Arme blindée et cavalerie.

M. le lieutenant-colonel Laumond (François-Charles-Pierre), zone Nord.

M. le chef d'escadrons Geghre (Emile-Henri), zone Nord.

Artillerie.

MM. les lieutenants:

Dautremont (Charles-G.), zone Sud.

Degoud (Jean-Louis-Georges), zone Sud.

Train.

M. le lieutenant-colonel Mariaux (Eugène-Marie-François-Xavier), zone Nord.

M. le lieutenant Candau (Albert), zone Sud.

Transmissions.

M. le lieutenant Mathorel (Maurice), zone Sud.

Corps des interprètes militaires de réserve.

M. le capitaine Avril (Pierre-Armand), zone Sud.

Personnels militaires féminins de l'armée de l'air.

Par décision en date du 25 août 1953:

Sont reclassées dans la 3e classe:

Du cadre des spécialistes féminines convoyeuses de l'air.

(Pour prendre rang du 15 juillet 1953.)

Les convoyeuses stagiaires:

De Galard-Terraube (Geneviève), Domergue (Jacqueline), Othnin-Girard (Albertine).

Sont reclassées dans la 3e classe:

Du cadre des spécialistes féminines du service général, en qualité d'attachées rédactrices.

Les attachées rédactrices stagiaires:

1° Pour prendre rang du 15 juin 1953: Caurat (Geneviève), Menges (Gisèle).

2° Pour prendre rang du 29 juin 1953: Renaud (Monique), Dumesnil (Marie), Duche de Bricourt (Elisabeth), Hollier (Anne-Marie), Regnier (Yolande), Roy (Claude).

3° Pour prendre rang du 5 juillet 1953: Le Friec (Paule).

4° Pour prendre rang du 9 juillet 1953: Santini (Marguerite).

5° Pour prendre rang du 15 juillet 1953: Pegeaud (Jacqueline).

6° Pour prendre rang du 16 juillet 1953: Dubois (Simone).

7° Pour prendre rang du 23 juillet 1953: Terry (Simone), Coumes (Lucienne).

8° Pour prendre rang du 30 juillet 1953: Buzoud (Denise), Cazaux (Suzanne).

Désignations pour servir sur les théâtres d'opérations extérieurs.

TROUPES MÉTROPOLITAINES

Service des matériels « Subdivision Artillerie ».

Les sous-officiers désignés ci-après sont affectés au service du matériel des forces terrestres en Extrême-Orient.

MAINTENANCE DU MOIS D'OCTOBRE 1953

a) Embarquement à Marseille à partir du 1er octobre 1953.

Brayard (Charles), adjudant-chef, 8e région.
Million (Marcel), adjudant-chef, 8e région.
Cornevin (Louis), adjudant-chef, 6e région.
Cavarroc (Alain), adjudant-chef, 5e région.
Madelain (Marcel), adjudant-chef, F. F. A.
Bertron (Joseph), adjudant, 9e région.
Leroux (René), adjudant, 7e région.
Petit (Louis), adjudant, 8e région.
Armbruster (Hubert), maréchal des logis-major, 6e région.
Richebourg (Maurice), maréchal des logis-major, 1re région.
Rousseau (Pierre), maréchal des logis-major, 1re région.
Dariaux (Georges), maréchal des logis major, Maroc.
Dubard (André), maréchal des logis-major, F. F. A.
Ducharne (Jean), maréchal des logis chef, F. F. A.
Nosilier (Georges), maréchal des logis chef, 3e région.
Redel (Jacques), maréchal des logis, 6e région.
Rigaud (Guy), maréchal des logis, Maroc.
Lamy (Gabriel), maréchal des logis, 9e région.
Bac (Marcel), maréchal des logis, 8e région.
Carré (Pierre), maréchal des logis, F. F. A.
Maréchal (Jean), maréchal des logis, 3e région.

b) Embarquement à Oran à partir du 1er octobre 1953.

Soriano (François), adjudant-chef, Maroc.
Louvel de Monceaux (Jean), adjudant, Maroc.
Abt (Jean-Pierre), maréchal des logis-major, Maroc.
Groison (Maurice), maréchal des logis, Maroc.
Cheurfi Ahmed, maréchal des logis, 10e région.

NOTA. — Les dates de mise en route, sur les 9e compagnie régionale du matériel à Marseille et 802e compagnie d'ouvriers du service du matériel à Oran, seront fixées ultérieurement par télégramme.

INTENDANCE MÉTROPOLITAINE

Détachement INT 12 F.

MAINTENANCE DU MOIS DE DECEMBRE 1953

Sont désignés pour servir en Extrême-Orient les officiers et les sous-officiers dont les noms suivent:

Officiers.

Mesmain (Albert), capitaine, troupes du Maroc.
Roudiere (Claude), lieutenant, 4e région militaire.

Sous-officiers.

Blanchard (Joseph), adjudant, 1re région militaire.
Quevremont (Georges), adjudant, 6e région militaire.
Ros (Joseph), sergent - major, 9e région militaire.
Demarck (Clément), sergent-major, 2e région militaire.
Eychenne (Marcel), sergent-chef, forces françaises d'Allemagne.
Mouveroux (Hubert), sergent-chef, 10e région militaire.
Planche (André), sergent-chef, troupes du Maroc.
Meoule (Yvon), sergent-chef, 10e région militaire.
Colombani (Bernardin), sergent-chef, 9e région militaire.
Galy (Louis), sergent-chef, 1re région militaire.
Collet (William), sergent-chef, 1re région militaire.
Desmont (Jean), sergent-chef, 8e région militaire.
Raimond (Auguste), sergent-chef, 3e région militaire.
Bouvier (Roger), sergent-chef, troupes du Maroc.
Naudot (Daniel), sergent, 7e région militaire.
Donnadieu (Pierre), sergent, 8e région militaire.
Martineau (Pierre), sergent, 3e région militaire.
Thery (Gilbert), sergent, école militaire d'administration.
Mauborgne (Albert), sergent, 1re région militaire.
Aniorte (François), sergent, forces françaises d'Allemagne.
N'Diaye Boubakar, sergent, 10e région militaire.
Maréchal (André), sergent, troupes du Maroc.
Bonafous (André), sergent, forces françaises d'Allemagne.
Ecuyer (Bernard), sergent, forces françaises d'Allemagne.
Blondin (André), sergent, école militaire d'administration.
Merlier (Serge), sergent, forces françaises d'Allemagne.
Gandus (David), sergent, forces françaises d'Allemagne.
Mauprivez (Jean), sergent, 10e région militaire.
Amouyal (Jacques), sergent, 1re région militaire.
Carles (Jean), sergent, 1re région militaire.

I. — *Prescriptions générales.*

Les directeurs de service et les chefs de corps devront, dès réception des présentes désignations:

1° Faire procéder aux vaccinations réglementaires;

2° Faire bénéficier ces personnels de la permission de départ colonial.

II. — *Mise en route*

Les officiers et les sous-officiers en provenance de la métropole et des forces françaises d'Allemagne se tiendront prêts dans leur service ou corps d'origine à être mis en route à partir du 25 novembre 1953.

Ceux en provenance d'Afrique du Nord, qui bénéficieront de leur permission de départ colonial dans ce territoire, se tiendront également prêts dans leur service ou corps d'origine à être mis en route à partir du 25 novembre 1953.

Les personnels en provenance d'Afrique du Nord, qui bénéficieront de leur permission de départ colonial en métropole rejoindront la 9e section de C. O. M. A. à Marseille, à l'expiration de leur permission. Pour ces derniers, leur permission devra être accordée afin qu'ils puissent rejoindre la 9e section de C. O. M. A. le 25 novembre 1953 au plus tard.

Les directeurs de l'intendance de la 10e région militaire et des troupes du Maroc feront connaître sous le timbre de la direction centrale de l'intendance, 2e bureau, le nom des personnels qui bénéficieront de leur permission de départ colonial en Afrique du Nord.

III. — *Prescriptions particulières.*

1° Les sous-officiers désignés doivent être liés au service pour quinze mois au moins au 1er septembre 1953.

Ceux qui ne seraient pas liés pour cette durée devront être invités à souscrire un rengagement minimum de deux ans.

En cas de refus, il leur sera fait application des dispositions de l'article 37 de l'instruction n° 178.000 PM 7 Ae du 20 octobre 1951 (*B. O.*, p. p., p. 3349) pour le cas où ils demanderaient ultérieurement à contracter un rengagement;

2° Il est rappelé qu'un exemplaire de l'état nominatif modèle I des personnels désignés ci-dessus doit être adressé, par voie aérienne, directement, d'urgence, au général commandant en chef en Indochine, état-major, 1er bureau.

Cet état sur format 43,5 × 21, conforme au modèle défini au *B. O.* p. p. 1949, pages 5957 et 5958, doit être exactement rempli et les renseignements qui y seront portés contrôlés avec soin.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Décret du 29 août 1953 portant promotions dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 29 août 1953, rendu sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre des finances et des affaires économiques, du secrétaire d'Etat aux affaires économiques et vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que les promotions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, ont été promus dans l'ordre national de la Légion d'honneur, le conseil des ministres entendu:

Au grade d'officier.

M. Basille (Louis-Gabriel), sous-directeur au secrétariat d'Etat aux affaires économiques. Chevalier du 25 décembre 1945 (titres exceptionnels).

M. Prevet (François), président de la chambre syndicale nationale des fabricants de produits pharmaceutiques. Chevalier du 26 octobre 1946 (titres exceptionnels).

Décrets du 29 août 1953 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 29 août 1953, rendu sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat aux affaires économiques, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que les promotion et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, ont été promu ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade d'officier.

M. Hervio (Georges-Jules-Marie), administrateur de 2e classe à la direction générale de l'institut national de la statistique et des études économiques. Chevalier du 31 juillet 1936.

Au grade de chevalier.

M. Bernard-Vieilleville (René), commissionnaire exportateur; 31 ans d'activité professionnelle.

M. Cagniard (Jacques-Emile), président de l'union de la petite et moyenne industrie; 32 ans d'activité professionnelle et de services militaires dont 1 an de mobilisation, au total 33 annuités.

M. Castan (Ernest-Paul-Lucien), conseiller commercial auprès de l'ambassade de France à Mexico; 20 ans de services civils et militaires dont 1 an de mobilisation et 19 ans de services hors d'Europe, au total 27 annuités.

M. Cavasso dit Cavasse (André), directeur général de société; 24 ans 1 mois d'activité professionnelle et de services militaires, dont 1 an de mobilisation, au total 25 annuités.

M. Combe (Jean-Jacques), administrateur civil de classe exceptionnelle; 25 ans de services civils et militaires, 25 annuités.

M. Desponts (Henri-Maurice-Firmin), expert économique d'Etat; 31 ans de services civils et militaires, 31 annuités.

M. Duveaux (Paul), directeur de succursales de société; 30 ans d'activité professionnelle et de services militaires dont 1 ans de mobilisation, au total 31 annuités.

M. Griffault (Robert), contrôleur d'Etat; 18 ans 8 mois de services civils et militaires dont 1 an de mobilisation et 1 an de services hors d'Europe, au total 20 annuités.

M. Haas (Edmond-Henri), directeur général adjoint de société; 35 ans d'activité professionnelle et de services militaires dont 2 ans de mobilisation, au total 37 annuités.

M. Haymann (André), conseiller du commerce extérieur; 31 ans d'activité professionnelle et de services militaires dont 1 an de mobilisation, au total 32 annuités.

M. Jeannoutot (Marcel-Louis-Ernest), directeur départemental des enquêtes économiques à Besançon; 35 ans de services civils et militaires dont 3 ans de mobilisation, au total 38 annuités.

M. Le Blan (Jean-Alexandre-Blaise-Patrick), industriel; 37 ans d'activité professionnelle et de services militaires dont 4 ans de mobilisation, au total 41 annuités.

Mme Leonetti, née Bolle (Marthe-Yvonne-Henriette), chef de service à la confédération générale des petites et moyennes entreprises; 25 ans de services civils et d'activité professionnelle, 25 annuités.

M. Lugan (Georges), industriel; 24 ans d'activité professionnelle et de services militaires dont 1 an de mobilisation, au total 25 annuités.

M. Mege (Henri-Fernand), industriel, administrateur de société; 32 ans d'activité professionnelle et de services militaires dont 1 an de mobilisation, au total 33 annuités.

M. Provillard (André), commissaire aux prix de 1re classe; 32 ans de services civils et militaires, 32 annuités.

M. Talon (René-Louis), gérant de société; 26 ans d'activité professionnelle et de services militaires dont 1 an de mobilisation, au total 27 annuités.

M. Testard (Gaston-Henri), administrateur civil de 1re classe; 22 ans de services civils et militaires dont 1 an de mobilisation, au total 23 annuités.

M. Vieugue (Raymond-Georges-Albert), administrateur civil de 1re classe; 16 ans de services civils et militaires dont 6 ans de mobilisation, au total 22 annuités.

Par décret en date du 29 août 1953, rendu sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat aux affaires économiques, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que les promotion et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, ont été promu ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade d'officier.

M. Kraemer (Raymond-Henri), antiquaire. Chevalier du 1 février 1937.

Au grade de chevalier.

M. Bapaume (Eugène), vice-président de la confédération française des travailleurs chrétiens, secrétaire général de la fédération des ingénieurs des cadres C. F. T. C.; 33 ans d'activité professionnelle et de services militaires, 33 annuités.

M. Malterre (André-Eugène-Daniel), chef des services administratifs et juridiques de sociétés, secrétaire général de la confédération générale des cadres, membre du Conseil économique; 24 ans d'activité professionnelle et de services militaires dont 1 an de mobilisation, au total 25 annuités.

M. Marchal (Jean), professeur de la faculté de droit de Paris; 23 ans de services civils et militaires. Auteur de nombreux travaux (livres et articles) intéressant l'économie.

Décrets du 29 août 1953 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 29 août 1953, rendu sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat aux affaires économiques, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que la nomination du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, a été nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur, le conseil des ministres entendu:

Au grade de chevalier.

M. Neu (Jean-Paul), sous-directeur à la direction des relations économiques extérieures du secrétariat d'Etat aux affaires économiques; 16 ans 6 mois de services civils et militaires dont 2 ans de mobilisation, au total 18 ans 6 mois (titres exceptionnels).

Par décret en date du 29 août 1953, rendu sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat aux affaires économiques, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que la nomination du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, a été nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur, le conseil des ministres entendu:

Au grade de chevalier.

M. de Villelongue (Roland-Albert-Nicolas-Eugène), secrétaire général de compagnie, professeur à l'institut d'études politiques; 23 ans d'activité professionnelle et de services militaires dont 1 an de mobilisation, au total 24 annuités (titres exceptionnels).

Par décret en date du 29 août 1953, rendu sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat aux affaires économiques, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que la nomination du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, a été nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier.

M. Fauran (Achille-Charles), industriel; 24 ans d'activité professionnelle et de services militaires, dont 2 ans de mobilisation, au total 26 annuités.

Décret n° 53-790 du 3 septembre 1953 mettant fin à la prorogation des délais des protêts et des actes destinés à conserver les recours en matière de valeurs négociables.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques, du garde des sceaux, ministre de la justice, du ministre de l'intérieur et du ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi du 27 janvier 1940, modifiée, relative à la prorogation des délais des protêts et des actes destinés à conserver les recours en matière de valeurs négociables;

Vu le décret n° 53-750 du 19 août 1953,

Décrète:

Art. 1er. — La date prévue à l'article 1er du décret n° 53-750 du 19 août 1953 est fixée au 7 septembre 1953.

Art. 2. — Le présent décret est applicable à l'Algérie.

Art. 3. — Le ministre des finances et des affaires économiques, le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre de l'intérieur et le ministre de l'industrie et du commerce sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 septembre 1953.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des finances et des affaires économiques,
EDGAR FAURE.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
PAUL RIBEYRE.

Le ministre de l'intérieur,
LÉON MARTINAUD-DÉPLAT.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
JEAN-MARIE LOUVEL.

Résidence des délégués du contrôle financier dans les territoires d'outre-mer.

Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre de la France d'outre-mer et le secrétaire d'Etat au budget,

Vu la loi n° 51-484 du 27 avril 1951 relative au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Finances. — II: Services financiers);

Vu l'article 2 du décret n° 52-1356 du 19 décembre 1952 relatif au contrôle financier dans les territoires d'outre-mer et au Cameroun,

Arrêtent:

Art. 1er. — La résidence des délégués du contrôle financier en Afrique occidentale française est fixée:

A Saint-Louis pour le Sénégal et la Mauritanie.
A Bamako-Koulouba pour le Soudan.
A Conakry pour la Guinée.
A Abidjan pour la Côte-d'Ivoire.
A Porto-Novo pour le Dahomey.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 août 1953.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par autorisation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

Le ministre de la France d'outre-mer,
Pour le ministre et par délégation:
Le conseiller technique,
PIERRE SANNER.

Le secrétaire d'Etat au budget,
HENRI ULVER.

Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre de la France d'outre-mer et le secrétaire d'Etat au budget,

Vu la loi n° 51-484 du 27 avril 1951 relative au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Finances. — II: Services financiers);

Vu l'article 21 du décret n° 52-1356 du 19 décembre 1952 relatif au contrôle financier dans les territoires d'outre-mer et au Cameroun,

Arrêtent:

Art. 1er. — La résidence des délégués du contrôle financier en Afrique équatoriale française est fixée:

A Libreville pour le Gabon.
A Pointe-Noire pour le Moyen-Congo.
A Bangui pour l'Oubangui-Chari.
A Fort-Lamy pour le Tchad.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 août 1953.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par autorisation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

Le ministre de la France d'outre-mer,
Pour le ministre et par délégation:
Le conseiller technique,
PIERRE SANNER.

Le secrétaire d'Etat au budget,
HENRI ULVER.

Désignation des délégués du contrôle financier en Afrique occidentale française.

Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre de la France d'outre-mer et le secrétaire d'Etat au budget,

Vu la loi n° 51-484 du 27 avril 1951 relative au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Finances. — II: Services financiers) et la loi de finances pour l'exercice 1951, n° 51-598 du 24 mai 1951 en son article 40;

Vu le décret n° 52-1356 du 19 décembre 1952 relatif au contrôle financier dans les territoires d'outre-mer et au Cameroun,

Arrêtent:

Art. 1er. — Sont nommés délégués du contrôle financier en Afrique occidentale française:

A Saint-Louis pour le Sénégal et la Mauritanie: M. Bonnet (Marcel), administrateur en chef de la France d'outre-mer.

A Bamako-Koulouba pour le Soudan: M. Poncelet (Maurice), administrateur de la France d'outre-mer.

A Conakry pour la Guinée: M. Saissy (Louis), payeur de 1re classe des trésoreries d'outre-mer.

A Abidjan pour la Côte-d'Ivoire: M. Tabuteau (Paul), chef de service du Trésor.

A Porto-Novo pour le Dahomey: M. Flavigny (Christian), administrateur civil au ministère des finances.

Art. 2. — Le présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française, aura son effet à compter du 1er mai 1951 pour M. Bonnet, du 17 avril 1952 pour M. Poncelet, du 9 mai 1952 pour M. Saissy, du 1er mai 1952 pour M. Tabuteau et du 1er novembre 1952 pour M. Flavigny.

Fait à Paris, le 31 août 1953.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par autorisation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

Le ministre de la France d'outre-mer,
Pour le ministre et par délégation:
Le conseiller technique,
PIERRE SANNER.

Le secrétaire d'Etat au budget,
HENRI ULVER.

Désignation des délégués du contrôle financier en Afrique équatoriale française.

Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre de la France d'outre-mer et le secrétaire d'Etat au budget,

Vu la loi n° 51-484 du 27 avril 1951 relative au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Finances. — II: Services financiers) et la loi de finances pour l'exercice 1951, n° 51-598 du 24 mai 1951 en son article 40;

Vu le décret n° 52-1356 du 19 décembre 1952 relatif au contrôle financier dans les territoires d'outre-mer et au Cameroun,

Arrêtent:

Art. 1er. — Sont nommés délégués du contrôle financier en Afrique équatoriale française:

A Libreville pour le Gabon: M. Guilbert (Pierre), administrateur en chef de la France d'outre-mer.

A Pointe-Noire pour le Moyen-Congo: M. Deboutière (Raymond), administrateur en chef de la France d'outre-mer.

A Bangui pour l'Oubangui-Chari: M. Duriez (Jean), administrateur en chef de la France d'outre-mer.

Art. 2. — Le présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française, aura son effet à compter du 1er août 1952 pour M. Guilbert, du 1er juin 1952 pour M. Deboutière et du 18 juillet 1952 pour M. Duriez.

Fait à Paris, le 31 août 1953.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par autorisation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

Le ministre de la France d'outre-mer,
Pour le ministre et par délégation:
Le conseiller technique,
PIERRE SANNER.

Le secrétaire d'Etat au budget,
HENRI ULVER.

Nomination d'un attaché financier.

Par arrêté du ministre des finances et des affaires économiques en date du 2 septembre 1953, M. Viaud (Pierre-Maurice), administrateur civil, sous-directeur au ministère des finances, est nommé attaché financier et affecté en cette qualité au poste d'Amérique latine, en remplacement de M. Cottier, appelé à d'autres fonctions.

Ledit arrêté prendra effet à l'expiration de la mission de M. Cottier en Amérique latine.

Désignation, à titre intérimaire, d'un agent comptable à l'office scientifique et technique des pêches maritimes.

Par arrêté en date du 28 août 1953, M. Tassea (Pierre-André), agent comptable de l'office français de protection des réfugiés et apatrides, a été chargé d'assurer, à compter du 13 août 1953 et jusqu'à l'installation d'un agent comptable titulaire, la gestion intérimaire de l'agence comptable de l'office scientifique et technique des pêches maritimes, en remplacement de M. Le Capon, décédé.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Décrets du 1er septembre 1953 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 1er septembre 1953, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'éducation nationale, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 14 août 1953 portant que les promotions et nomination du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade d'officier.

MM.

Ozouf (René-Gaston), directeur du *Journal des instituteurs et institutrices*. Chevalier du 27 novembre 1946 (titres exceptionnels).

Pacquez (Gustave), principal du collège de Nogent-sur-Marne. Chevalier du 25 décembre 1945 (titres exceptionnels).

Prigent (Emile), vice-recteur de l'académie d'Alger, inspecteur général des écoles primaires. Chevalier du 25 décembre 1945 (titres exceptionnels).

Au grade de chevalier.

M. Poignant (Raymond), conseiller technique au cabinet du ministre de l'éducation nationale, auditeur au conseil d'Etat; 19 ans de services civils et militaires (titres exceptionnels).

Par décret en date du 1er septembre 1953, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'éducation nationale, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 14 août 1953 portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade d'officier.

MM.

Balmain (Henri), professeur au lycée Louis-le-Grand à Paris. Chevalier du 22 décembre 1925.

Bazillac (Achille-Pierre), professeur au lycée Louis-le-Grand à Paris. Chevalier du 30 juin 1938.

Benevent (Ernest-Joseph-Ferdinand), professeur à la faculté des lettres d'Aix. Chevalier du 29 juillet 1939.

De Bouard de Laforest (Jean-Eugène-Marie-François-Alain), professeur à l'école nationale des chartes. Chevalier du 29 janvier 1937.

Delage (Emile-Jean-Baptiste), recteur de l'académie de Bordeaux. Chevalier du 16 juin 1920.

Evesque (Eugène-Marius), vice-recteur de l'académie d'Alger. Chevalier du 29 janvier 1937.

Gauran (Henri), directeur de cours complémentaire à Bagneux. Chevalier du 16 juin 1920.

Laborde-Lacoste (Antoine-Marcel), professeur à la faculté de droit de Bordeaux. Chevalier du 21 janvier 1936.

Lavedan (Pierre-Louis-Léon), professeur à la faculté des lettres de Paris. Chevalier du 31 juillet 1936.

Louys (Edouard-Simon-Adrien), proviseur du lycée de Monaco. Chevalier du 17 décembre 1933.

Marsal (Maurice-Gustave-Louis), professeur au lycée Louis-le-Grand à Paris. Chevalier du 25 décembre 1939.

Martin (Ernest), professeur à la faculté des lettres de Poitiers. Chevalier du 13 mars 1933.

Moiroud (Pierre), professeur à la faculté mixte de médecine et pharmacie de Marseille. Chevalier du 13 juillet 1934.

Pezard (André-Eugène-Daniel), professeur au Collège de France. Chevalier du 9 juin 1918.

Picon (Marius-Louis), professeur à la faculté de pharmacie de Paris. Chevalier du 30 juin 1938.

De Ribet (René-Marcel), professeur à la faculté mixte de médecine et pharmacie d'Alger. Chevalier du 13 mars 1933.

Volmar (Victor-Yves), doyen de la faculté de pharmacie de Strasbourg. Chevalier du 7 décembre 1910.

Walter (Emile), botaniste, vice-président perpétuel de l'Association philomathique d'Alsace-Lorraine. Chevalier du 4 février 1938.

Au grade de chevalier.

MM.

Allegre (Jules-Louis-Marcelin), délégué cantonal; 43 ans de dévouement aux œuvres scolaires et de services militaires.

Antoniotti (Pierre), professeur au lycée Hoche à Versailles; 41 ans de services civils et militaires.

Arrighi (Paul), professeur à la faculté des lettres d'Aix; 35 ans de services civils.

Aubert (Georges), censeur des études du collège Turgot; 45 ans de services civils et militaires.

Mme Baillat (Colette-Sara), administrateur civil au ministère de l'éducation nationale; 24 ans de services civils.

Bastide (Roger-Marius-César), professeur à l'école pratique des hautes études; 33 ans de services civils et militaires.

Bazerque (Félix), professeur au lycée de Nice; 38 ans de services civils et militaires.

Berthelot (Saint-Omer-Justinien), inspecteur de l'enseignement primaire à la Guadeloupe; 27 ans de services civils.

Blaquiere (Henri-Emile), archiviste en chef de la Haute-Garonne; 22 ans de services civils et militaires.

Boisson (Roger-Léande), inspecteur de l'enseignement primaire à Tunis; 36 ans de services civils et militaires.

Bouletreau (Jean-Baptiste), secrétaire principal de l'inspection académique à Bourg; 38 ans de services civils et militaires.

Mlle Bourlot (Nicole-Rosalie-Jane-Noéma-Tsilla), directrice de l'école nationale d'institutrices de Saint-Germain-en-Laye; 39 ans de services civils.

Borne (Etienne-Vincent), professeur au lycée Louis-le-Grand à Paris; 22 ans de services civils et militaires.

Braudel (Fernand), professeur au Collège de France; 30 ans de services civils et militaires.

Mlle Broussas (Marcelle-Marie-Antoinette), professeur au lycée Fénelon à Paris; 36 ans de services civils.

Bruhl (Adrien-David), secrétaire général de l'école française de Rome, 22 ans de services civils et militaires.

Mlle Cabane (Rose-Françoise), inspectrice de l'enseignement primaire de la Seine; 36 ans de services civils.

Caillat (Gabriel-Louis), proviseur au lycée mixte de Fez; 39 ans de services civils et militaires.

Corbin (Henry), conservateur à la Bibliothèque nationale; 21 ans de services civils.

Coux (Paul-Ulysse), directeur de l'école nationale d'instituteurs de la Gironde; 43 ans de services civils.

Couzinie (Roger), proviseur au lycée de garçons de Montpellier; 30 ans de services civils et militaires.

Dartigue-Peyrou (Charles-Daniel), professeur à la faculté des lettres de Bordeaux; 39 ans de services civils et militaires.

Mme Delpeux, née Vernisson (Thérèse-Léontine), présidente directrice générale de la Société internationale des écoles Berlitz; 51 ans d'activité pour la propagation des langues étrangères.

Delpretti (Georges), intendant à l'école normale de Bouzaréa; 36 ans de services civils et militaires.

Desmeitre (Arthur), professeur d'éducation musicale au lycée Henri-IV à Paris; 37 ans de services civils et militaires.

Mlle Dorion (Marie-Mélanie-Félicie-Hortense), secrétaire principale d'administration académique; 41 ans de services civils.

Drach (Pierre-Jean-Louis), professeur à la faculté des sciences de Paris; 27 ans de services civils.

Dubois (François-Louis), professeur au lycée Ampère de Lyon; 40 ans de services civils et militaires.

Dumas (Jean-Raymond), directeur d'école à Ribérac; 37 ans de services civils et militaires.

Frejaville (Marcel-Jean), professeur à la faculté de droit de Paris; 26 ans de services civils.

Gossot (Henry), inspecteur d'académie de la Sarthe; 23 ans de services civils et militaires.

Grandsimon (Jacques), administrateur civil au ministère de l'éducation nationale; 24 ans de services civils et militaires

Mlle Goupil (Jeanne), directrice du lycée Jules-Ferry; 22 ans de services civils.

Guillien (Raymond-Jacques-Elie), professeur à la faculté de droit de Lyon; 21 ans de services civils et militaires.

Guillot (Marcel-Henri), professeur à la faculté de pharmacie de Paris; 21 ans de services civils et militaires.

Mlle Hebert (Gabrielle-Charlotte-Rosalie-Augustine-Irénée), directrice de l'institut normal libre de la Madeleine à Paris; 67 ans d'activité professionnelle.

Jacquot (Raymond-Gaston), directeur de laboratoire à l'école des Hautes Etudes et maître de recherches au C. N. R. S.; 23 ans de services civils et militaires.

Jayle (Jean-Edmond-Gaëtan), professeur à la faculté de médecine et de pharmacie de Marseille; 28 ans de services civils et militaires.

Lacour (Georges-Ernest), inspecteur de l'enseignement primaire à Metz; 38 ans de services civils et militaires.

Langlais (Emile-Jacques), professeur à l'école normale d'instituteurs de Bourges; 41 ans de services civils et militaires.

Lattes (Samuel), inspecteur général de l'instruction publique; 21 ans de services civils et militaires.

Mlle Le Breton (Eliane), sous-directeur à l'institut de recherches scientifiques à Villejuif; 31 ans de services civils.

Chanoine Lefion (Jean-Adolphe-Marie), professeur à l'institut catholique, attaché au C. N. R. S.; 32 ans d'activité professionnelle.

Leroy (Robert-Georges), professeur au lycée Carnot à Tunis; 34 ans de services civils et militaires.

De Lestrange (Marie-Hubert-François), président de la fédération des associations de parents d'élèves; 30 ans d'activité professionnelle.

Levy (Paul), professeur au lycée Carnot à Paris; 39 ans de services civils et militaires.

Malo-Renault (Renault [Jean] dit), conservateur de la bibliothèque universitaire de Rennes; 25 ans de services civils et militaires.

Manhiabal (Henri-François-Antoine), intendant au lycée Montaigne à Paris; 37 ans de services civils et militaires.

Marchal (Louis-Edouard), directeur honoraire de l'institution Saint-Pierre-Fourier à Lunéville; 57 ans d'activité professionnelle et de services militaires.

Marchal (Jean), professeur à la faculté de droit de Paris; 22 ans de services civils.

Marres (Paul-Henri-Jules), professeur à la faculté des lettres de Montpellier; 37 ans de services civils et militaires.

Martenot (Lucien-Paul-Joseph), professeur au lycée Saint-Louis à Paris; 37 ans de services civils et militaires.

Martinon (Martial), professeur au collège de jeunes filles de Tulle; 41 ans de services civils.

Moreau (Maurice-Joseph), professeur à la faculté des lettres de Bordeaux; 34 ans de services civils.

Morisset (René-Emmanuel), chargé de mission d'inspection générale; 31 ans de services civils et militaires.

Moulier (Gaston-Jacques), directeur de l'office du baccalauréat de l'université de Lille; 33 ans de services civils et militaires.

Moulin (Raymond-Fernand), professeur au lycée de Rouen; 43 ans de services civils et militaires.

Noël (Gaston), délégué cantonal à Buchy (Seine-Inférieure); 52 ans de dévouement aux œuvres postscolaires et de services militaires.

Oisel (Jean-Roger), professeur au collège de garçons de Privas; 33 ans de services civils et militaires.

Peault (Louis-Pascal-Gabriel), directeur d'école annexe de l'école normale de la Roche-sur-Yon; 36 ans de services civils et militaires.

Pelmont (Prosper-André-Alfred), proviseur au lycée Malherbe à Caen; 35 ans de services civils et militaires.

Perros (Michel-Marie), professeur au lycée Montaigne à Paris; 36 ans de services civils et militaires.

Piquet (Joseph-Paul-Louis), directeur de l'école de Cavaillon; 39 ans de services civils et militaires.

Portier (André-Fernand), directeur d'école annexe de l'école normale d'instituteurs de Versailles; 30 ans de services civils et militaires.

Reverneau (Pierre), surveillant général au Muséum national d'histoire naturelle; 40 ans de services civils et militaires.

Remy-Gennete (Paul-Marie-Joseph-Emile), professeur à la faculté des sciences de Clermont-Ferrand; 39 ans de services civils et militaires.

Rodier (François-Louis-Paul-Jean-Marie-Noël), inspecteur de l'enseignement primaire à Bordeaux; 41 ans de services civils et militaires.

Rohner (Georges-Raymond), directeur d'école et cours complémentaire à Paris; 41 ans de services civils et militaires.

Rouviere (Fernand), directeur d'école à Grenoble; 40 ans de services civils et militaires.

Tanton (Armand-Lucien), inspecteur d'académie de la Lozère; 33 ans de services civils et militaires.

Thibault (Joseph-Alphonse), membre de la commission des musées de Châteauroux; 48 ans d'activité professionnelle et de services militaires.

Du Verdier (Philippe-Louis-Marie), conservateur adjoint aux archives nationales; 21 ans de services civils et militaires.

Veysseyre (Auguste-Léon), professeur chargé des fonctions de surveillant général au collège moderne de garçons de Strasbourg; 45 ans de services civils et militaires.

Vialleton (Jean-Auguste-Paul-Henri), professeur à la faculté de droit de Montpellier; 39 ans de services civils et militaires.

Victor (Paul-Emile), chef des expéditions polaires françaises; 26 ans d'activité scientifique et de services militaires.

Vimont (Maurice-Pierre-André), directeur du collège Colbert à Paris; 48 ans de services civils et militaires.

Vincens (Jean-Louis), directeur du cours complémentaire d'Agen; 36 ans de services civils et militaires.

Mlle Vuillaume (Marguerite-Lucie), directrice de lycée à Nîmes; 37 ans de services civils.

Wolff (Etienne-Charles), professeur à la faculté des sciences de Strasbourg; 35 ans de services civils et militaires.

Par décret en date du 1er septembre 1953, pris sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre de l'éducation nationale et du secrétaire d'Etat aux beaux-arts, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 11 août 1953, portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade d'officier.

MM.

Bazin (François-José-Victor-Johannes), sculpteur statuaire. Chevalier du 5 août 1938.

Bersier (Jean-Eugène), artiste peintre et graveur. Chevalier du 29 mars 1939.

Detrois (Léon-Gabriel), artiste peintre. Chevalier du 31 juillet 1934.

Eveillard (Georges-Alexandre), conservateur du musée de Saint-Nazaire. Chevalier du 21 janvier 1936.

Halley (Charles-Louis), architecte en chef honoraire des monuments historiques. Chevalier du 21 octobre 1932.

Mme Halphen (Alice-Sophie), née Kœnigswarter; 35 années d'encouragement aux arts et de dévouement au Conservatoire national de musique de Paris. Chevalier du 31 juillet 1931.

Hervé (Jean-Louis-Emile), ancien sociétaire de la Comédie-Française. Chevalier du 31 juillet 1934.

Johannet (René-Joseph), homme de lettres. Chevalier du 30 juillet 1935.

De Laborde (Félix-Alexandre-Jean-Léon), organisateur d'expositions artistiques. Chevalier du 5 novembre 1928.

Lacroix (Fortuné-François-Louis), portier civil au Palais de l'Elysée. Chevalier du 31 octobre 1938.

Lafferranderie (André-Dominique), chargé de mission au cabinet du secrétaire d'Etat aux beaux-arts. Chevalier du 2 juin 1936.

Lebrau (Jean-Léon-Timoléon), homme de lettres. Chevalier du 23 mars 1936.

Le Dantec (Yves-Gérard-Jean-Joseph-Armand), homme de lettres. Chevalier du 5 août 1939.

Le Roy (Georges-Daniel-Eugène), professeur au Conservatoire national d'art dramatique, ancien sociétaire de la Comédie-Française. Chevalier du 5 août 1939.

Machard (Alfred-Jean), auteur dramatique. Chevalier du 17 janvier 1926.

Mahn (Berthold-Baptiste-Charles), artiste peintre illustrateur. Chevalier du 30 juillet 1935.

Moreux (Jean-Charles), architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux. Chevalier du 31 juillet 1936.

Mme Paul-Marguerite (Lucie-Blanche), femme de lettres. Chevalier du 12 août 1930.

Peignot (Charles-Armand-Gustave), éditeur d'art. Chevalier du 1er août 1936.

Poulenc (Francis-Jean-Marcel), compositeur de musique. Chevalier du 25 décembre 1945.

Puthomme (Raymond-Désiré), architecte D. P. L. G. Chevalier du 13 juillet 1939.

Queulevée (François-Albert-Ernest) (Queulevée dit), artiste peintre. Chevalier du 21 janvier 1932.

Sennep (Jean-Jacques-Charles) (Pennes dit), dessinateur. Chevalier du 7 octobre 1918.

Waldemar-George (Jarocinski dit), critique d'art. Chevalier du 13 juillet 1933.

Au grade de chevalier.

Mlle Alexandre (Paulette-Louise), directrice d'éditions littéraires; 28 ans d'activité professionnelle.

Mme Arbeau-Bonnefoy (Germaine-Etiennette) (Barreau, née Bonnefoy dit), professeur de musique; 39 ans d'activité professionnelle.

MM.

Armand-Caillat (Louis-Martial) (Armand dit), conservateur du musée de Chalon-sur-Saône; 35 ans de services civils et d'activité professionnelle.

Arnaud (Claude), surveillant au Palais de l'Elysée; 35 ans de services civils et militaires.

Aubert (Raymond-Louis-René), directeur de l'école d'art de la ville de Versailles; 29 ans d'activité professionnelle.

Aujame (Jean-Pierre-François-Claude), artiste peintre; 27 ans d'activité artistique et de services militaires.

Baze (Robert-Jacques), président des « Amis du Palais-Royal et du Vieux Paris »; 33 ans d'activité professionnelle et de services militaires.

Beauduin (Nicolas-Narcisse), homme de lettres; 57 ans d'activité professionnelle et de services militaires.

Benoist (Lucien-Joseph) (dit Luc), conservateur du musée de Nantes; 30 ans de services civils et militaires.

Berthiaux (Paul-Xavier-Marie), archéologue; 39 ans d'activité professionnelle littéraire et de services militaires.

Blaizot (Georges-Louis-Léopold), directeur général de la librairie Auguste-Blaizot; 32 ans d'activité professionnelle et de services militaires.

Bouvier (Eugène-Michel), artiste peintre; 35 ans d'activité artistique et de services militaires.

Chaigne (Louis-Joseph-Félix), homme de lettres; 28 ans d'activité littéraire.

Cluytens (André-Augustin), chef d'orchestre au théâtre national de l'Opéra; 27 ans de services civils et militaires.

Cornil (Gaston), artiste peintre; 45 ans d'activité artistique et de services militaires.

Dubout (Charles-Albert), dessinateur illustrateur; 30 ans d'activité professionnelle et de services militaires.

Ferchault (Guy-Joseph-Maurice), homme de lettres; 26 ans d'activité professionnelle et de services militaires.

De Feuilhade de Chauvin (André-Edouard-Guy), président de l'association La Demeure historique de la Gironde; 41 ans d'activité professionnelle et de services militaires.

Freyssinges (Clément-Jean), sous-chef des ateliers des Gobelins; 34 ans de services civils et militaires.

Gaillard (Roger-Louis), artiste dramatique, homme de lettres; 35 ans d'activité artistique et de services civils.

Gore (Georges-Alexandre), chef des ateliers de haute lice à la manufacture nationale des Gobelins; 43 ans de services civils et militaires.

Gouverneur (Maurice-Eugène), architecte des bâtiments de France; 38 ans de services civils et militaires.

Graebert (Henri-Paul-Louis), directeur du Conservatoire national de musique de Metz; 38 ans d'activité artistique et de services militaires.

Grelier (Léon-Théophile-Eugène), architecte honoraire des monuments historiques; 36 ans de services civils et militaires.

Groos (René), homme de lettres; 36 ans d'activité littéraire et de services militaires.

Haurigot (Paul-Marie), homme de lettres; 32 ans d'activité littéraire et de services militaires.

Lahalle (Olivier-Jean-Marie), architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux; 26 ans de services civils et militaires.

Laplaud (Fernand-Gustave), secrétaire fondateur de l'association des amis de Pierre Loti; 29 ans d'activité professionnelle et littéraire et de services militaires.

Larue (Jacques) (Ageron [Marcel-Eugène] dit), auteur lyrique et dramatique; 27 ans d'activité littéraire et artistique et de services militaires.

Mme Lebasque, épouse Reymond (Marthe), artiste peintre; 31 ans d'activité artistique.

Lefranc (Jules-Louis), artiste peintre; 37 ans d'activité artistique et de services militaires.

Lion (Alexandre-Elie-André), maître verrier, artiste peintre; 58 ans d'activité professionnelle artistique et de services militaires.

Maltete (Louis-Adrien), président de la fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest; 46 ans d'activité artistique, professionnelle et de services militaires.

Mandon-Joly (Louis), architecte des bâtiments de France; 35 ans de services civils et militaires.

Marietti (Jean-Joseph-Sébastien), directeur général des éditions musicales Max Eschig; 29 ans d'activité professionnelle.

Melchior-Bonnet (Christian-Emile-Marie), homme de lettres; 31 ans d'activité professionnelle.

Mme Meynier (Colette-Louise-Mary), administrateur civil au ministère de l'éducation nationale; 24 ans de services civils.

Moulene (Maurice-Victor), chef des ateliers de décoration à la Réunion des théâtres lyriques nationaux; 32 ans de services civils et militaires.

Muccioli (Frédéric-Jean-Edouard), professeur au Conservatoire de musique de Toulouse; 28 ans d'activité professionnelle, artistique et de services militaires.

Abbé Nedoncelle (Maurice-Gustave), homme de lettres; 25 ans d'activité littéraire et de services civils.

Mme Noblecourt, née Desroches (Christian-Clémence), conservateur au département des antiquités égyptiennes au musée du Louvre; 20 ans de services civils.

Paris (René-Hippolyte-André), statuaire; 49 ans d'activité professionnelle artistique et de services militaires.

Parturier (Marcel-Maurice-Eugène), artiste peintre; 31 ans d'activité professionnelle artistique et de services militaires.

Poterat (Louis-Eugène-Bernard), auteur dramatique; 31 ans d'activité professionnelle artistique.

Rancy (Henri-Pierre), directeur du cirque Napoléon Rancy; attitude patriotique au cours de l'occupation; 37 ans d'activité professionnelle et de services militaires.

Docteur Ranjard (Marie-Louis-Robert), conservateur des antiquités et objets d'art d'Indre-et-Loire; 52 ans d'activité professionnelle et de services militaires.

Seghers (Paul-Charles-Gustave, dit Pierre), homme de lettres; 29 ans d'activité professionnelle littéraire et de services militaires.

Mlle Seguin (Charlotte-Valentine-Hélène), femme de lettres; 48 ans d'activité professionnelle littéraire.

Sinai (Lucien), décorateur; 33 ans d'activité artistique.

Survage (Léopold-Friedrick) (Sturzwage, dit), artiste peintre; 50 ans d'activité professionnelle artistique.

Tenant (Jean-Antoine), homme de lettres; 48 ans d'activité littéraire et professionnelle et de services militaires.

Thesonnier (Alfred), professeur à l'école régionale des beaux-arts de Clermont-Ferrand, artiste peintre; 34 ans d'activité professionnelle artistique et de services militaires.

Thibout (Marc-Albert-Georges-Marie), conservateur des musées nationaux, professeur à l'école du Louvre; 24 ans de services civils et militaires.

Vanel (Charles-Marie), artiste dramatique; 43 ans d'activité professionnelle et de services militaires.

Van Parys (Georges-Eugène), compositeur de musique; 32 ans d'activité professionnelle et de services militaires.

Vollier (Jeanne-Louise-Elisabeth), née Loviton, femme de lettres; 30 ans d'activité professionnelle.

Wakhevitch (Georges), décorateur de théâtre; 25 ans d'activité professionnelle et de services militaires.

Décrets du 1er septembre 1953 portant promotions dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 1er septembre 1953, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'éducation nationale, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 14 août 1953, portant que la promotion du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est promu dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de commandeur.

M. Buisson (Albert), directeur général de l'enseignement technique. Officier du 9 novembre 1918 (titres exceptionnels).

Par décret en date du 1er septembre 1953, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'éducation nationale, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 14 août 1953, portant que les promotions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de commandeur.

MM.

Bontemps (Frédéric-Louis-Jules-Joseph), président de la fédération française d'escrime. Officier du 17 septembre 1940.

Bruhat (Marc-Jean-Louis), inspecteur général de l'instruction publique. Officier du 14 mars 1947.

David (Maurice-Jacques-Ernest), inspecteur général de l'instruction publique chargé des fonctions d'administrateur des services d'enseignement de la Seine. Officier du 27 septembre 1946.

Dunan (Louis-Marie-Marcel-Adolphe), professeur à la faculté des lettres de Paris. Officier du 19 janvier 1931.

Heuzé (Edmond-Amédée) (Letrouvé, dit), artiste peintre, membre de l'Institut. Officier du 20 mars 1948.

Massard (Emile-Armand-Nicolas), président du comité olympique français, vice-président du comité olympique international. Officier du 12 février 1930.

Mollion (Marcel-Joseph), président général de l'union artistique et intellectuelle des cheminots français. Officier du 26 novembre 1946.

Pieron (Louis-Charles-Henri), directeur de l'institut national du travail et d'orientation professionnelle du conservatoire des arts et métiers. Officier du 25 août 1948.

Tournon (Paul-Alexandre-Antoine), architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux. Officier du 13 août 1947.

Par décret en date du 1er septembre 1953, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'éducation nationale, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 14 août 1953 portant que les promotions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Au grade d'officier.

MM.

Auger (Pierre-Victor), ex-directeur de l'enseignement supérieur, directeur du département des sciences à l'U. N. E. S. C. O. Chevalier de la Légion d'honneur depuis le 6 février 1948 (titres exceptionnels).

Dupouy (Gaston), directeur du centre national de la recherche scientifique, commissaire à l'énergie atomique. Chevalier de la Légion d'honneur depuis le 20 mars 1948 (titres exceptionnels).

Mangez (Adalbert-Eugène), intendant universitaire au lycée Saint-Louis. Chevalier de la Légion d'honneur depuis le 14 mars 1947 (titres exceptionnels).

Masson (André-Lucien-Camille), inspecteur général des bibliothèques, archiviste paléographe. Chevalier de la Légion d'honneur depuis le 14 mars 1947 (titres exceptionnels).

Au grade de chevalier.

Lebettre (Michel-Christian), inspecteur d'académie adjoint au directeur de l'enseignement du premier degré; 18 ans de services civils (titres exceptionnels).

Enseignement du premier degré.

Rectificatif au *Journal officiel* du 12 juillet 1953, page 6189, 1re et 2e colonne, paragraphes 1 à 21:

Au lieu de:

« Par arrêté du 26 juin 1953, Mlle Couilloud (Geneviève), institutrice de 5e classe du département du Loiret, est mise, pour une durée de 3 ans à compter du 1er octobre 1952, à la disposition du directeur de l'école normale supérieure de l'étude du travail, pour exercer ses fonctions d'élève professeur »,

Lire:

« Par arrêté du 26 juin 1953, Mlle Couilloud (Geneviève), institutrice de 5e classe du département du Loiret, est mise, pour une durée de 3 ans à compter du 1er octobre 1952, à la disposition du directeur de l'école normale supérieure de l'enseignement technique, pour exercer ses fonctions d'élève professeur ».

Il y a lieu de lire la même rectification en ce qui concerne les arrêtés du 26 juin 1953 portant détachement de: Mlle Gilles (Solange); M. Joubert (Jean); M. Vidal (Louis); M. Daney (Charles); M. Maitrasse (Michel); Mlle Pietre (Odile); M. Marouseau (Pierre); Mlle Chalvignac (Yvonne); M. Alran (Claude); M. Brousse (Henri); Mlle Rouze (Colette); Mme Jonon, née Billet; M. Thieblot (Roger); Mlle Ramade (Simone); M. Escudero (Sylvain); M. Martin (Pierre); M. Demouron (Armand); M. Clodon (Pierre); M. Rocher (Louis); Mme Petitjean, née Volpelier (Simone).

Liste des candidats admis en première année dans les écoles nationales d'ingénieurs arts et métiers, à compter du 1er octobre 1953.

Rectificatif au *Journal officiel* du 14 août 1953: page 7231, 2e colonne, 35e ligne, au lieu de: « 259 Fraisse (Georges), Cluny », lire: « 258 Fraisse (Georges), Cluny ».

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Direction générale du tourisme.

Par arrêté du 25 août 1953, les auxiliaires de service à la direction générale du tourisme ont été titularisés dans les emplois suivants, à compter du 1er janvier 1952:

Mmes Bourrouilh et Royer, préposées téléphonistes.

Mmes Fretigne et Bourdois, agents de service.

Par arrêté du 25 août 1953, les agents du cadre temporaire et les auxiliaires de bureau à la direction générale du tourisme dont les noms suivent ont été titularisés dans le cadre des employés de bureau, à compter du 1er janvier 1952:

Mme Clausier de Maunoury.
M. Royer.
Mme Petitgas.
M. Davois.
Mme Chabrillat.
Mlle Dronot.
Claverie.
Mazeyrat.
Mme Dubray.

Ponts et chaussées.

Par arrêté en date du 25 août 1953, M. Bouvy (Jean), ingénieur de 1re classe des ponts et chaussées (cadre spécial des bases aériennes), affecté à l'établissement du matériel des bases aériennes, a été, à compter du 1er août 1953, mis à la disposition du secrétaire d'Etat à l'air, service de l'infrastructure.

Par arrêté en date du 25 août 1953, M. Canu (Jean), ingénieur de 1re classe des ponts et chaussées (cadre spécial des bases aériennes), a été, à compter du 1er septembre 1953, affecté à l'établissement du matériel des bases aériennes.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décret du 3 septembre 1953 portant délégation de signature.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'industrie et du commerce,

Vu les arrêtés des 1er et 7 juillet 1953 portant nomination des membres du cabinet du ministre,

Décrète:

Art. 1er. — En cas d'absence de M. Ambroise Roux, directeur de cabinet du ministre de l'industrie et du commerce, M. Gustave Rambaud, conseiller technique au cabinet, est habilité à signer au nom du ministre tous les actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets, intéressant le département.

Art. 2. — Le ministre de l'industrie et du commerce est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 septembre 1953.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de l'industrie et du commerce,
JEAN-MARIE LOUVEL.

Délégation de pouvoirs.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi validée du 19 janvier 1943 portant réorganisation de la répartition des produits industriels;

Vu le décret n° 49-150 du 25 janvier 1949 portant fixation des conditions de répartition des matières premières et produits industriels pour la période durant laquelle les tâches de répartition sont encore indispensables;

Vu le décret n° 50-81 du 18 janvier 1950 transférant au ministre de l'industrie et du commerce certaines attributions en matière de ravitaillement,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation est donnée au directeur des industries chimiques pour exercer, en ce qui concerne les matières premières et produits relevant de sa direction, les pouvoirs conférés par la loi susvisée du 19 janvier 1943 aux répartiteurs.

Art. 2. — Le directeur des industries chimiques peut, sous sa responsabilité et par décision expresse, déléguer lesdits pouvoirs, à l'exception du pouvoir réglementaire, à tout fonctionnaire ou agent placé sous ses ordres.

Fait à Paris, le 29 août 1953.

JEAN-MARIE LOUVEL.

Modification de la composition du comité de coordination des enquêtes statistiques.

Par arrêté du 28 août 1953, sont nommés membres du comité de coordination des enquêtes statistiques, en qualité de présidents de chambres de métiers, désignés sur proposition de l'assemblée des présidents des chambres de métiers:

Membre titulaire: M. Jeudon, président de la chambre de métiers de la Sarthe, président de l'assemblée des présidents des chambres de métiers, en remplacement de M. Vergne.

Membre suppléant: M. Vergne, président de la chambre de métiers de l'Hérault, en remplacement de M. Kergoat.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Génie rural.

Par arrêté en date du 21 août 1953, ont été nommés:

A la classe principale, 1er échelon, du grade d'ingénieur du génie rural.

(A compter du 1er octobre 1953.)

MM. Anquez (Michel), Carlier (Michel), Jatliot (André), Paturel (Franck), Person (Jacques) (en service détaché), Rambeaud (Paul), Darlot (André) (en service détaché), Nicolo (Henri) (en service détaché).

A la 1re classe, 1er échelon, du grade d'ingénieur.

(A compter du 1er octobre 1953.)

MM. Foulhouze (Robert), Giroux (André), Encontre (René), Blaizot (François), Michaux (René), David (Marc) (en service détaché), Rainaut (Pierre) (en service détaché), Ringuelet (Roger) (en service détaché).

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret n° 53-791 du 3 septembre 1953 fixant l'ouverture de la session budgétaire de l'assemblée représentative de l'Inde française.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu la loi n° 46-2152 du 7 octobre 1946 relative aux assemblées locales dans les territoires d'outre-mer;

Vu le décret n° 46-2381 du 25 octobre 1946 portant création d'une assemblée représentative dans les Etablissements français dans l'Inde,

Décrète:

Art. 1er. — La seconde session ordinaire dite session budgétaire de l'assemblée représentative des Etablissements français dans l'Inde s'ouvrira en 1953 dans le courant de septembre.

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française ainsi qu'au *Journal officiel* des Etablissements français dans l'Inde et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 3 septembre 1953.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la France d'outre-mer,
LOUIS JACQUINOT.

Agriculture.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 26 août 1953, M. du Pasquier (Robert-Hermann), inspecteur général de 1re classe des laboratoires des services de l'agriculture, en service dans la métropole, a été placé dans la position de mission à Madagascar pour compter du 4 août 1953, et pour une durée de six semaines environ, en vue d'étudier les possibilités d'introduction de la culture du théier à Madagascar.

Chiffreurs.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 20 août 1953, les chiffreurs stagiaires dont les noms suivent, qui ont subi avec succès les épreuves de l'examen d'aptitude professionnelle du 15 juin 1953, sont titularisés en qualité de chiffreurs de 3e classe, par ordre de mérite, Mlle Lenderoin (Mauricette), Mlle Begue (Marie-Antoinette).

Les dispositions du présent arrêté prendront effet à compter du 1er janvier 1953.

Elevage et industries animales.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 26 août 1953, a été constaté le franchissement d'échelon des vétérinaires inspecteurs de l'élevage et des industries animales de la France d'outre-mer ci-après désignés:

Au 2e échelon de la 2e classe du grade de vétérinaire inspecteur.

MM.

Lachaux (Paul), le 15 octobre 1953. Rappels pour services militaires conservés: néant.

Nicolas (François), le 17 octobre 1953. Rappels pour services militaires conservés: néant.

Marc (Claude), le 22 octobre 1953. Rappels pour services militaires conservés: néant.

Senaux (Louis), le 31 octobre 1953. Rappels pour services militaires conservés: néant.

Triau (René), le 8 novembre 1953. Rappels pour services militaires conservés: néant.

Itard (Jacques), le 23 novembre 1953. Rappels pour services militaires conservés: néant.

Broustail (Michel), le 30 novembre 1953. Rappels pour services militaires conservés: néant.

Redon (Pierre), le 10 décembre 1953. Rappels pour services militaires conservés: néant.

Croquet (Jean), le 10 décembre 1953. Rappels pour services militaires conservés: néant.

Transmissions.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 25 août 1953, M. Pinel (François), chef de section de 3e classe du cadre général des transmissions de la France d'outre-mer, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite pour invalidité.

Travaux météorologiques.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 24 août 1953, la démission de son emploi présentée par M. Villard (René), ingénieur adjoint de 4e classe des travaux météorologiques de la France d'outre-mer, a été acceptée pour compter du 28 juillet 1953.

Travaux publics.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 26 août 1953, M. Lantenois (Roger), ingénieur de 2e classe des travaux publics de la France d'outre-mer, directeur général des travaux publics de l'Afrique occidentale française, a été placé dans la position de mission en Italie du 11 au 27 septembre 1953 en vue de représenter le territoire de l'Afrique occidentale française au dix-huitième congrès international de la navigation qui se tiendra à Rome.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Mesures de protection applicables aux pétrins, fraseuses et meules utilisés dans les fabriques de pâtes alimentaires.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu la loi du 30 octobre 1946 sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles, et notamment les articles 13, alinéa 2, et 20, alinéa 2, de cette loi;

Vu la décision de la caisse régionale de sécurité sociale de Marseille invitant les fabricants de pâtes alimentaires relevant de sa circonscription, utilisateurs de pétrins, fraseuses et meules, à se conformer aux mesures de sécurité adoptées par le comité technique régional de l'alimentation;

Vu le procès-verbal de la réunion du comité technique national de l'alimentation en date du 30 avril 1953 au cours de laquelle ce comité a décidé d'étendre ces mesures à l'ensemble du territoire, sous réserve de l'avis de la fédération nationale des fabricants de pâtes alimentaires;

Vu l'avis favorable de la fédération nationale des fabricants de pâtes alimentaires;

Vu la lettre en date du 2 juillet 1953 de la caisse nationale de sécurité sociale demandant, conformément à l'avis du comité technique national de l'alimentation, que la réglementation ainsi élaborée soit étendue à tout le territoire,

Arrête:

Art. 1er. — Les mesures de protection ci-dessous mentionnées, adoptées par la caisse régionale de sécurité sociale de Marseille, sont dans les conditions prévues à l'article 20, alinéa 2, de la loi du 30 octobre 1946 rendues obligatoires sur l'ensemble du territoire:

Pétrins. — Protéger chaque pignon par un carter pour éviter le cisaillement, d'une part, entre pignon et cuve, d'autre part, entre pignon et arcade.

Fraseuses. — Etablir un dispositif de verrouillage ou de fermeture du couvercle, tel que l'accès aux organes mobiles ne soit possible qu'après l'arrêt complet du mouvement.

Meules. — Protéger l'espace entre meule et cuve par un dispositif robuste formant chasse-corps.

Art. 2. — Le directeur du travail et le directeur général de la sécurité sociale sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 août 1953.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
FRANÇOIS WATINE.

Circulaire n° 72 S. S. relative aux modèles d'imprimés en vue de l'application des textes de coordination entre les régimes métropolitain et algérien des assurances sociales.

Rectificatif au *Journal officiel* du 26 août 1953: page 7535, 1re colonne, 1re ligne du texte, au lieu de: « Circulaire n° 53 S. S. », lire: « Circulaire n° 33 S. S. »; 7e, 8e et 9e lignes, au lieu de: « Ceux-ci ont été élaborés en liaison avec les services du gouvernement général de l'Algérie figurant en annexe de la présente circulaire », lire: « Ceux-ci, qui ont été élaborés en liaison avec les services du gouvernement général de l'Algérie, figurent en annexe de la présente circulaire ».

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DU LOGEMENT

Décrets du 2 septembre 1953 portant promotions dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 2 septembre 1953, rendu sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la reconstruction et du logement, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 14 août 1953 portant que la promotion ci-après est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, le conseil des ministres entendu, est promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur:

M. Guérin (Ambroise-Alphonse-Alfred), président de la commission nationale des dommages de guerre. Officier du 2 janvier 1939.

Par décret en date du 2 septembre 1953, rendu sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la reconstruction et du logement, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 14 août 1953 portant que la promotion ci-après est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, le conseil des ministres entendu, est promu, à titre exceptionnel, au grade d'officier de la Légion d'honneur:

M. Musart (Gaston), inspecteur général de la reconstruction. Chevalier du 25 décembre 1945. Titres exceptionnels.

Décret du 2 septembre 1953 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 2 septembre 1953, rendu sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la reconstruction et du logement, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 14 août 1953 portant que les promotions et nominations ci-après sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade d'officier.

MM.

Besson (Camille-Joseph), entrepreneur de constructions métalliques. Chevalier du 20 juillet 1932.

Bondoux (René-Henri-Georges), avocat. Chevalier du 10 mai 1945.

Briault (Emmanuel-Georges), architecte. Chevalier du 5 novembre 1931.

Javay (Georges-Louis-Lucien), constructeur en ciment armé. Chevalier du 16 juin 1920.

Lebelle (Jean-Louis), président directeur général de la Société des procédés techniques de construction. Chevalier du 22 décembre 1925.

Mabille (Gaston-Joseph-Maurice), président du directoire de l'Union des coopératives de reconstruction de Caen. Chevalier du 16 décembre 1937.

Martin (René), président fondateur de l'Omnium technique de l'habitation. Chevalier du 1er août 1936.

Au grade de chevalier.

MM.

D'Algay (Jean-Auguste-Marie-Robert), secrétaire général de l'association des sinistrés de guerre des professions du bâtiment; 55 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

Bertrand (Maurice-Louis-Pierre), architecte; 45 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

Bonay (Bernard-Emile-André), directeur général adjoint de la caisse générale de l'industrie et du bâtiment; 32 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

Brouillard (Eugène-Henri), fonctionnaire du ministère de la reconstruction et du logement; 27 ans de pratique professionnelle et de services civils et militaires.

Caurier (Henri-Marie), délégué départemental pour la reconstruction du Haut-Rhin; 29 ans de pratique professionnelle, de services civils et militaires.

Cayeux (Louis-Fernand), directeur du service des jardins et promenades de la ville du Havre; 35 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

Cheneau (Raymond-Siméon-Edmond), directeur régional du Crédit foncier de France; 30 ans de pratique professionnelle.

Connet (Maurice), directeur adjoint à l'administration centrale du ministère de la reconstruction et du logement; 20 ans de services civils et militaires.

Damex (Auguste), président de la société de crédit immobilier de Bonneville (Haute-Savoie); 48 ans de services militaires et de pratique professionnelle.

Descottes-Genon (Marcel-Benoit), architecte en chef de la reconstruction pour l'Isère et le Vercors; 25 ans de pratique professionnelle, de services civils et militaires.

Dufourmantelle (Victor), ingénieur en construction; 26 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

Guilcher (René-Georges), délégué départemental adjoint de la reconstruction à Rennes; 23 ans de services civils.

Guillermain (Henri-Léon), ingénieur T. P. E.; 32 ans de services civils.

Lardeur (Joseph), président de la société de crédit immobilier de Saint-Omer; 56 ans de pratique professionnelle.

Lebourdais (Robert-Emile), directeur de l'office public municipal des habitations à loyer modéré de Lyon; 51 ans de pratique professionnelle, de services civils et militaires.

Lefebvre (Pierre-Maurice), architecte; 25 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

Lenquette (René-Georges), ingénieur en chef à l'administration centrale du ministère de la reconstruction et du logement; 34 ans de services civils et militaires.

Montmerle (Jacques-Jean-Edouard-Pierre), conseil juridique; 28 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

Naudin (Georges), entrepreneur de maçonnerie et de travaux publics; 45 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

Paillard (Etienne-Marie-Nicolas-Hippolyte), adjoint au maire de Vitry-le-François (Marne); 36 ans de pratique professionnelle, de services civils et militaires.

Pares (René-Raphaël-François), président du comité interprofessionnel du logement de Tours; 22 ans de services civils et militaires.

Pascaud (Pierre-Jean-Fernand), installateur de chauffage central; 37 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

Paysant (René-Charles-Arthur), adjoint au maire du Havre; 43 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

De Pelissot (François), président de la société d'habitations à loyer modéré de Marseille; 31 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

Poirier (Jean-Marcel), délégué départemental adjoint à la délégation du ministère de la reconstruction de la Seine-Inférieure; 29 ans de services civils et militaires.

Pulfermuller (Louis-Edouard), fonctionnaire de la délégation départementale de la reconstruction du Bas-Rhin; 25 ans de services civils et militaires et de pratique professionnelle.

Racine (Jean-Raymond), délégué départemental adjoint de la reconstruction pour le Calvados; 24 ans de services civils et militaires.

Revillard (Jean), urbaniste en chef du ministère de la reconstruction et du logement; 23 ans de pratique professionnelle, de services civils et militaires.

Vallée (Robert-Julien), président de la coopérative de reconstruction « La Renaissance de Caen »; 41 ans de pratique professionnelle et de services civils et militaires.

Villate (Roger-François), secrétaire général de la préfecture du Calvados; 27 ans de services civils et militaires.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Police sanitaire.

Par arrêté du 21 août 1953, M. Coustumer (Gérard-Noël), admis avec le n° 1 à l'examen d'aptitude ouvert le 25 juin 1953, en vue du recrutement de deux gardes sanitaires, est nommé garde sanitaire stagiaire.

La nomination de l'intéressé, affecté à la circonscription sanitaire du Havre, prendra effet à compter du jour de son installation.

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Décrets du 1er septembre 1953 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décrets en date du 1er septembre 1953, vu les déclarations du conseil de l'ordre en date du 14 août 1953 constatant que les promotions et nominations comprises dans les présents décrets n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, ont été promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade d'officier.

MM.

Rachapt (Auguste-Jean), directeur régional des services postaux de Paris. Chevalier du 5 août 1916. Titres exceptionnels.

Jambenoire (Marcel), directeur régional des télécommunications de Paris. Chevalier du 5 août 1916. Titres exceptionnels.

Lachaize (François), directeur régional des services ambulants. Chevalier du 6 juin 1916. Titres exceptionnels.

Thomas (François-Emile), directeur régional des télécommunications à Rennes. Chevalier du 6 juin 1916. Titres exceptionnels.

Marion (Marius-Victorin-Joseph), directeur régional des services postaux à Lille. Chevalier du 5 août 1916. Titres exceptionnels.

Benistand (Jean-Frédéric-Charles), directeur régional des services postaux à Montpellier. Chevalier du 5 août 1916. Titres exceptionnels.

Chinaud (Henri-Pierre-Etienne), sous-directeur à la direction de la caisse nationale d'épargne, des chèques postaux et des articles d'argent. Chevalier du 25 février 1937.

Aubril (Robert-Marcel-André), ingénieur en chef à la direction des câbles sous-marins. Chevalier du 9 janvier 1934.

Bourthoumieux (Georges-André-Joseph), administrateur de 1re classe à la direction générale des postes. Chevalier du 16 décembre 1937.

Silvestre de Sacy (Jacques), administrateur de classe exceptionnelle au ministère de l'économie nationale. Chevalier du 12 août 1937.

Cauderay (Henry-Louis), directeur général de la société des téléphones Ericsson. Chevalier du 15 février 1938.

Hardy (André-Ernest), vice-président du conseil d'administration de la société anonyme des télécommunications. Chevalier du 21 janvier 1931.

Abraham (Hippolyte-Pierre), architecte. Chevalier du 13 juillet 1933.

Au grade de chevalier.

MM.

Moulard (Joseph-Philiberl), administrateur de 1re classe à la direction de la caisse nationale d'épargne, des chèques postaux et des articles d'argent; 26 annuités de services civils et militaires.

Douarche (Didier-Léon), administrateur de 1re classe à la direction du personnel; 23 annuités de services civils et militaires.

Gueylard (Louis-André), administrateur de 2e classe à la direction des bâtiments et des transports; 28 annuités de services civils et militaires.

Gleize (Jean-Joseph-Philippe), administrateur de 1re classe à la direction du personnel; 31 annuités de services civils et militaires.

Pierrard (Henri-Jean), administrateur de 1re classe à la direction générale des télécommunications; 26 annuités de services civils et militaires.

Labre (Marcel-Léon-Lucien), administrateur de 1re classe à la direction des bâtiments et des transports; 26 annuités de services civils et militaires.

Sahuc (Louis-Marie), administrateur de 1re classe à la direction générale des postes; 27 annuités de services civils et militaires.

Daste (Marcel-Antoine-Eloi), administrateur de 1re classe à la direction du budget et de la comptabilité; 30 annuités de services civils et militaires.

Mme Coiffard, née Brut (Marie-Marguerite-Eva), agent supérieur de 1re classe à la direction générale des télécommunications; 41 annuités de services civils.

Cornet-Vernet (Guy-Fernand-Jacques-Marie), ingénieur en chef, directeur régional des télécommunications à Lille; 25 annuités de services civils et militaires.

Ancel (Auguste), directeur départemental à Bourges; 26 annuités de services civils et militaires.

Bourgon (Joseph-Camille), directeur départemental à la Roche-sur-Yon; 27 annuités de services civils et militaires.

Gillot (Pierre-Jean), directeur départemental à Rouen; 26 annuités de services civils et militaires.

Briend (Jean-Joseph-Marie), ingénieur en chef à la direction des télécommunications de la région de Paris « extra-muros »; 25 annuités de services civils et militaires.

Faugeras (Daniel-Jean-Paul), ingénieur en chef à la direction du service des recherches et du contrôle techniques; 25 annuités de services civils et militaires.

Poincelot (Paul-Marcel), ingénieur en chef au centre national d'études des télécommunications; 26 annuités de services civils et militaires.

Robin (Louis-Georges-Albert), ingénieur en chef au centre national d'études des télécommunications; 31 annuités de services civils et militaires.

Rousselet (André-Henri), ingénieur en chef à la direction du service des recherches et du contrôle techniques; 23 annuités de services civils et militaires.

Secouet (Raoul-François-Eugène-Maurice), ingénieur en chef à la direction régionale des télécommunications à Bordeaux; 21 annuités de services civils et militaires.

Mangon (Paul-Yves-Jean-Marie), ingénieur en chef contractuel à la direction du service des câbles sous-marins; 35 annuités de services civils et militaires.

Burguière (Joseph-Jules-Victor), directeur départemental adjoint à la direction régionale des services postaux de Paris; 45 annuités de services civils et militaires.

Léoni (Barthélemy), directeur départemental adjoint à Caen; 39 annuités de services civils et militaires.

Loirette (Raymond-Gervais-Jules-Henri-Anatole), directeur départemental adjoint à Bordeaux; 45 annuités de services civils et militaires.

Macabies (Henri-Joseph-Jacques), directeur départemental adjoint à Montpellier; 45 annuités de services civils et militaires.

Eyraud (Pierre-Léon), inspecteur principal à Saint-Etienne; 46 annuités de services civils et militaires.

Dumas (André-Jean), inspecteur principal au Puy; 46 annuités de services civils et militaires.

Bardet (Lucien-Emile), chef de centre hors série à Paris, tri n° 1; 42 annuités de services civils et militaires

Drouet (Charles-Armand), receveur de classe exceptionnelle à Rouen R. P.; 49 annuités de services civils et militaires.

Filloux (Joannès-Marius), receveur principal de classe exceptionnelle à Dijon R. P.; 50 annuités de services civils et militaires.

Leblanc (Emile-Louis), chef de centre téléphonique de classe exceptionnelle à Paris Ségur; 47 annuités de services civils et militaires.

Pelay (Auguste-Eugène), chef de centre de classe exceptionnelle au Mans Central; 48 annuités de services civils et militaires.

Cabanel (Ernest-Pierre), receveur hors classe à Paris 22; 46 annuités de services civils et militaires

Camaret (André-Etienne-Casimir-Hilarion), receveur hors classe à Carcassonne; 51 annuités de services civils et militaires.

Codur (Pierre-Tony), chef de centre d'amplification des lignes souterraines à grande distance hors classe à Nancy; 43 annuités de services civils et militaires.

Lequenne (Georges-Auguste), receveur hors classe à Morlaix (Finistère); 48 annuités de services civils et militaires.

Lemel (Maurice-Thomas), chef de centre de contrôle de caisse nationale d'épargne de 1re classe à Paris; 46 annuités de services civils et militaires.

Courtas (Théophile-Léon-Alphonse), receveur de 2e classe à Paris 75; 49 annuités de services civils et militaires.

Mlle Cholet (Yvonne-Germaine), chef de section des services administratifs à Angers; 27 annuités de services civils.

Richieu (Edgard-André), inspecteur; 29 annuités de services civils et militaires.

Mlle Merland (Jeanne), surveillante en chef à Paris interurbain; 41 annuités de services civils.

Mancel (Achille-Louis-Joseph), contrôleur des lignes aériennes à Caen; 34 annuités de services civils et militaires.

Delque (Albert), facteur à Paris 17; 32 annuités de services civils et militaires.

Guillot (Jacques-Louis-Marie-Antoine), médecin de l'administration à Paris; 36 annuités de pratique professionnelle et de services militaires.

Dufresne (Charles-Paul), graveur; 43 annuités de pratique professionnelle et de services militaires.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1953

Commission chargée d'enquêter sur le trafic des piastres indochinoises.

Séance du jeudi 3 septembre 1953.

Présents. — MM. Arnal, Bettencourt, Bouhey (Jean), Briffod, Fonlupt-Esperaber, Gaillemin, Gaumont, Mme Guérin (Rose), MM. Isorni, Kriegel-Valrimont, Manceau (Robert) (Sarthe), Mercier (André-François) (Deux-Sèvres), Mercier (Michel) (Loir-et-Cher), Mondon, Nenon, Paquet, Peltre, Pierrebourg (de).

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère des finances et des affaires économiques.

Sociétés étrangères.

La Compagnie franco-espagnole du chemin de fer de Tanger à Fez, société ayant son siège à Meknès (Maroc) est, à partir du 15 juillet 1953, abonnée à la taxe proportionnelle sur le revenu des personnes physiques (actions, parts et obligations) pour 25.000 obligations 5 p. 100 (suite à la 1re série) d'une valeur nominale de 10.000 F, nos 12.001 à 37.000.

Ministère des finances et des affaires économiques.

LOTERIE NATIONALE

Le tirage de la 30e tranche de la loterie nationale 1953 a eu lieu à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), le 2 septembre 1953, à 20 h. 30.

Les billets dont le numéro se termine par:

		Série A.	Série B.
7	gagnent.....	2.000 F.	2 000 F.
1	—	2.000 F.	2.000 F.
85	—	3.000 F.	5.000 F.
55	—	4.000 F.	6 000 F.
08	—	6 000 F.	8.000 F.
82	—	8.000 F.	10 000 F.
873	—	10.000 F.	15 000 F.
075	—	14 000 F.	20 000 F.
869	—	16.000 F.	25.000 F.
747	—	20.000 F.	30 000 F.
2.768	—	40.000 F.	60 000 F.
0.131	—	40.000 F.	60 000 F.
5.010	—	40.000 F.	60 000 F.
4.347	—	60.000 F.	80.000 F.
0.304	—	60.000 F.	80 000 F.
1.013	—	80 000 F.	100 000 F.
5.719	—	80.000 F.	100.000 F.
0.749	—	100 000 F.	120 000 F.
9.493	—	120 000 F.	160 000 F.
3.782	—	160 000 F.	200.000 F.
49.309	—	200 000 F.	300 000 F.
91.993	—	200 000 F.	300 000 F.
32.621	—	200 000 F.	300 000 F.
88.073	—	200 000 F.	300 000 F.
53.133	—	200 000 F.	300 000 F.
82.563	—	400 000 F.	400 000 F.
17.784	—	400 000 F.	400 000 F.
82.809	—	400 000 F.	400 000 F.
80.148	—	600 000 F.	500 000 F.
14.604	—	600.000 F.	500 000 F.
92.119	—	1.000.000 F.	800 000 F.

Les billets portant les numéros:

		Série A.	Série B.
082.810	gagnent.....	2.000 000 F.	1.000 000 F.
210.362	—	2 000 000 F.	1.000 000 F.
008.019	—	2 000 000 F.	1.000 000 F.
112.219	—	2 000 000 F.	1.000 000 F.
045.118	—	2 000 000 F.	1.000 000 F.
161.640	—	2 200 000 F.	1.200 000 F.
076.033	—	2 200 000 F.	1.200 000 F.
135.977	—	5 000 000 F.	2.500 000 F.
067.888	—	7 000 000 F.	3.000 000 F.
277.179	—	10 000 000 F.	4 000 000 F.
274.947	—	16.000 000 F.	5.000 000 F.
067.533	—	15.000 000 F.	15 000 000 F.

Le prochain tirage aura lieu le 9 septembre 1953, à Confolens (Charente).

Avis aux exportateurs de peaux brutes de veaux vers les U. S. A.

Les exportateurs sont informés qu'un contingent de 400 tonnes (poids salé) de peaux brutes de veaux est ouvert à l'exportation vers les U. S. A.

Les demandes d'autorisation d'exportation, établies en cinq exemplaires, sur formules réglementaires modèle 02, ne seront valablement reçues par l'office des changes (sous-direction des licences et autorisations commerciales), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), que pendant un délai de vingt jours suivant la parution du présent avis au *Journal officiel* de la République française. Elles devront être accompagnées des pièces suivantes:

a) Ordre d'achat original de l'importateur américain ou photocopie de cet ordre d'achat;

b) Facture *pro forma* établie au nom de l'importateur américain;

c) Fiche comportant la description exacte de la marchandise et l'indication du prix unitaire en francs français et en dollars au kilogramme, poids salé, base premier choix C et F, ainsi que la valeur totale de la marchandise C et F.

Les prix pourront être librement débattus entre acheteurs et vendeurs mais devront être approuvés par la direction des industries diverses et des textiles au ministère de l'industrie et du commerce, 42, rue La Boétie, à Paris (8e).

A l'expiration du délai fixé ci-dessus, il sera procédé à un examen simultané des demandes afin de répartir le contingent.

Les licences accordées ne pourront pas être renouvelées.

Les exportateurs devront informer la direction des industries diverses et des textiles des quantités exportées par eux au fur et à mesure de leurs expéditions.

Avis aux exportateurs de peaux brutes de veaux à destination du Japon.

Les exportateurs sont informés qu'un contingent de 25 tonnes (poids salé) de peaux brutes de veaux est ouvert à l'exportation vers le Japon.

Les demandes d'autorisation d'exportation, établies en cinq exemplaires sur formules réglementaires modèle 02, devront être déposées à l'office des changes (sous-direction des licences et autorisations commerciales), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), et seront examinées au fur et à mesure de leur présentation.

Elles devront être accompagnées d'une facture *pro forma* en double exemplaire, visée par le ministère du commerce extérieur — direction du commerce extérieur — section « Importation », 3, Chome Kasumigaseki Chiyoda-ku à Tokio.

Les prix de vente pourront être librement débattus entre les acheteurs japonais et les vendeurs français, mais devront être approuvés par la direction des industries diverses et des textiles au ministère de l'industrie et du commerce, 42, rue La Boétie, à Paris (8e).

Les licences accordées ne pourront pas être renouvelées.

Les exportateurs devront informer la direction des industries diverses et des textiles des quantités exportées par eux au fur et à mesure de leurs expéditions.

Avis aux exportateurs de peaux entières de chevaux vers les U. S. A.

Les exportateurs sont informés qu'un contingent de 200 tonnes (poids salé) de peaux entières de chevaux est ouvert à l'exportation vers les U. S. A.

Les demandes d'autorisation d'exportation, établies en cinq exemplaires, sur formules réglementaires modèle 02, ne seront valablement reçues par l'office des changes (sous-direction des licences et autorisations commerciales), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), que pendant un délai de vingt jours suivant la parution du présent avis au *Journal officiel* de la République française. Elles devront être accompagnées des pièces suivantes:

a) Ordre d'achat original de l'importateur américain ou photocopie de cet ordre d'achat;

b) Facture *pro forma* établie au nom de l'importateur américain;

c) Fiche comportant la description exacte de la marchandise et l'indication du prix unitaire en francs français et en dollars, à la pièce, poids salé, base premier choix C et F, ainsi que la valeur totale de la marchandise C et F.

Les prix pourront être librement débattus entre acheteurs et vendeurs, mais devront être approuvés par la direction des industries diverses et des textiles au ministère de l'industrie et du commerce, 42, rue La Boétie, à Paris (8e).

A l'expiration du délai fixé ci-dessus, il sera procédé à un examen simultané des demandes afin de répartir le contingent.

Les licences accordées ne pourront pas être renouvelées.

Les exportateurs devront informer la direction des industries diverses et des textiles des quantités exportées par eux au fur et à mesure de leurs expéditions.

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance d'Autriche.

Les importateurs sont informés que les délais limite de dépôt des demandes d'autorisation d'importation des produits autrichiens repris au titre III de l'avis aux importateurs publié au *Journal officiel* du 7 août 1953, reportés au 7 septembre 1953, à midi, par l'avis du 25 août 1953, sont à nouveau reportés au 15 septembre 1953, à midi.

Ministère des finances et des affaires économiques, ministère des travaux publics, des transports et du tourisme, ministère de l'industrie et du commerce et ministère de l'agriculture.

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de Turquie.

Les importateurs sont informés de la mise en répartition de la seconde tranche semestrielle des contingents prévus par la liste B de l'accord commercial franco-turc du 28 août 1952.

Les modalités d'importation des produits suivants sont définies ci-après. Il est précisé qu'elles ne concernent que les produits turcs qui n'avaient pas fait l'objet des mesures de libération des échanges, dans le cadre des recommandations de l'organisation européenne de coopération économique.

I. — *Produits à importer par les groupements ou organismes assimilés.*

Les groupements ou organismes assimilés ci-après sont seuls habilités pour déposer, dès l'insertion du présent avis, les demandes de licences d'importation portant sur les produits suivants:

NUMÉRO de poste.	NUMÉRO du tarif douanier.	PRODUITS
11	112 D	Fèves de soja. — Groupement national d'achat des produits oléagineux ou importateurs agissant sur sa délégation.
12	112 F	Graines de lin. — Groupement national d'achat des produits oléagineux ou importateurs agissant sur sa délégation.
18	869	Cocons de soie. — Les demandes de licences d'importation devront émaner, soit du syndicat du commerce des soies, cocons et déchets de soie, 52, rue Paradis, Marseille, soit du syndicat général de la filature de la soie en France, 98, boulevard Saint-Jean, à Marseille.
19	235	Tabac. — Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes.

II. — *Produits à importer sous licences individuelles examinées au fur et à mesure de leur présentation.*

Par dérogation aux dispositions des articles 2 et 3 du décret du 13 juillet 1949, les demandes de licences d'importation des produits ci-après ne pourront être déposées à l'office des changes (3e sous-direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, Paris (9e), qu'à partir du huitième jour suivant celui de l'insertion du présent avis au *Journal officiel*; elles feront l'objet d'un examen au fur et à mesure de leur présentation.

NUMÉRO de poste.	NUMÉRO du tarif douanier.	PRODUITS
2	36, 37	Crins, soies et poils d'animaux.
3	51	Eponges.
13	112 J	Graines de chanvre (chènevis).
15	113 A et B	Graisses et huiles de poissons.
29	Divers.	Divers. — Les crédits affectés à ce poste doivent permettre l'importation de produits non repris nommément à l'accord. Les licences seront délivrées après avis du ministère technique et l'accord de la direction des relations économiques extérieures.

III. — *Produit à importer sous licences individuelles examinées simultanément (appel d'offres).*

Les demandes de licences d'importation concernant le produit suivant devront être parvenues à l'office des changes (3e sous-direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, Paris (9e), au plus tard le vingtième jour, à douze heures, dernier délai, suivant celui de l'insertion du présent avis au *Journal officiel*.

A l'expiration de ce délai, elles feront l'objet d'un examen simultané de la part des services techniques compétents.

NUMÉRO de poste.	NUMÉRO du tarif douanier.	PRODUITS
16	166	Caviar. — Importation réservée aux seuls professionnels spécialisés dans les importations de caviar en provenance de tous pays. Les demandes de licences devront être accompagnées de deux factures *pro forma* émanant de l'exportateur turc, datées et signées de ce dernier et précisant en toutes lettres la quantité offerte. Tout importateur devra adresser au département de la marine marchande (direction des pêches maritimes), 3, place de Fontenoy, à Paris, au fur et à mesure de la réalisation de ses importations, un relevé détaillé de celles ci (quantités, prix unitaire et global caf).

Ministère de l'agriculture.

Avis relatif aux conditions générales de vente des céréales secondaires appartenant à l'office national interprofessionnel des céréales.

Rectificatif au *Journal officiel* du 9 août 1953, page 7032:

L'article 29 est annulé et remplacé par:

« *Art.* 29. — Les acheteurs devront verser la totalité du prix de base fixé par l'article 3 des présentes conditions dans un délai de huit jours francs et ouvrables à compter de la date de l'accusé de réception, par chèques payables à Paris.

« Les soldes éventuels devront être réglés dans les huit jours de la facture.

« Il est précisé que tous les chèques faisant l'objet des versements visés au présent article seront obligatoirement tirés par le signataire du bon de commande et devront être établis à l'ordre de l'agent comptable de l'office national interprofessionnel des céréales et datés du jour ou de la veille du jour de leur remise à l'O. N. I. C., ou du jour de leur expédition par la poste.

« Passé les délais susvisés, des intérêts de retard seront décomptés sur la base de 6 p. 100 l'an. »

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN REYMOND

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TELEGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse.	Pays.	Devise.	Parité.	Cours limites pratiqués par la Banque de France.		Cours extrêmes cotés à la Bourse du 3 sept. 1953.	
349 93	Etats-Unis	1 $ U S A.	350	.. (1)	.. ..	349 93	.. ..
384 30	Canada	1 $ Can.	.. ..	.. ..	.. ..	383 80	.. ..
164 ..	Cie Fse Somalis.	100 F Djib	164 0727	.. ..	.. ..	164 20	.. ..
8318 ..	Allemagne occid	100 D Mk	8333 33	8271 ..	8395 ..	8316 ..	8311 ..
694 93	Belgique	100 F b.	700 ..	694 75	703 25	695 50	694 90
5033 ..	Danemark	100 c. d.	5067 22	5029 25	5105 25	5 32 ..	.. ..
973 10	Gde-Bretagne	1 liv. st	980 ..	972 63	987 35	973 50	973 30
9186 ..	Pays-Bas	100 fl.	9240 52	9141 60	9270 80	9182 ..	9179 ..
6727 ..	Suède	100 c. s.	6765 625	6715 ..	6816 50	6727 ..	6723 ..
7992 ..	Suisse	100 f. s.	8063 98	7944 ..	8064 ..	7994 ..	7993 ..
1002 ..	Egypte	1 liv. ég.	1005 04	997 ..	1013 ..	1002 ..	.. ..
56 45	Italie	100 lire	56 022	55 60	56 45	56 45	.. ..
4045 ..	Mexique	100 pes	4057 97	1025 .	4030 ..	4045 ..	.. ..
4883 ..	Norvège	100 c. n.	4903 ..	4860 ..	4910 ..	4889 .	.. ..
1218 ..	Portugal	100 esc	1217 39	1208 25	1226 50	1217 ..	.. ..
4897 50	Tchécoslovaquie	100 kcs	4861 11	4824 50	4897 50	4897 50	.. ..
117 60	Yougoslavie	100 din.	116 666	115 70	117 60	117 60	.. ..
	Autriche	100 sch	1316 15	1335 .. (2)	1333 .. (2)		

Zone C. F. A	100 F C. F. A	200
Zone C. F. P	100 F C. F. P	550
Etats associés du Cambodge, du Laos, Viet-Nam	100 piastres	1930
Comptoirs français dans l'Inde	100 roupies I. F.	7350

(1) Cours de référence défini par l'avis n° 421 de l'office des changes.
(2) Cours de reprise et de cession des chèques aux voyageurs.

BANQUE DE FRANCE

SITUATION HEBDOMADAIRE

		AU 27 AOUT 1953	AU 20 AOUT 1953
ACTIF			
Encaisse or		201.281.591.426 »	201.281.591.426 »
Disponibilités à vue à l'étranger et avoirs à l'Union Européenne de Paiements		2.599.555.744 »	2.270.991.511 »
Monnaies divisionnaires		7.935.564.820 »	8.011.821.805 »
Comptes courants postaux		19.450.622.229 »	12.184.743.575 »
Avances au Fonds de stabilisation des changes (1)		»	»
Bon du Trésor négociable : Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque nationale de Belgique		3.849.114.743 »	3.849.114.743 »
Prêts sans intérêts à l'Etat (2)		50.000.000.000 »	50.000.000.000 »
Avances provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 (3)		426.000.000.000 »	426.000.000.000 »
Avances provisoires à l'Etat (4)		200.000.000.000 »	200.000.000.000 »
Avances spéciales à l'Etat (5)		188.500.000.000 »	175.700.000.000 »
Portefeuille d'escompte :			
Effets escomptés sur la France	640.189.956.989 »		
Effets escomptés sur l'étranger	270.007.993 »	959.002.420.668 »	960.135.464.762 »
Effets garantis par l'office des céréales (6)	4.876.552.000 »		
Effets de mobilisation de crédits à moyen terme	313.365.903.686 »		
Effets négociables achetés en France (7)		276.048.413.671 »	262.029.637.697 »
Avances à 30 jours sur effets publics		21.628.584.000 »	20.293.316.000 »
Avances sur titres		9.757.522.787 »	9.855.585.903 »
Avances sur or		»	»
Hôtel et mobilier de la Banque		4.000.000 »	4.000.000 »
Rentes pourvues d'affectations spéciales (8)		112.980.750 »	112.980.750 »
Effets en cours de recouvrement		35.150.978.707 »	26.130.035.799 »
Divers		50.104.946.586 »	51.381.117.585 »
Total		2.451.435.296.134 Fr.	2.409.240.431.409 Fr.
PASSIF			
Engagements à vue :			
Billets au porteur en circulation		2.176.277.316.940 »	2.168.232.903.020 »
Comptes courants créditeurs :			
Compte courant du Trésor public	40.828.919 »		
Comptes courants des accords de coopération économique	396.609.395 »		
Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères	117.802.905.853 »	189.031.889.254 »	183.472.703.118 »
Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue	70.791.545.087 »		
Capital de la Banque		182.500.000 »	182.500.000 »
Bénéfices en addition au capital (9)		307.593.093 »	307.593.093 »
Réserves mobilières légales (10)		22.105.750 »	22.105.750 »
Réserve immobilière		4.000.000 »	4.000.000 »
Divers		85.609.891.097 »	57.318.596.128 »
Total		2.451.435.296.134 Fr.	2.409.240.431.409 Fr.

(1) (Convention du 27 juin 1949).
(2) (Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 13 juin 1878 prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947).
(3) (Conventions des 25 août, 29 octobre, 13 décembre, 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre, 26 décembre 1941, 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944).
(4) (Convention du 20 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 29 février 1940 approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 13 juillet 1944, convention du 21 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1er octobre 1947, convention du 22 janvier 1953 approuvée par la loi du 23 janvier 1953).
(5) (Convention du 11 juillet 1953 approuvée par la loi du 11 juillet 1953).
(6) (Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1944).
(7) (Décret du 17 juin 1938).
(8) (Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).
(9) (Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897).
(10) (Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).

Certifié conforme aux écritures :
Le Gouverneur,
W. BAUMGARTNER.

TAUX DES OPERATIONS

Escompte	4 0/0
Avances sur titres	4 1/2 0/0
Avances à 30 jours	3 1/2 0/0
Achat des effets publics dont l'échéance n'excède pas trois mois	3 1/2 0/0

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS

Compte chèque postal 1.014.00, Paris,

ET DANS SES SUCCURSALES DES DEPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

Compagnie Générale de Construction de Fours

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 516 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 8, PLACE DES ETATS-UNIS, A MONTROUGE (SEINE)

Registre du commerce: Seine n° 72569.

Obligations de 5.000 F à 0/0 1946.

Septième amortissement du 1er septembre 1953.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a procédé, par voie de rachats en Bourse, à son amortissement du 1er septembre 1953.

En conséquence, le tirage au sort prévu pour le 15 juillet 1953 a été supprimé.

Les précédents amortissements ayant été effectués par rachats, il n'existe pas d'obligations restant à rembourser.

SOCIETE U. M. A. S.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 120 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: A ARC-ET-SENANS (DOUBS)

R. C.: Besançon n° 2887.

Emprunt 5 1/2 0/0 1947 de 2.400 obligations de 5.000 F.

Sixième amortissement du 1er octobre 1953.

La société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de cet emprunt, a racheté en Bourse des obligations pour la totalité de la somme qu'aurait exigée le remboursement au pair des 61 titres devant être amortis à la date du 1er octobre 1953, conformément au tableau d'amortissement figurant au verso des titres et publié au *Journal officiel* n° 294 du 14 décembre 1947, et rectifié par avis paru au *Journal officiel* n° 31 du 4 février 1948.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements antérieurs ayant eu lieu par voie de rachats en Bourse, il n'existe pas d'obligations amorties restant à rembourser.

SOCIETE U. M. A. S.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 120 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: A ARC-ET-SENANS (DOUBS)

R. C.: Besançon n° 2887.

Emprunt 4 1/2 0/0 1943 de 2.500 obligations de 2.000 F.

Dixième amortissement du 1er novembre 1953.

La société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de cet emprunt, a racheté en Bourse des obligations pour la totalité de la somme qu'aurait exigée le remboursement au pair des 80 titres devant être amortis à la date du 1er novembre 1953, conformément au tableau d'amortissement figurant au verso des titres et publié au *Journal officiel* du 3 décembre 1943.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements antérieurs ayant eu lieu par voie de rachats en Bourse, il n'existe pas d'obligations amorties restant à rembourser.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS

DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 10.000 F 4 0/0 OCTOBRE 1915

DE LA

Société hydroélectrique du Dauphiné.

Les porteurs d'obligations 4 0/0 de 10.000 F (émission octobre 1915) de la Société hydroélectrique du Dauphiné sont informés que l'amortissement du 15 octobre 1953 a été réalisé par voie de rachats en Bourse.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements précédents ont été réalisés par voie de rachats en Bourse.

PRODUITS CERAMIQUES de TOURAINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 17.600.000 F.

SIÈGE SOCIAL: SELLES-SUR-CHER (LOIR-ET-CHER)

Registre du commerce: Romorantin n° 2216

Obligations 5 1/2 0/0 1947 de 5.000 F.

Sixième amortissement.

La société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a utilisé, par rachats en Bourse, la totalité de la somme qui aurait été exigée pour le remboursement au pair des 45 obligations dont l'amortissement est prévu au 1er septembre 1953.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Tous les titres amortis au tirage de l'année 1950 ont été présentés au remboursement.

Les amortissements des années 1948 et 1949, 1951 et 1952 ont été couverts par rachats en Bourse.

SOCIETE LAITIERE MODERNE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 300.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 71, COURS ALBERT-THOMAS, LYON (RHÔNE)

Registre du commerce: Lyon n° 1148 B.

Obligations de 10.000 F 6 3/4 0/0 1950.

LISTE NUMERIQUE DE TIRAGE

1° **De la série comprenant les 94 obligations sorties au troisième tirage au sort du 13 août 1953 et formant avec les 104 obligations rachetées en Bourse par la société émettrice la totalité de l'annuité à amortir au 1er octobre 1953.** Ces obligations seront remboursables à 10.000 F;

2° **Des séries sorties aux tirages antérieurs et parmi lesquelles figurent des obligations non encore présentées au remboursement.**

NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.
2.276 à 2.402	53	5.401 à 5.482	51	5.801 à 5.888	52

GOUVERNEMENT GENERAL DE MADAGASCAR

Emprunt 3 0/0 1903.

Liste des 1.374 numéros d'obligations sorties au tirage du 21 juillet 1953 et remboursables à partir du 1er septembre 1953.

OBLIGATIONS DE 500 F

331 à 390 — 631 à 640 — 1.621 à 1.630 — 2.731 à 2.740 — 3.001 à 3.010 — 3.271 à 3.280 — 3.481 à 3.490 — 5.831 à 5.840 — 7.461 à 7.470 — 8.981 à 8.990 — 9.071 à 9.080 — 9.381 à 9.390 — 10.741 à 10.750 — 10.961 à 10.970 — 11.111 à 11.120 — 12.921 à 12.930 — 13.091 à 13.100 — 13.711 à 13.720 — 14.821 à 14.830 — 15.011 à 15.020 — 15.351 à 15.360 — 15.441 à 15.450 — 16.371 à 16.380 — 16.671 à 16.680 — 16.771 à 16.780 — 16.811 à 16.820 — 18.251 à 18.260 — 18.481 à 18.490 — 18.851 à 18.860 — 18.961 à 18.970 — 19.001 à 19.010 — 19.151 à 19.160 — 19.701 à 19.710 — 21.011 à 21.020 — 21.231 à 21.240 — 21.541 à 21.550 — 23.111 à 23.120 — 23.301 à 23.310 — 23.311 à 23.350 — 23.551 à 23.560 — 26.331 à 26.340 — 26.851 à 26.860 — 27.211 à 27.220 — 28.121 à 28.130 — 28.771 à 28.780 — 28.891 à 28.900 — 29.241 à 29.250 — 30.321 à 30.330 — 30.351 à 30.360 — 30.711 à 30.750 — 31.421 à 31.430 — 31.791 à 31.800 — 31.911 à 31.920 — 32.141 à 32.150 — 32.551 à 32.560 — 32.601 à 32.610 — 34.071 à 34.080 — 37.121 à 37.130 — 37.951 à 37.960 — 39.751 à 39.760 — 40.281 à 40.290 — 40.881 à 40.890 — 41.211 à 41.220 — 43.791 à 43.800 — 44.811 à 44.820 — 45.141 à 45.150 — 45.831 à 45.840 — 46.491 à 46.500 — 46.651 à 46.660 — 48.591 à 48.600 — 49.051 à 49.060 — 49.071 à 49.080 — 49.171 à 49.180 — 50.441 à 50.450 — 50.621 à 50.630 — 50.751 à 50.760 — 52.511 à 52.520 — 53.101 à 53.110 — 53.451 à 53.460 — 54.181 à 54.190 — 55.701 à 55.710 — 57.311 à 57.320 — 57.521 à 57.530 — 57.541 à 57.550 — 57.561 à 57.570 — 57.621 à 57.630 — 58.081 à 58.090 — 59.041 à 59.050 — 59.131 à 59.140 — 60.881 à 60.890 — 63.011 à 63.020 — 63.071 à 63.080 — 63.771 à 63.780 — 64.061 à 64.070 — 64.411 à 64.420 — 67.041 à 67.050 — 67.861 à 67.870 — 69.061 à 69.070 — 70.801 à 70.810 — 70.961 à 70.970 — 71.171 à 71.180 — 72.021 à 72.030 — 72.521 à 72.530 — 72.881 à 72.890 — 73.321 à 73.330 — 74.491 à 74.500 — 75.581 à 75.590 — 76.201 à 76.210 — 76.701 à 76.710 — 78.041 à 78.050 — 79.111 à 79.120 — 79.331 à 79.340 — 79.721 à 79.730 — 80.261 à 80.270 — 80.981 à 80.990 — 81.461 à 81.470 — 81.741 à 81.750 — 82.541 à 82.550 — 83.221 à 83.230 — 84.151 à 84.160 — 84.391 à 84.400 — 85.211 à 85.220 — 86.091 à 86.100 — 86.531 à 86.540 — 87.271 à 87.280 — 87.381 à 87.390 — 87.491 à 87.500 — 88.281 à 88.290 — 88.441 à 88.450 — 90.281 à 90.290 — 91.411 à 91.450 — 91.701 à 91.710 — 93.421 à 93.430 — 93.731 à 93.740 — 95.701 à 95.710 — 98.691 à 98.700 — 99.241 à 99.245 — 99.952 à 99.960.

La liste des numéros d'obligations amorties à des précédents tirages et restant à rembourser a été insérée au *Journal officiel* du 10 février 1953, pages 1319 et suivantes.

Emprunt 3 0/0 1905.

Liste des 460 numéros d'obligations sorties au tirage du 21 juillet 1953 et remboursables à partir du 1er septembre 1953.

OBLIGATIONS DE 500 F

100.711 à 100.720 — 101.401 à 101.410 — 102.321 à 102.330 — 102.371 à 102.380 — 102.551 à 102.570 — 104.931 à 104.940 — 105.631 à 105.640 — 105.841 à 105.870 — 107.871 à 107.880 — 109.471 à 109.480 — 110.921 à 110.930 — 110.961 à 110.970 — 111.061 à 111.070 — 111.481 à 111.490 — 112.441 à 112.450 — 112.761 à 112.770 — 114.501 à 114.510 — 114.931 à 114.940 — 115.471 à 115.480 — 115.561 à 115.570 — 115.861 à 115.870 — 116.711 à 116.720 — 117.141 à 117.150 — 117.591 à 117.600 — 118.491 à 118.500 — 120.361 à 120.370 — 120.951 à 120.960 — 121.041 à 121.050 — 121.271 à 121.280 — 122.511 à 122.520 — 123.581 à 123.590 — 123.791 à 123.800 — 124.051 à 124.060 — 124.111 à 124.120 — 124.741 à 124.750 — 127.761 à 127.770 — 128.161 à 128.170 — 129.561 à 129.570 — 130.091 à 130.100 — 131.121 à 131.130 — 131.171 à 131.180 — 131.581 à 131.590 — 131.671 à 131.680 — 132.301 à 132.310 — 132.468 à 132.470 — 132.611 à 132.620 — 133.251 à 133.257.

La liste des numéros d'obligations amorties à des précédents tirages et restant à rembourser a été insérée au *Journal officiel* du 10 février 1953, pages 1319 et suivantes.

ENERGIE ELECTRIQUE DU MAROC

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL D'UN MILLIARD DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 280, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS (7e)

Registre du commerce: Seine 214298 B.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations à 0/0 1912 de 5.000 F nominal, la société Energie électrique du Maroc a utilisé en totalité, par le rachat en Bourse d'obligations au-dessous du pair, compte tenu de la fraction courue du coupon, la somme de 3.850.000 F consacrée à l'amortissement de l'emprunt pour la période du 2 janvier 1953 au 1er janvier 1954.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort pour cet amortissement.

AVIS DIVERS

Emprunts Polonais ou garantis par l'Etat polonais émis en France

Payement d'une deuxième répartition.

L'Association nationale des porteurs français de valeurs mobilières annonce la mise en payement, à partir du 7 septembre 1953, d'une deuxième répartition de capital sur les emprunts polonais ou garantis par l'Etat polonais, qui ont fait l'objet d'une émission publique en France.

Cette répartition est effectuée en exécution de l'accord franco-polonais du 7 septembre 1951. La provision nécessaire a été constituée, dans les conditions prévues par cet accord, par un prélèvement sur le produit des exportations polonaises en France durant la période du 1er juillet 1952 au 30 juin 1953.

Le montant de la répartition afférente à chaque obligation et le numéro du coupon sur lequel la répartition est payable sont indiqués ci-après:

Emprunt 4 1/2 0/0 (*ex*-7 0/0) 1927 (*tranche française, série C*) *de la République de Pologne:* 650 F, coupon n° 27 (échéance du 15 avril 1941);

Emprunt 7 0/0 1930 (*tranche française*) *de la Banque de l'Economie nationale:* 180 F, coupon n° 20 (échéance du 1er avril 1940);

Emprunt 4 1/2 0/0 (*ex*-6 1/2 0/0) 1931 *de la Compagnie franco-polonaise de chemins de fer:* 225 F, coupon n° 18 (échance du 1er avril 1940);

Emprunt 4 1/2 0/0 1931 (*tranche française*) *de la ville de Varsovie:* 50 F, coupon n° 18 (échéance du 1er avril 1940);

Emprunt 6 0/0 1929 *de la Société du crédit foncier à Varsovie:* 110 F, coupon n° 23 (échéance du 22 juin 1940).

La deuxième répartition est payable, nette d'impôt, aux guichets des établissements domiciliataires mentionnés dans la communication n° 131 de l'Association nationale, en date du 30 décembre 1952, et relative au payement de la première répartition.

Tous les porteurs d'obligations sont admis au payement de la deuxième répartition, dont l'encaissement entraînera, pour eux-mêmes et pour leurs ayants droit, adhésion définitive aux conditions du règlement prévu par l'accord du 7 septembre 1951.

AVIS D'ADJUDICATIONS

Département des Hautes-Alpes.

PONTS ET CHAUSSÉES

Ouverture d'un concours pour la reconstruction du tablier en béton armé ou béton précontraint du pont sur le Drac à Saint-Bonnet.

En raison du retard apporté à l'acheminement des correspondances, la date limite du 29 août qui avait été fixée pour la réception des demandes et des pièces annexes en vue de la participation au concours est reportée au mardi 9 septembre, à seize heures.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS

(Décret du 16 août 1901.)

9 juillet 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Mauriac. **Syndicat des chasseurs et propriétaires de la commune du Falgoux.** But: repeuplement, destruction des nuisibles, répression du braconnage, amélioration et réglementation de la chasse, défense des propriétés et des récoltes. Siège social: mairie du Falgoux.

29 juillet 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Douai. **Association de défense et de sauvegarde contre les gaz, poussières et fumées.** But: défense et sauvegarde des intérêts des habitants de Somain, incommodés matériellement et physiquement par les gaz, poussières et fumées; liaison avec les administrations pour que soient satisfaites leurs justes doléances. Siège social: mairie de Somain.

1er août 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Bonneville. **Joie et Unité.** But: promouvoir et organiser l'éducation populaire dans les domaines religieux et culturels par tous moyens appropriés, tels que: propriété et location d'immeubles abritant cercles d'études, foyers, écoles, théâtres, etc., ainsi que l'organisation desdites activités et par l'aide matérielle et morale accordée à des organisations similaires. Siège social: presbytère des Houches.

4 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture d'Argentan. **Association communale de chasse d'Occagnes.** But: organisation de la chasse par la destruction des nuisibles, repeuplement du gibier. Siège social: au domicile du président, M. Marc (Roland), à Occagnes.

4 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Gex. **Ferney football-club.** But: pratique des exercices physiques et en particulier du football-association. Siège social: hôtel de ville de Ferney-Voltaire.

5 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Sétif. **Medersa-El-Tehdib.** But: unir les personnes désireuses de s'instruire et d'instruire la jeunesse; pousser les enfants méritants vers les écoles supérieures; protéger les enfants contre les dangers de la rue; réduire la mendicité. Siège social: village de Colla (Biban).

6 août 1953. Déclaration à la préfecture de police. **Cantine du personnel des postes, télégraphes et téléphones des services du boulevard Brune.** But: servir des repas au meilleur prix à ses adhérents. Siège social: 103, boulevard Brune, Paris.

7 août 1953. Déclaration à la préfecture de la Guadeloupe. **Club amical guadeloupéen.** But: grouper les joueurs de boules, canasta et tennis de table. Siège social: 28, faubourg Bébian, Pointe-à-Pitre.

8 août 1953. Déclaration à la préfecture de Lille. **L'Essor, troupe indépendante.** But: décentralisation artistique pour faire connaître et apprécier davantage le théâtre contemporain et organiser des spectacles moraux à la portée de tous les publics. Siège social: 56, rue Henri-Jovenaux, Wasquehal.

10 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture de la Flèche. **Les Castors de Sablé.** But: promouvoir, aider ou faciliter par tous moyens appropriés, financiers ou autres la construction d'habitations familiales avec ou sans jardins par les futurs occupants de ces maisons. Siège social: mairie de Sablé-sur-Sarthe.

11 août 1953. Déclaration à la préfecture d'Alger. **Central-Ring de Belcourt.** But: pratique et développement de la boxe. Siège social: cinéma Scheherazade, 7, rue Chopin, Alger.

11 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Largentière. **Société de chasse La Diane du Mas de Serret.** But: exploitation, location et garde des terrains de chasse loués par la société et de ceux dont elle pourrait obtenir la location par la suite. Siège social: chez M. Charles André, transporteur à Vallon.

12 août 1953. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Amicale sadiracaise.** But: instruire et distraire les jeunes gens, les jeunes filles et la population en général au moyen de conférences, lectures commentées, concerts instrumentaux et vocaux, projections cinématographiques et séances de T. S. F. Siège social: école des garçons, Sadirac.

13 août 1953. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. **Comité de défense des habitants du Bas-d'Avon.** But: défense contre les inondations. Siège social: 28, rue du Monceau, Avon.

13 août 1953. Déclaration au gouvernement général de l'Algérie. **Aéro-Club de Colomb-Béchar.** But: formation de pilotes et de spécialistes nécessaires à l'aéronautique; conférences, expositions, congrès; publication de bulletins ou mémoires; organisations de sections spéciales ou locales. Siège social: mairie de Colomb-Béchar.

14 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Saumur. **Syndicat communal de chasse.** But: protection des récoltes, répression du braconnage. Siège social: mairie de Tancoigné.

14 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Commercy. **Société de chasse de Rouvrois-sur-Meuse.** But: protection du gibier et repeuplement: destruction des nuisibles; répression du braconnage. Siège social: chez M. Assa, président, Rouvrois-sur-Meuse.

14 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Limoux. **Société communale de chasse de Villarzel-du-Razès.** But: réglementation de la chasse; protection des récoltes. Siège social: mairie de Villarzel-du-Razès.

14 août 1953. Déclaration à la préfecture des Ardennes. **Association de bienfaisance et d'éducation populaire de Rumigny.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement d'écoles libres. Siège social: petite école à Rumigny.

14 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Flour. **La Haute-Montagne.** But: repeuplement du gibier, destruction des nuisibles; amélioration de la chasse, interdiction des meutes. Siège social: café Pons, à la Chevade de Chastel-sur-Murat.

14 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture de la Châtre. **Syndicat des chasseurs et propriétaires de Malicornay.** But: exploitation rationnelle de la chasse et protection des propriétés et des récoltes. Siège social: mairie de Malicornay.

14 août 1953. Déclaration à la préfecture d'Alger. **Association des anciens stagiaires d'éducation populaire.** But: liaison stagiaires-instructeurs. Siège social: El Riath, Birmandreis.

17 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Guingamp. **Association familiale pour la formation intellectuelle, professionnelle et ménagère des jeunes filles de Guingamp.** But: formation intellectuelle, professionnelle et ménagère des jeunes filles. Siège social: 2, rue du Maréchal-Joffre, Guingamp.

18 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. **Société de chasse de Mametz et ses hameaux.** But: mise en commun des droits de chasse. Siège social: mairie de Mametz.

18 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Nérac. **Olympique Nérac.** But: pratique du football. Siège social: café du Pont, à Nérac.

19 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Château-Chinon. **Association commerciale luzyçoise.** But: grouper les commerçants de la ville de Luzy, pour la défense de leurs intérêts. Siège social: hôtel de ville, Luzy.

19 août 1953. Déclaration à la préfecture des Vosges. **Association des Castors du Comptoir de l'industrie colonnière et des manufactures de Senones.** But: donner à chacun de ses membres actifs la possibilité de construire par ses propres moyens, pendant ses loisirs, une maison d'habitation familiale et de constituer un bien de famille insaisissable. Siège social: 30, rue de la Préfecture, Epinal.

19 août 1953. Déclaration à la préfecture de Tarbes. **Pétanque bordaraise.** But: pratique de la pétanque. Siège social: café Minique, Bordères-sur-Echez.

19 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Roanne. **Union sportive lentigneise.** But: favoriser le développement et la pratique du sport et des arts. Siège social: mairie de Lentigny.

19 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Amand. **Comité des fêtes de Saulzais-le-Potier.** But: organisation et participation à toutes les fêtes locales de la commune (représentations théâtrales, courses cyclistes, attractions et concours de toutes sortes). Siège social: mairie de Saulzais-le-Potier.

19 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Céret. **Société de chasse La Perdrix.** But: répression du braconnage, repeuplement des montagnes et destruction des animaux nuisibles. Siège social: mairie de Montauriol.

19 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Montbard. **Société de chasse en plaine, La Diane de Montbard.** But: exploiter les droits de chasse, répression du braconnage, repeuplement du gibier, destruction des bêtes nuisibles. Siège social: hôtel de ville, Montbard.

19 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. **Association sportive de la sécurité sociale.** But: par la pratique des exercices physiques, préparer au pays des hommes robustes et créer entre tous ses membres des liens d'amitié et de bonne camaraderie. Siège social: 28, rue Foubert, le Havre.

20 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Carpentras. **Lei Pastoureou d'Entraigo.** But: développer le goût artistique et la pratique de tous les sports. Siège social: au Cercle, place du Beal, Entraigues.

20 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Cosne. **Association communale des chasseurs de Dampierre-sous-Bouhy.** But: assurer le respect et la défense des propriétés et des récoltes; réprimer le braconnage; favoriser la conservation du gibier par la création de réserves de chasse, par le repeuplement, par la protection des nichées et par l'élevage; détruire les animaux nuisibles; coordonner les efforts des propriétaires et des chasseurs par l'exploitation rationnelle de la chasse; représenter et défendre les intérêts de la chasse communale sur son territoire et en toutes circonstances. Siège social: mairie de Dampierre-sous-Bouhy.

21 août 1953. Déclaration à la préfecture de l'Eure. **Société de chasse de Bizy.** But: mise en commun du droit de chasse et union des intérêts des propriétaires de terres situées sur le territoire de Bizy. Siège social: 7, rue Côte-de-la-Fontaine, Vernon.

21 août 1953. Déclaration à la préfecture d'Auxerre. **Syndicat d'initiative vermentonais** (bureau de tourisme). But: augmenter la prospérité de la commune de Vermenton et de ses environs; favoriser le tourisme; attirer de nouvelles industries dans la commune. Siège social: hôtel du Commerce, Vermenton.

21 août 1953. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Les amis de la danse.** But: grouper et aider les amateurs en vue du développement des danses de salon. Siège social: école de danse, 10, rue Gambetta, Saint-Etienne.

22 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Senlis. **Association familiale ouvrière rurale du canton de Betz.** But: défendre les droits et intérêts moraux et matériels des familles ouvrières rurales. Siège social: chez le président, M. Alain Goniaux, Boullarre, par Betz.

22 août 1953. Déclaration à la préfecture des Deux-Sèvres. **La Jeanne d'Arc.** But: formation intellectuelle et morale de tous ses membres. Siège social: presbytère de Lorigne.

22 août 1953. Déclaration à la préfecture des Deux-Sèvres. **Société cynégétique de Chizé.** But: protection du gibier et répression du braconnage. Siège social: mairie de Chizé.

21 août 1953. Déclaration à la préfecture du Jura. **L'Echo du Poupet.** But: protection, repeuplement du gibier et gardiennage. Siège social: hôtel du Bosquet, chez M. Delivron, à la Chapelle-sur-Furieuse.

21 août 1953. Déclaration à la préfecture de l'Orne. **Société de chasse de Longuenoë.** But: protection du gibier et répression du braconnage. Siège social: mairie de Longuenoé.

21 août 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. **Club sportif Gonord.** But: pratique des sports, camaraderie. Siège social: 59, rue Vernouillet, à Reims.

21 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. **Union sportive de Charbonnières-les-Varennes.** But: pratique des exercices physiques, et notamment du football. Siège social: mairie de Charbonnières-les-Varennes.

21 août 1953. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Groupement de défense des riverains de l'Ondaine.** But: défense contre la pollution des eaux de l'Ondaine. Siège social: chez M. Garonnaire, à la Fenderie-Unieux.

21 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Rochefort-sur-Mer. **Société des chasseurs et propriétaires de Loire-les-Marais.** But: réglementation de la chasse, répression du braconnage, repeuplement du gibier. Siège social: mairie de Loire-les-Marais.

25 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Lesparre. **Syndicat autonome des propriétaires et chasseurs de Valeyrac.** But: repeupler en gibier la commune de Valeyrac, protéger le gibier par tous les moyens en son pouvoir, détruire les nuisibles, interdire la divagation des chiens de nuit et de jour, interdire à tout chasseur de chasser sur une terre non dépouillée de la récolte ou seulement avec l'autorisation du propriétaire « signée », respecter les fermetures des prairies où il y a du bétail. Siège social: mairie de Valeyrac.

25 août 1953. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. **Syndicat d'initiative de Roubion-le-Villars.** But: augmenter la prospérité de Roubion par le développement du tourisme et des sports d'hiver. Siège social: mairie de Roubion.

26 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Rochefort-sur-Mer. **Association sportive de la Côte de Beauté.** But: pratique du volley-ball et basket-ball. Siège social: chez le président, M. Dutin, 30, boulevard de Cordouan, à Royan.

26 août 1953. Déclaration à la préfecture de la Savoie. **Association des parents d'élèves de l'école de l'aérium de filles la Doria-Saint-Alban-Leysse.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école aérium de filles, la Doria-Saint-Alban-Leysse.

26 août 1953. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Comité des fêtes de la Chapelle-sur-Erdre.** But: organisation de fêtes, sorties touristiques, encouragement aux sports. Siège social: mairie, la Chapelle-sur-Erdre.

26 août 1953. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. **Comité provisoire pour la défense de l'Union française et pour la création de la société coopérative des pionniers d'Indochine.** But: l'exploitation et la mise en valeur ainsi que la production résultant en commun des ressources diverses sises en Indochine. Siège social: chez M. Pontoizeau, 19, rue du Chemin-de-Fer, à Tours.

27 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture d'Oran. **Association des usagers de la source Capitaine-Moullet, des propriétaires et estiveurs de Kristel-Plage.** But: développer et améliorer la station climatique. Siège social: chez M. Faudrit, restaurant du Rocher, Kristel.

27 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Libourne. **Les Amis du cyclomoteur.** But: grouper et défendre les intérêts des différents membres de l'amicale; développer et favoriser toute l'activité touristique et sportive provenant des décisions du bureau. Siège social: 5, rue Pline-Parmentier, Libourne.

27 août 1953. Déclaration à la préfecture de Meurthe-et-Moselle. **Association familiale d'éducation populaire de Jezainville.** But: éducation physique et morale des enfants et jeunes. Siège social: chez M. François (Pierre), 2, rue des Ecoles, Jezainville.

27 août 1953. Déclaration à la préfecture de Lons-le-Saulnier. **Association paroissiale d'éducation populaire de Nanc-les-Saint-Amour.** But: éducation populaire sous toutes ses formes. Siège social: au presbytère, Nanc-les-Saint-Amour.

27 août 1953. Déclaration à la préfecture des Vosges. **Association d'éducation populaire de Romont.** But: promouvoir et entretenir des œuvres d'éducation populaire et sociale (patronnage, cercles d'études, chants, sports et éducation physique, conférences, séances récréatives, cinéma) mises à la disposition de la jeunesse de Romont. Siège social: salle paroissiale, Romont.

27 août 1953. Déclaration à la préfecture de Caen. **Les Compagnons du village.** But: association d'éducation et de culture populaire, caractère moralisateur, éducatif, instructif et récréatif. Siège social: mairie, Saint-André-sur-Orne.

27 août 1953. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Association d'éducation familiale et ménagère rurale de Lanvollon.** But: gestion et développement de l'établissement ménager rural. Siège social: école ménagère, rue Abbé-Vallée, Lanvollon.

27 août 1953. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Amicale des chasseurs des industries électrique et gazière du centre de Bordeaux.** But: assurer, après entente préalable avec les propriétaires et en colocation avec certaines sociétés privées, la liberté de chasse sur divers terrains et marais qui seront portés à la connaissance de ses adhérents. Siège social: 7, rue Mably, Bordeaux.

28 août 1953. Déclaration à la préfecture du Gard. **Jeunesse sportive ouvrière nimoise.** But: pratique du sport. Siège social: bourse du travail, rue Fernand-Pelloutier, Nîmes.

28 août 1953. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association pour le développement de la productivité par l'amélioration des rapports entre les membres de l'entreprise.** But: développement de la productivité par l'amélioration des rapports entre les membres de l'entreprise. Siège social: 128, rue Nationale, Lille.

28 août 1953. Déclaration à la préfecture de Grenoble. **Saint-Hubert d'Alloix.** But: protection du gibier, destruction des nuisibles. Siège social: mairie, Sainte-Marie-d'Alloix.

28 août 1953. Déclaration à la préfecture de police. **Amicale laïque de Clamart-Plaine (A. L. C. P.).** But: entourer l'école laïque du faisceau des affections et des bonnes volontés qui lui permettront de réaliser la plénitude de sa mission, en groupant dans une véritable coopérative d'éducation les parents d'élèves, les anciens élèves et les amis de l'école, tous unis dans la diversité légitime des opinions et des croyances. Siège social: école de garçons, 1, rue de la Plaine, Clamart.

MODIFICATIONS

13 août 1953. Déclaration à la préfecture de la Loire. L'Association de gestion et de répartition de la caisse de retraites privée de la Verrerie-des-Vernes modifie ses statuts, son conseil d'administration et change son titre qui devient **Caisse des retraites de la société coopérative ouvrière de production de la Verrerie-des-Vernes.** But: venir en aide aux retraités. Siège social: Verrerie-des-Vernes, à Rive-de-Gier.

20 août 1953. Déclaration à la préfecture de la Loire. Le Cercle républicain de la M. A. S. (Manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne). But: resserrer les liens de camaraderie; pratique des sports. Modifie ses statuts, son conseil d'administration, change son titre, qui devient: **Foyer civique,** et transfère son siège social de la rue Edmond-Charpentier, Saint-Etienne, au 8, rue Ampère, Saint-Etienne.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.